



DADONVILLE



## 1.2

# RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DADONVILLE

**Rapport de présentation – Diagnostic et État Initial de l'Environnement**

*Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date :*

*Le Maire – Evelyne CHARVIN*



## SOMMAIRE

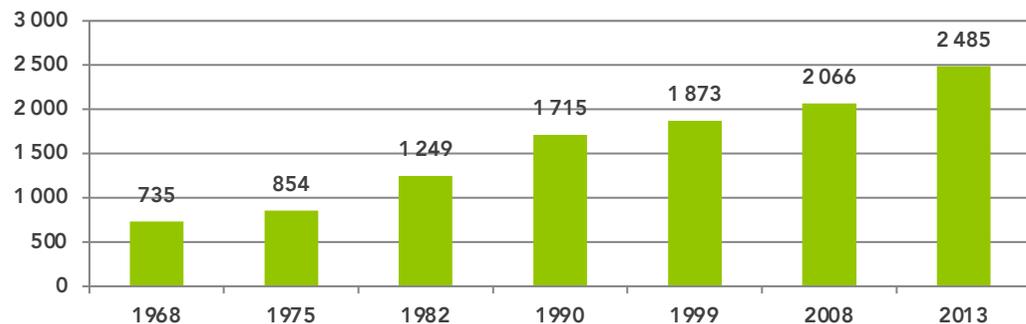
<b>Diagnostic</b>		<b>État Initial de l'Environnement</b>			
Population	p.4	Grandes entités paysagères	p.40	Gestion des déchets	p.107
Âge de la population	p.6	Patrimoine végétal	p.41	Qualité de l'aire	p.109
Ménages	p.7	Entrées de bourg	p.42	Risques technologiques	p.112
				Risques naturels	p.115
Parc de logements	p.9	Paysage bâti	p.44	Nuisances sonores	p.119
Parc locatif social	p.11	Paysage bâti – patrimoine architectural	p.48		
Dynamique constructive	p.12			Vulnérabilité au changement climatique	p.122
Accès au logement	p.13	Climatologie	p.71		
Niveau de confort du parc de logements	p.14	Topographie	p.72		
		Géologie et sous-sol	p.74		
Population active et emploi	p.16	Hydrologie	p.75		
Tissu économique	p.18	Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique	p.83		
Zones d'activités commerciales	p.19	Zone Natura 2000	p.92		
Activités agricoles	p.20	Zones humides	p.93		
		Continuités écologiques	p.95		
Mobilités domicile-travail	p.23	Occupation du sol	p.97		
Mobilités et stationnement	p.28	Flore & faune	p.99		
Transports en commun et circulations douces	p.29				
		Energie	p.101		
Equipements	p.31	Eau potable	p.105		
Tourisme	p.36	Gestion des eaux usées	p.106		
Couverture électronique	p.37				



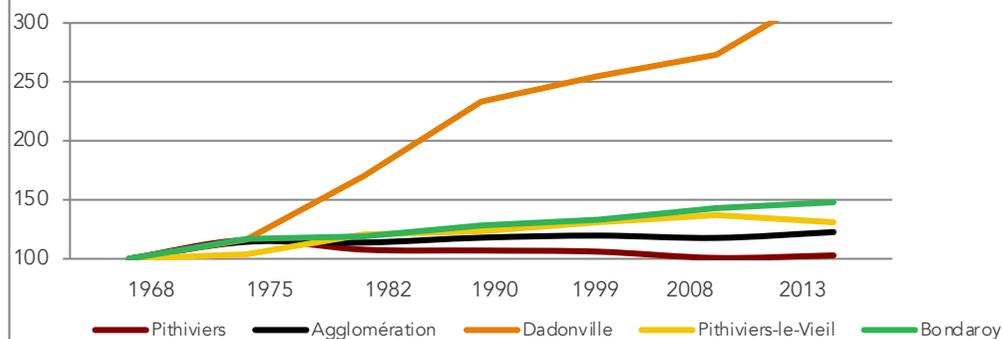
## **POPULATION ET LOGEMENTS**

## POPULATION

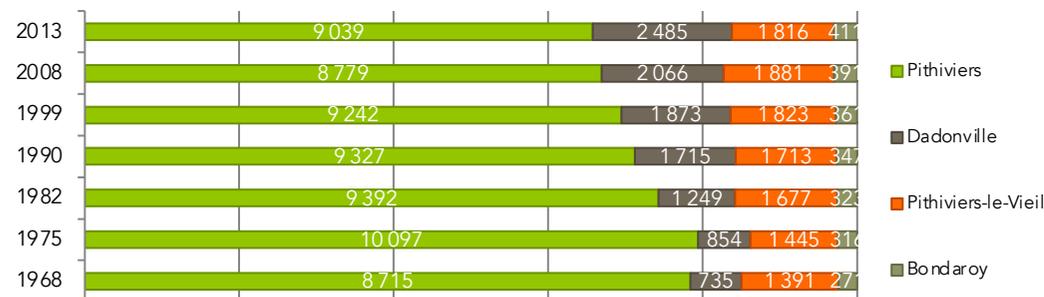
Evolution de la population de Dadonville entre 1968 et 2012 (Insee, atopia)



Evolution de la population entre 1968 et 2013 (indice base 100=1968) (Insee, atopia)



Évolution de la répartition de la population par communes au sein de l'agglomération (Insee, atopia)



### Une croissance de population continue depuis les années 60

- En 2013, la population de Dadonville atteint 2485 habitants soit plus de 400 de plus qu'en 2008. Depuis 1968, la population communale a plus que triplé passant de 735 à 2445 habitants (+ 1750), soit environ 38 habitants par an. La population est estimée à environ 2 532 habitants fin 2016.
- A l'échelle de l'agglomération, la population a augmenté de manière continue depuis 1968, passant de 11 112 habitants à 13 651 habitants en 2013 (+ 2 639 habitants). La dynamique démographique de l'agglomération a donc été portée par les trois communes périphériques et particulièrement par Dadonville. Le taux de croissance annuel moyen est à la hausse sur la période 2008-2013 (0,8% par an).
- Comparativement, la population du territoire du SCoT est elle aussi en constante augmentation depuis 1968 avec un taux de croissance annuel moyen qui varie entre 0,6% et 0,9% par an.

Population entre 1968 et 2013 (Insee)

	1968	1975	1982	1990	1999	2008	2013
Pithiviers	8 715	10 097	9 392	9 327	9 242	8 779	9 039
Dadonville	735	854	1 249	1 715	1 873	2 066	2 485
Pithiviers-le-Vieil	1 391	1 445	1 677	1 713	1 823	1 881	1 816
Bondaroy	271	316	323	347	361	391	411
Agglomération	11 112	12 712	12 641	13 102	13 299	13 117	13 751
SCoT	49399	51760	54249	58469	61931	65748	68 456

Taux de croissance annuel moyen (Insee)

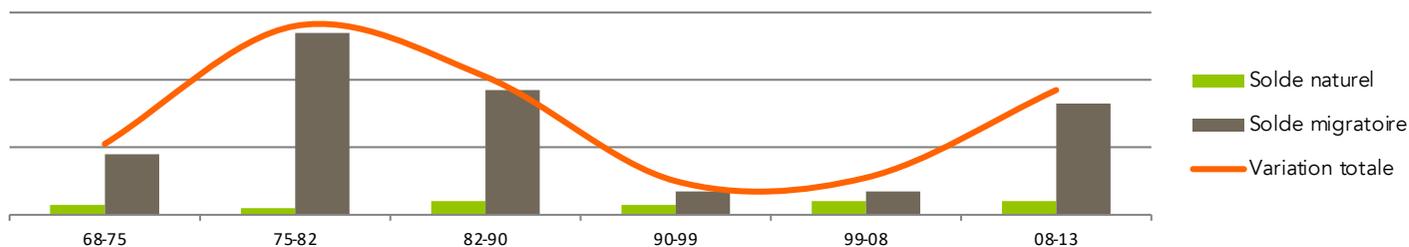
	68-75	75-82	82-90	90-99	99-08	08-13
Pithiviers	2,1%	-1,0%	-0,1%	-0,1%	-0,56%	0,59%
Dadonville	2,2%	5,6%	4,0%	1,0%	1,14%	4,06%
Pithiviers-le-Vieil	0,5%	2,1%	0,3%	0,7%	0,35%	-0,69%
Bondaroy	2,2%	0,3%	0,9%	0,4%	0,92%	1,02%
Agglomération	1,9%	-0,1%	0,4%	0,2%	-0,15%	0,97%
SCoT	0,7%	0,7%	0,9%	0,6%	0,68%	0,81%

\* Les données statistiques INSEE sont référencées : INSEE 2016 recensement 2013. Le traitement statistique du présent document fait apparaître la date de recensement 2013 et non la date de publication 2016.

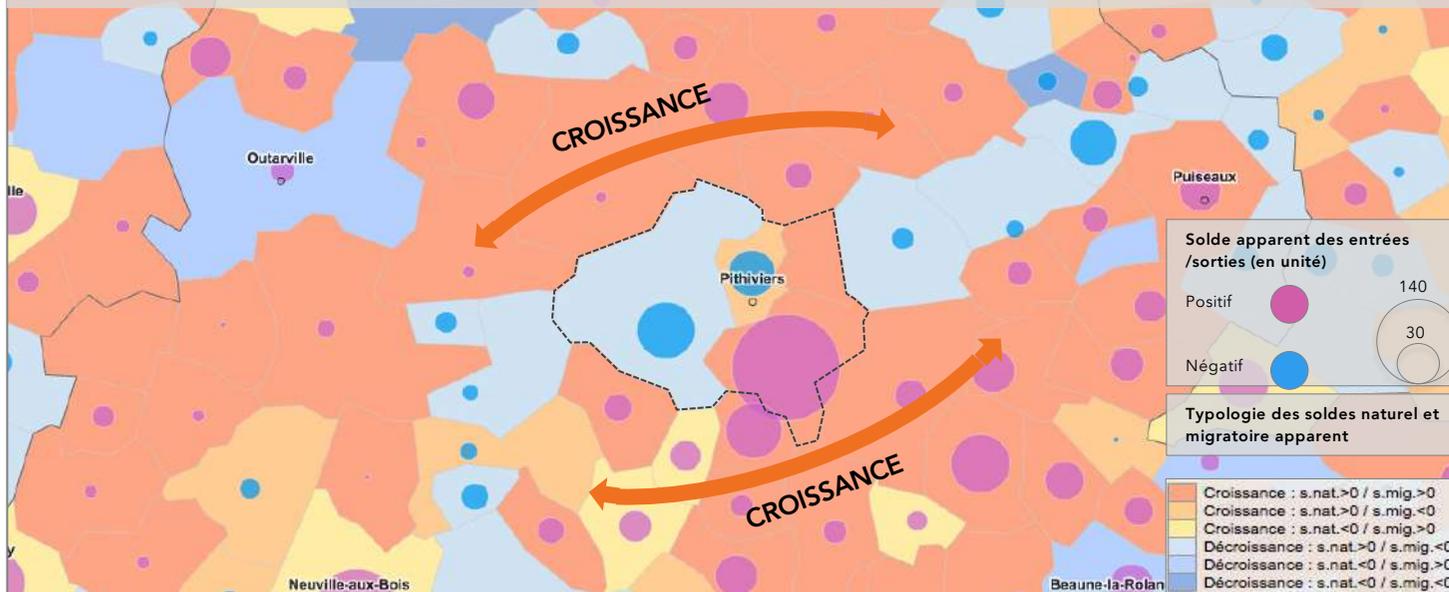
Variation démographique de Dadonville entre 1968 à 2013 (Insee)

Dadonville	68-75	75-82	82-90	90-99	99-08	08-13
Solde naturel	0,3	0,2	0,4	0,3	0,4	0,4
Solde migratoire	1,8	5,4	3,7	0,7	0,7	3,3
Variation totale	2,10	5,60	4,10	1,00	1,10	3,70
Gain de population	119	395	466	158	135	429

Variation démographique de Dadonville entre 1968 à 2013 (Insee, atopia)



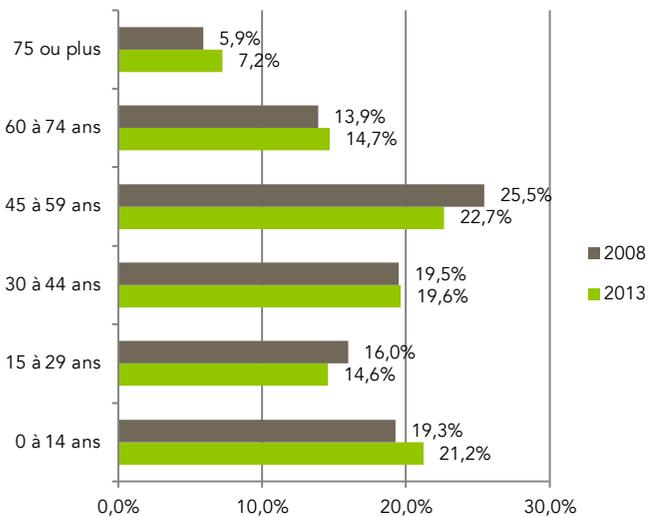
Variation démographique de l'agglomération entre 2007 et 2012 (Insee - Géoclip)



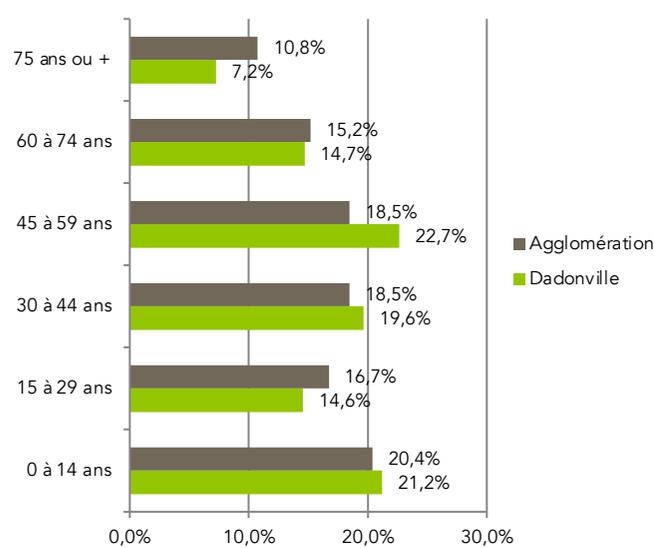
## Un solde migratoire particulièrement important depuis 2008 et avant 1990

- La dernière période, 2008 – 2013, marque un solde migratoire important (3,7%) alors qu'il ne dépassait pas les 0,7% depuis 1990.
- Le solde naturel est constant (entre 0,2 et 0,4) depuis 1968 et relativement bas par rapport à celui de Pithiviers.
- Le gain de population est toujours positif mais oscille de 119 à 466 nouveaux habitants. Le solde naturel étant constant et peu élevé sur le long terme, ce gain de population dépend en grande partie du solde migratoire.
- Entre 1968 et 2013, la commune a accueilli 1702 nouveaux habitants et sa population a triplé.
- A l'échelle de l'agglomération, Dadonville porte la majeure partie de la croissance démographique de l'agglomération en proportion.. Pithiviers-le-Vieil est la seule commune qui perd de la population en lien avec un solde migratoire négatif. augmentation de population notamment grâce à un solde naturel positif et constant.
- A une échelle territoriale élargie, les communes rurales autour de l'agglomération de Pithiviers s'inscrivent dans une dynamique démographique portée également par des soldes naturels et migratoires positifs. Seules, les communes de la vallée de l'Euif connaissent une perte de population liée à une solde migratoire négatif.

Evolution de la population de Dadonville par tranches d'âges (Insee)



Répartition de la population par tranches d'âges en 2013 (Insee)



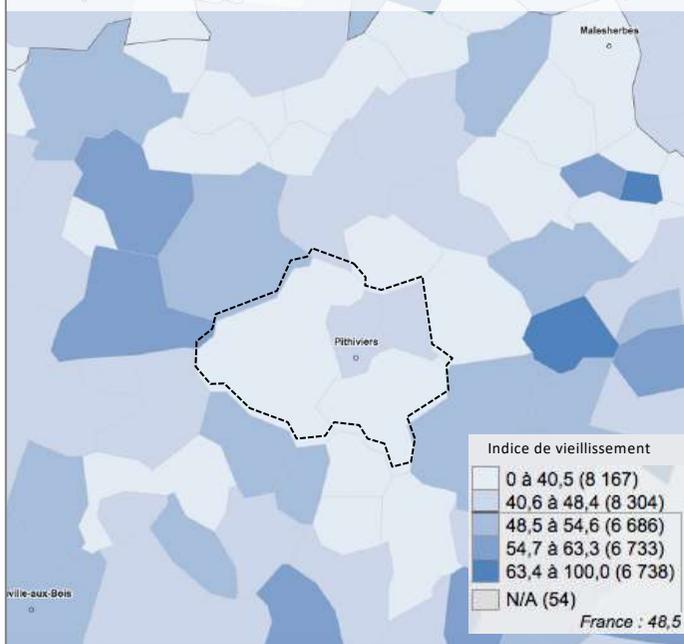
## Une population moins vieille que l'ensemble de l'agglomération

- La tranche d'âge des plus de 60 ans est moins importante sur la commune de Dadonville que sur l'ensemble de l'agglomération (21,9% au lieu de 26,6%). La part des 44 – 59 ans est cependant plus importante à Dadonville que l'ensemble des quatre communes (+4,2%).
- Entre 2008 et 2013, la part des 45 -59 ans a connu une diminution de 1,8% alors que les moins de 15 ans ont augmenté de 2,5%.

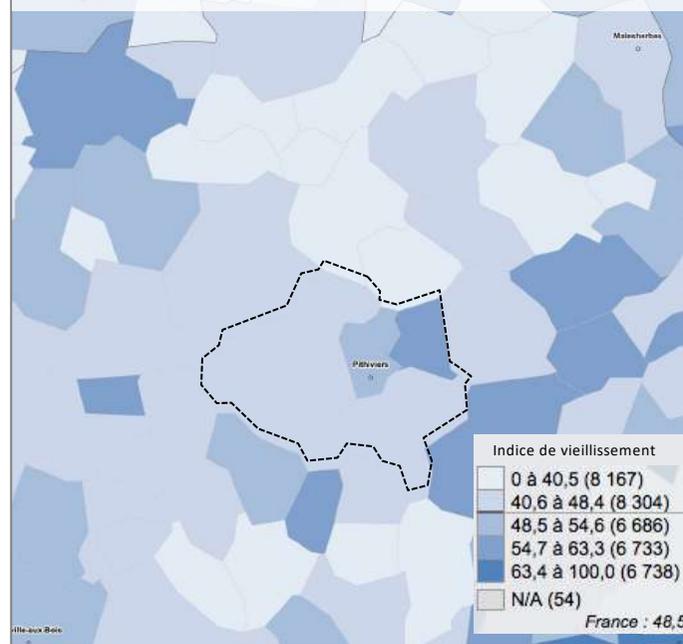
## L'ensemble du territoire concerné par le vieillissement de la population

- Les quatre communes qui composent l'agglomération sont touchées par le vieillissement de la population, en particulier Pithiviers et Bondaroy qui ont un indice de vieillissement supérieur à la moyenne nationale. Dadonville se distingue néanmoins de cette tendance par l'arrivée de jeunes ménages composés de famille ces dernières années.

Indice de vieillissement par commune en 1999 (Insee - Géoclip)



Indice de vieillissement par commune en 2012 (Insee - Géoclip)



## Indice de vieillissement :

- Dadonville en 2008 = 75%
- Dadonville en 2013 = 80 %

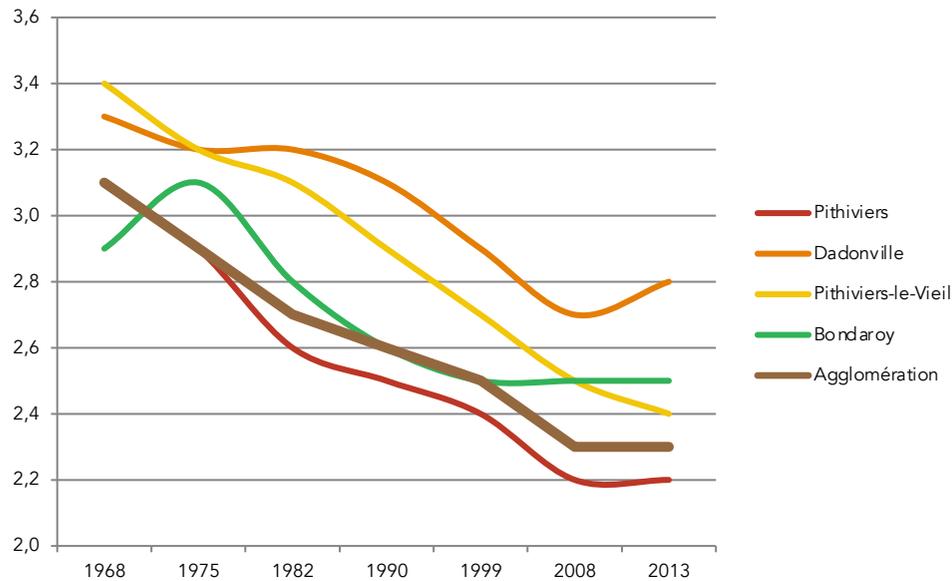
L'indice de vieillissement est le rapport de la population des 60 ans et plus à celle des moins de 20 ans. Un indice autour de 100 indique que les 60 ans ou plus et les moins de 20 ans sont présents dans à peu près les mêmes proportions sur le territoire.

Plus l'indice est faible, plus le rapport est favorable aux jeunes, plus il est élevé, plus il est favorable aux personnes âgées.

source : INSEE, RP 2013

## TAILLE DES MENAGES

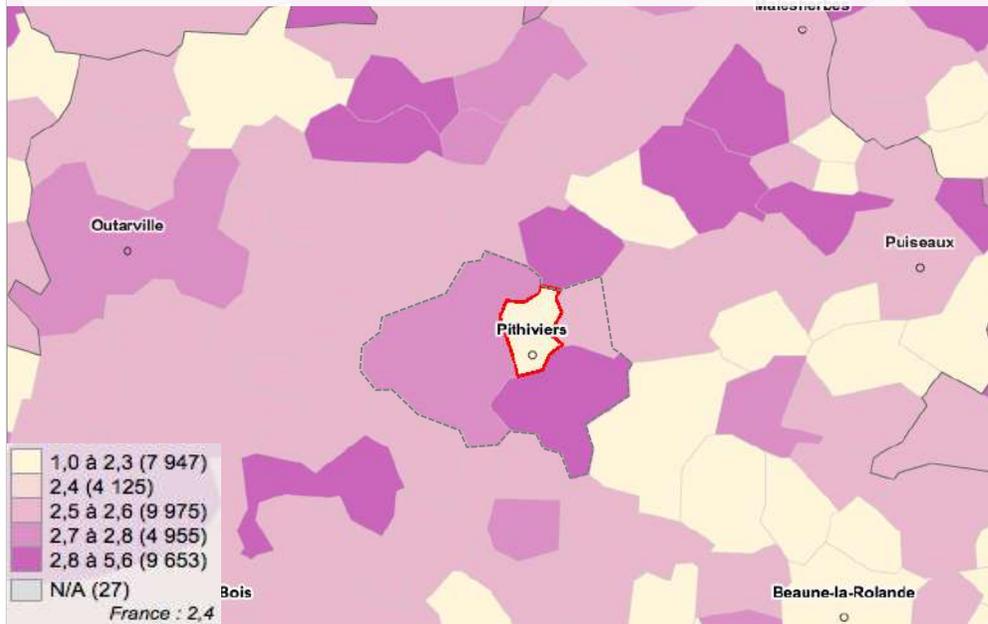
Evolution de la taille des ménages depuis 1968 (Insee)



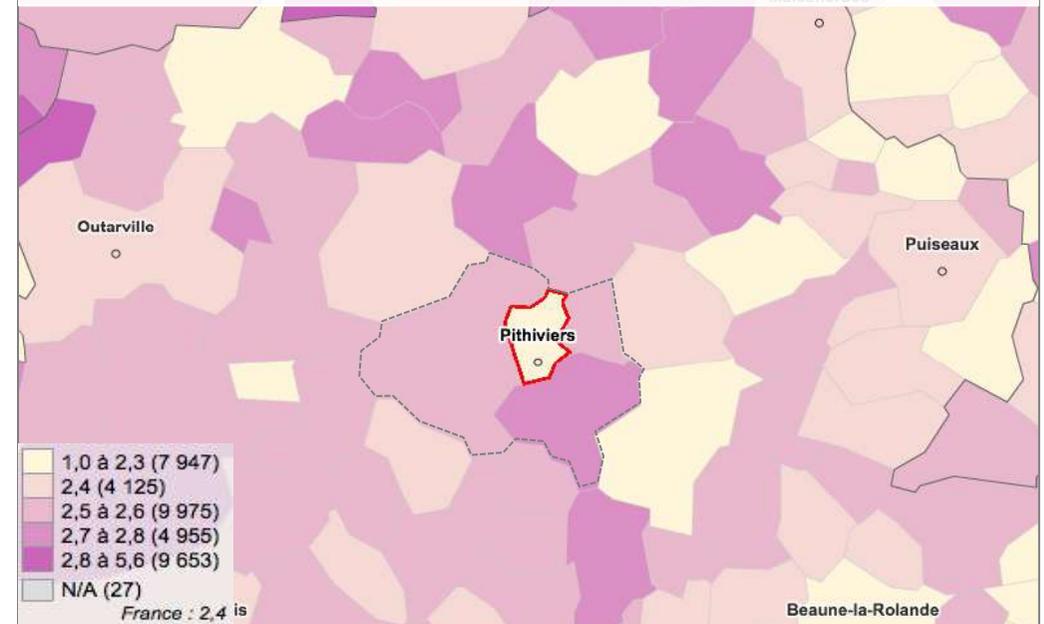
### La taille moyenne des ménages de Dadonville est la plus forte de l'agglomération

- En moyenne, la taille des ménages résidant sur la commune de Dadonville est de 2,8, en 2013.
- Depuis 1968, la commune accueille plutôt les grands ménages de l'agglomération. Cependant la taille des ménages ne cesse de diminuer de 1968 à 2008 passant de 3,3 à 2,7. Sur la dernière période, cette taille moyenne a augmenté pour atteindre 2,8.
- La diminution de la taille des ménages correspond à un phénomène national de desserrement des ménages en lien avec le vieillissement tendanciel de la population communale et les évolutions sociétales (ménage monoparental, veuvage...).
- Depuis 1975, Dadonville enregistre les plus grandes moyennes de taille de ménages de son agglomération, devant Pithiviers-le-Vieil, Bondaroy et Pithiviers.
- Comme l'ensemble du territoire français les tailles moyennes des ménages de l'agglomération et du territoire du SCoT sont de moins en moins grandes et tendent à s'harmoniser entre les communes. Pithiviers, la ville centre reste la commune qui enregistre la plus petite taille moyenne de ménage.

Nombre de personnes par ménages en 1999 (Insee - Géoclip)

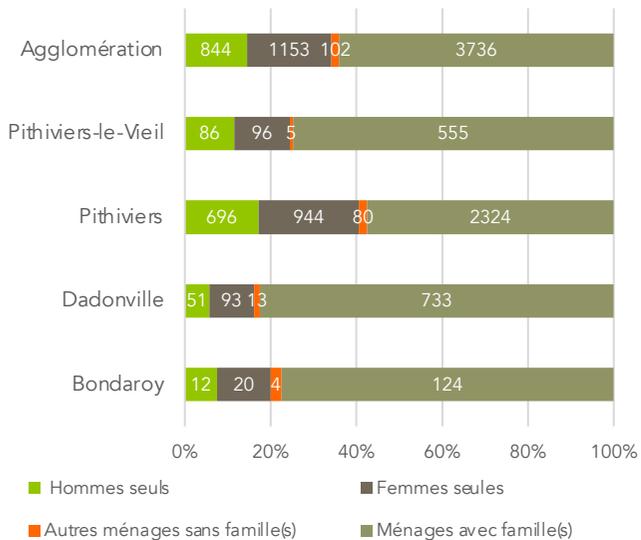


Nombre de personnes par ménages en 2013 (Insee - Géoclip)

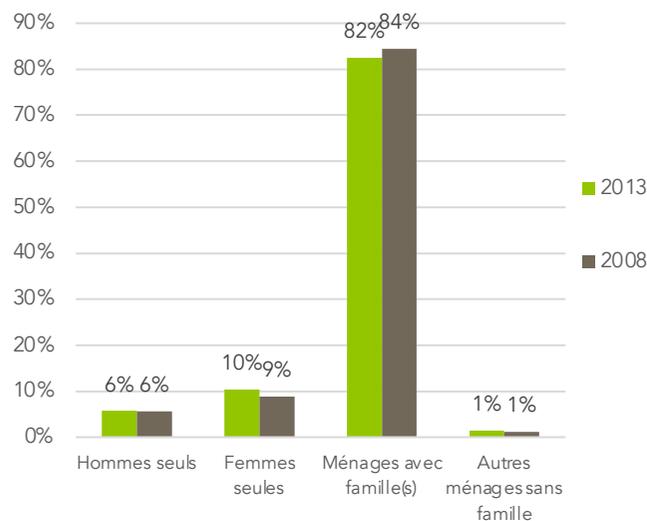


# COMPOSITION DES MÉNAGES

Composition des ménages dans l'agglomération en 2013 (Insee, atopia)



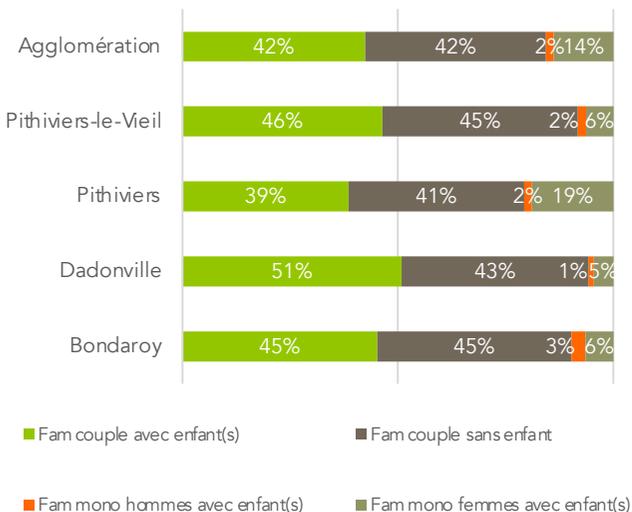
Évolution de la composition des ménages entre 2008 et 2013 à Dadonville (Insee, atopia)



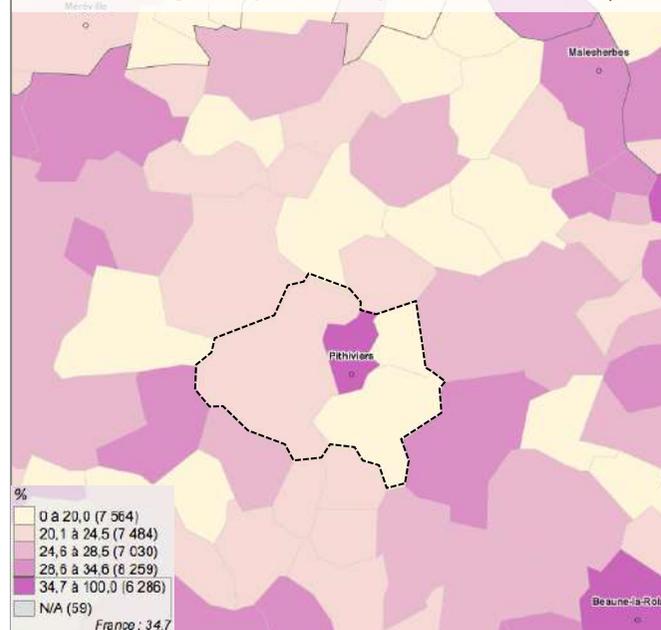
## Une prédominance des ménages familiaux

- Dadonville voit sa structure démographique communale être largement composée de ménages familiaux, qui représentent 82% des ménages en 2013, ce qui se traduit par une taille moyenne des ménages de 2,8 individus par ménages.
- Cette tendance se confirme sur la dernière période censitaire avec une faible évolution (-2%) de ces ménages dans la part totale des ménages. Pithiviers-le-Vieil et Bondaroy présentent des caractéristiques similaires même si elles sont légèrement moins marquées, à la différence de Pithiviers où les ménages individuels représentent 40% des ménages.
- Cette typologie de composition des ménages se traduit dans la forme de logement majoritaire que l'on retrouve sur la commune, largement orientée vers l'habitat individuel dans de grands logements (65% des logements ont plus de 5 pièces).

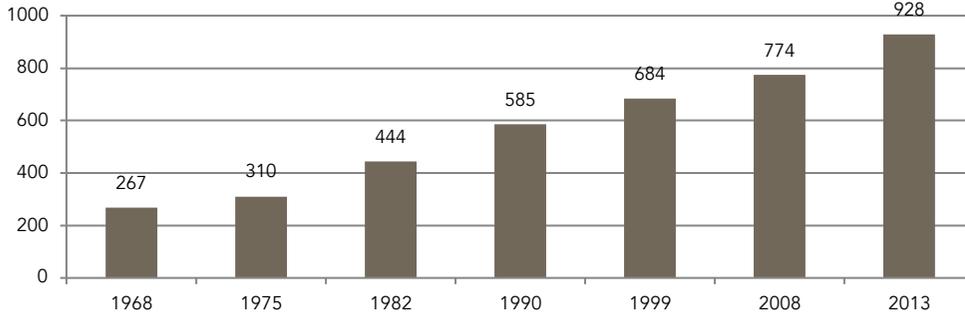
Composition des familles dans l'agglomération en 2013 (Insee, atopia)



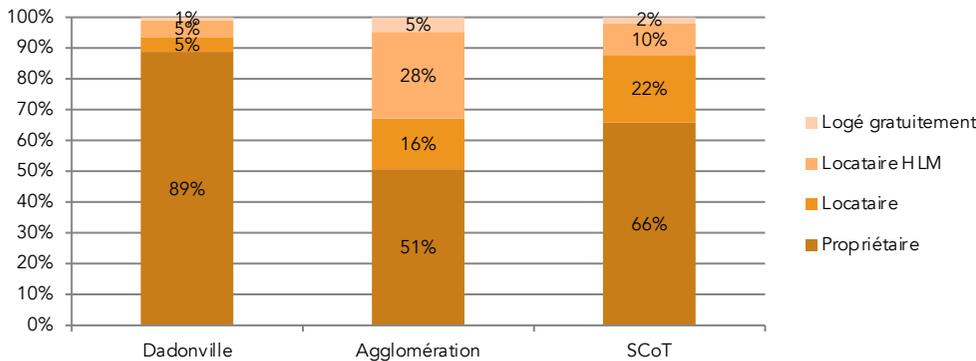
Part des ménages composés d'une personne (Insee - Géoclip)



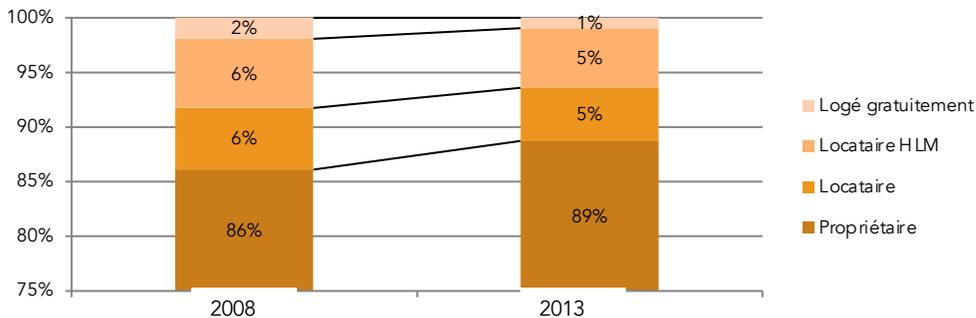
Evolution du nombre de logements à Dadonville entre 1968 et 2013 (Insee, atopia)



Comparaison des statuts d'occupation des logements en 2013 (Insee, atopia)



Evolution du mode d'occupation des logements à Dadonville entre 2008 et 2013 (Insee, atopia)



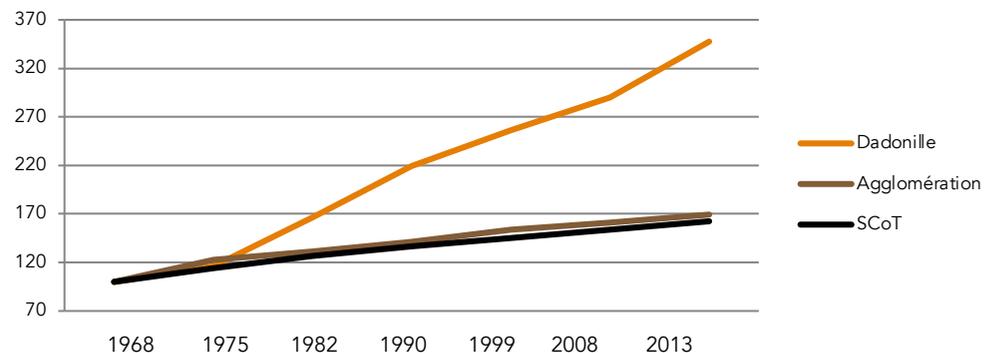
## Un agrandissement continue et important du parc de logements pour accueillir une croissance démographique conséquente

- En 2013, la commune de Dadonville comptait 928 logements.
- Ayant une croissance démographique importante depuis la fin des années 1960, la commune a un rythme de construction de logements soutenue. Passant de 267 logements en 1968 à 928 en 2013, le parc de logements de Dadonville enregistre une moyenne de production de 15 logements par an.
- Depuis 1968, sa production moyenne de logements par an est nettement supérieur à celle de l'ensemble de l'agglomération. Les nouvelles constructions se sont principalement implantés à Denainvilliers et à Dadonville Bourg, qui ont vu leur parc de logements augmenter de respectivement de 50 et 57 logements depuis 2005.

## Un parc de logements principalement occupé par des propriétaires

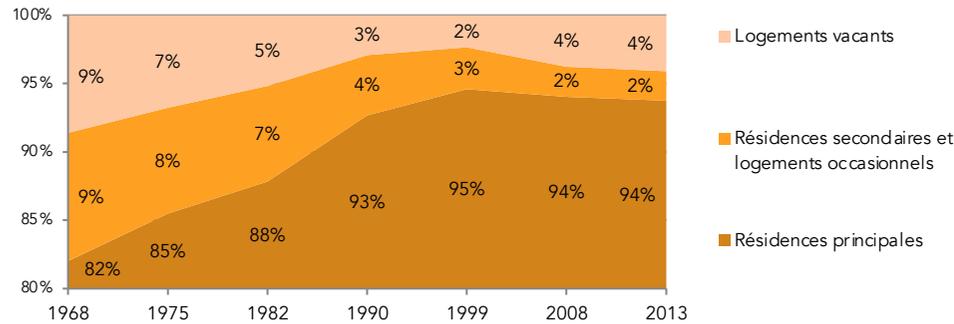
- 89% des logements à Dadonville sont occupés par leurs propriétaires alors que ce taux est de 51% à l'échelle de l'agglomération.
- Le taux de locataires et de locataires HLM ne dépasse pas les 11% des statuts d'occupation des logements. Le parc de logements est principalement composé de maisons individuelles de propriétaires.
- Malgré une légère hausse du nombre de propriétaires (+3%) entre 2008 et 2013, la commune de Dadonville se caractérise par une grande stabilité des modes d'occupation des logements.

Evolution du parc de logements entre 1968 et 2013 (base 100=1968)

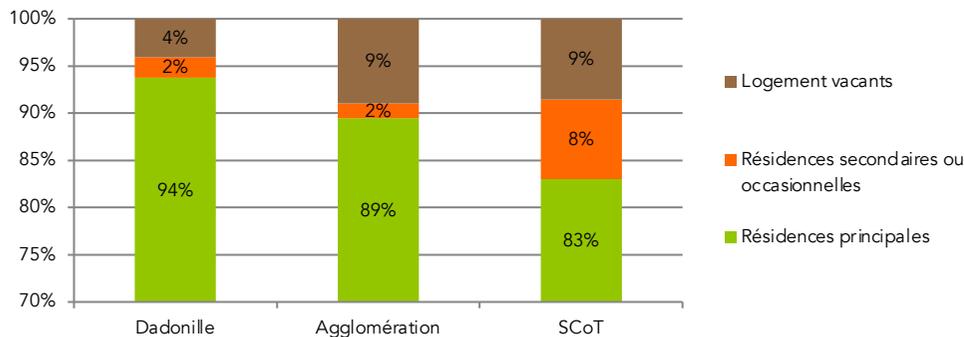


# OCCUPATION DU PARC DE LOGEMENTS

Evolution du mode d'occupation du parc de logements à Dadonville depuis 1968 (Insee)



Modes d'occupation du parc de logements en 2013 (Insee)



Calcul du point mort

	2007-2012	2007-2012 (par an)
Logements utilisés pour le renouvellement	-7	-1
Variation des résidences secondaires	3	1
Variation des logements vacants	9	2
Desserrement	-5	-1
Point mort = logement nécessaire au maintien de la population	0	0
Constructions neuves	116	23

## Composition du parc de logements : une forte dominance des résidences principales

- 94% des logements à Dadonville sont des résidences principales.
- Le taux de vacance et de résidences secondaires était plus important dans les années 1970. Cependant le village de Dadonville a connu un agrandissement important du parc de logements et notamment de résidences principales. Le nombre de logements vacants et secondaires est identique depuis 1990 (environ 50 logements) mais ils sont aujourd'hui en grande minorité proportionnellement au parc total.
- Le taux de résidences secondaires très faible à Dadonville, est comparable au reste l'agglomération.

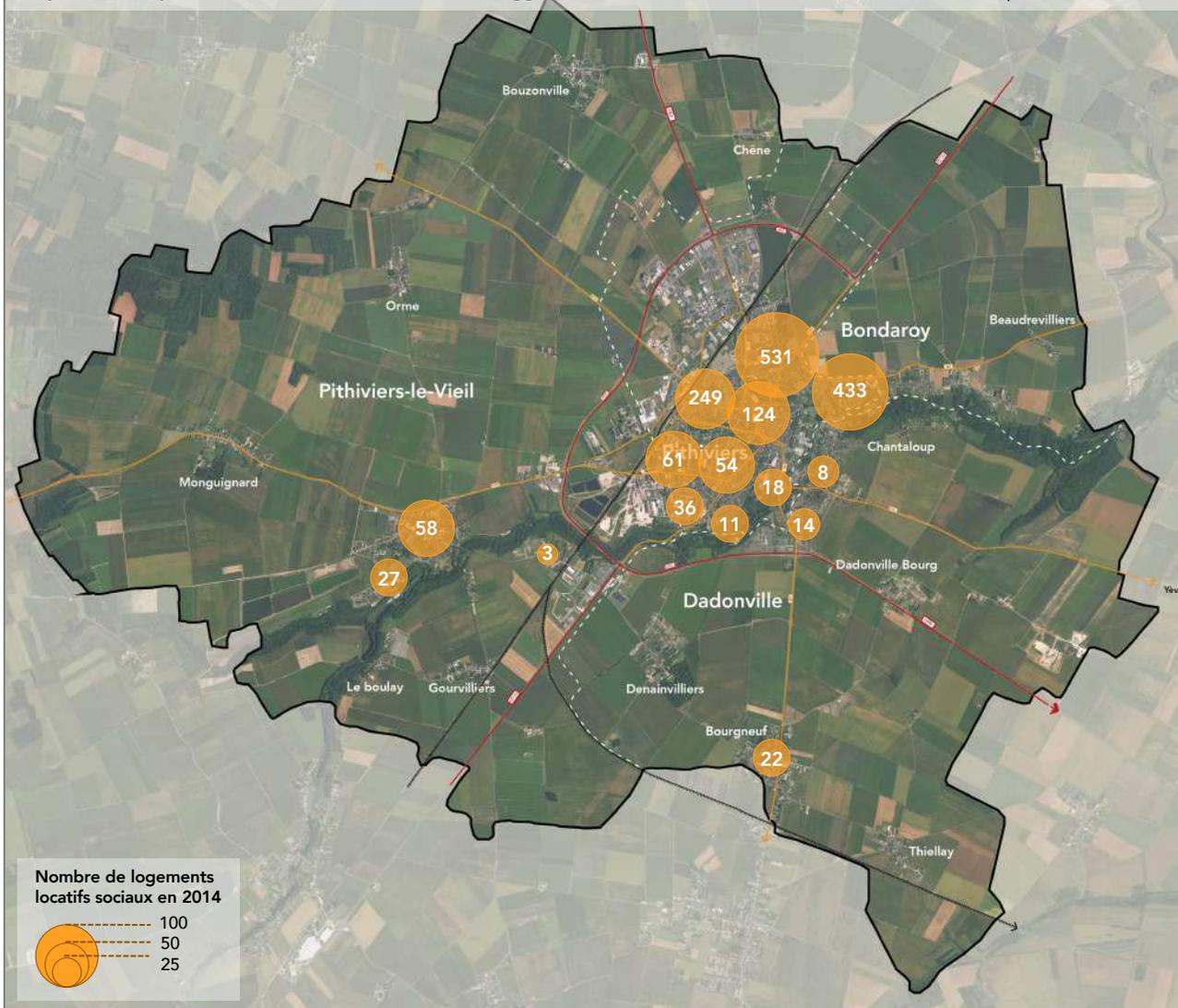
## Un point mort nul qui indique une construction neuve à destination de nouvelles populations

- Les variations du renouvellement, du nombre de logements secondaires et vacants et du desserrement des ménages sont très faibles et se compensent pour obtenir un point mort nul.
- D'après la méthode du point mort, l'équilibre démographique est maintenu sans production de logement donc les constructions neuves ont permis l'accueil des nouveaux habitants. En effet, le nombre d'habitants est en constante augmentation : entre 2008 et 2013 la population de Dadonville est passée de 2066 à 2485 (+419 habitants).

## L'analyse des phénomènes de consommation des logements – le calcul du point mort

- Le point mort représente le niveau de production de logements nécessaire à l'équilibre démographique.
- Son calcul intègre l'évaluation de plusieurs phénomènes impactant l'occupation du parc et les besoins en logements :
  - Le renouvellement, c'est à dire l'effet des destructions (démolitions, regroupement,...) et des créations (division, changement de destination,...) sur le stock global de logements,
  - La variation du nombre de résidences secondaires et de logements vacants,
  - Le desserrement des ménages qui se traduit tendanciellement par une diminution du nombre de personnes par logement.

Répartition du parc locatif social sur le territoire de l'agglomération de Pithiviers en 2014 (RPLS - DDT45 – atopia)

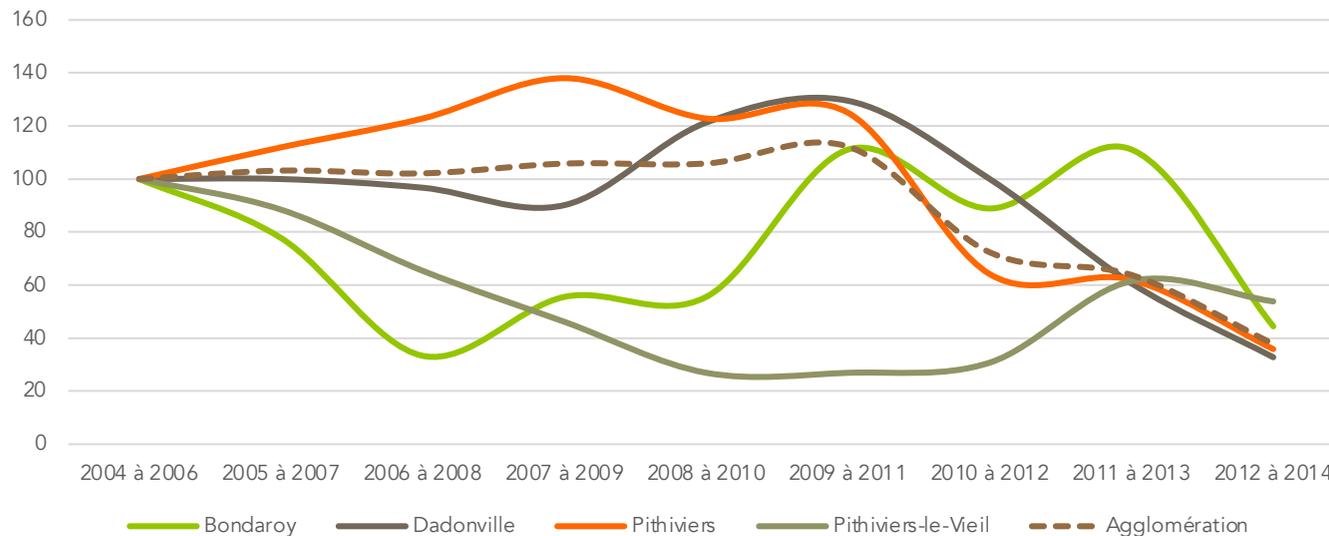


Un parc locatif social concentré à Pithiviers

- À l'échelle de l'agglomération, le parc locatif social est concentré dans sa majeure partie dans la moitié nord de Pithiviers (plus de 60% du parc). Le reste du parc est ensuite réparti dans les zones les plus denses du territoire : à Pithiviers, dans le bourg de Pithiviers-le-Vieil et dans le hameau de Bourgneuf à Dadonville. Bondaroy est la seule commune où l'on ne retrouve pas de logements locatifs sociaux.
- On retrouve des formes très différents de logements locatifs sociaux sur le territoire, entre grands ensembles collectifs (comme le quartier Saint-Aignan, ou les quartiers la Croix Falaise et le Clos Beauvoys) et des cités de logements individuels du début du siècle construite en lien avec le développement des activités industrielles sur le territoire. Ces cités ouvrières représentent aujourd'hui un patrimoine remarquable comme la cité-jardin construite dans les années 1950 autour des rues de Montauban, de Puiseaux et de Bel-Air.
- La période de construction du parc se concentre surtout dans la deuxième partie du XXe siècle, avec un pic de construction en 1969 avec 220 logements. Ainsi près de 3/4 du parc date des années 1960-1970, en lien avec de forts enjeux de rénovation et d'adaptation du bâti aux modes d'habiter actuels et d'une meilleure efficacité énergétique. Certaines opérations immobilières de construction de logements sociaux sont au contraire, très récente, comme une opération achevée en 2016 à Pithiviers-le-Vieil qui a vu la construction de quinze nouveaux logements locatifs sociaux.
- Le parc est réparti entre trois principaux bailleurs sociaux, la Société HLM de Pithiviers (qui possède 71% du parc locatif social), l'OPH du Loiret (27% du parc locatif social) et Vallogis Bâtir Centre (1% du parc locatif social).

Commune	Pithiviers	Pithiviers-le-Vieil	Dadonville	Bondaroy	Total	Période de construction								Total
						avant 1945	années 1950	années 1960	années 1970	années 1980	années 1990	années 2000		
Nombre de logements	1517	88	44	/	1649	11	84	717	524	159	117	37	1649	
Part (%)	92%	5%	3%	/	100%	1%	5%	43%	32%	10%	7%	2%	100%	

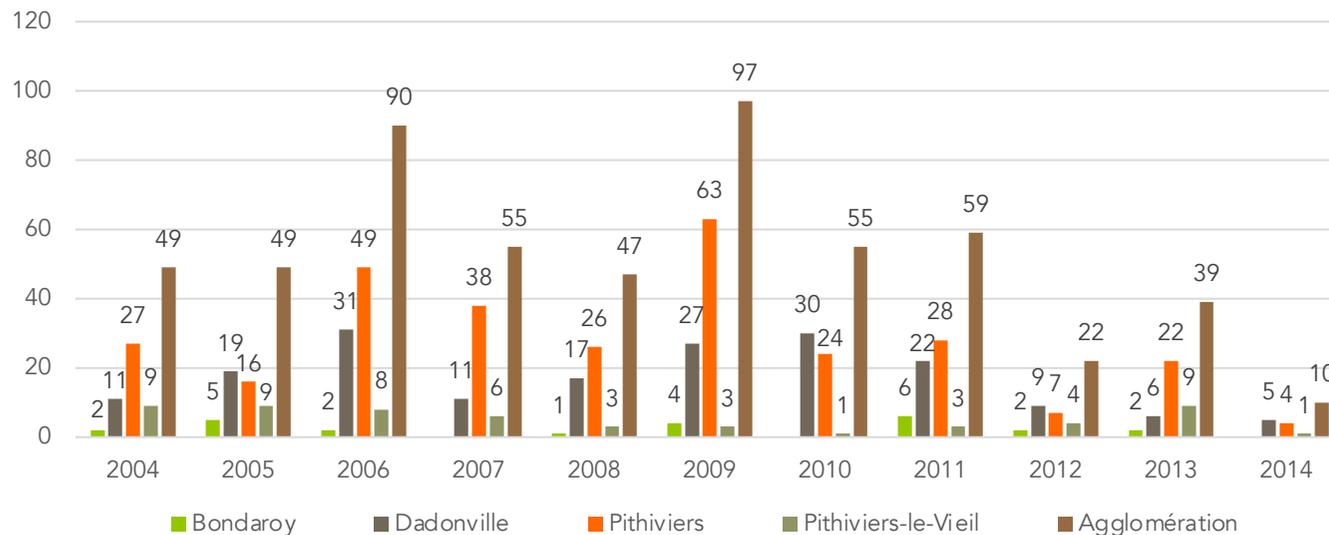
Rythme triennal de production de logements entre 2004 et 2014 dans l'agglomération, en base 100 : 2004-2006 (Sit@del, atopia)



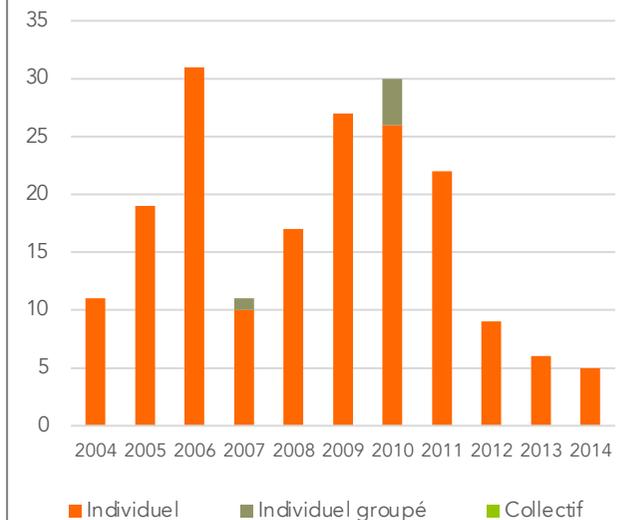
## Un rythme soutenu de production de logements individuels

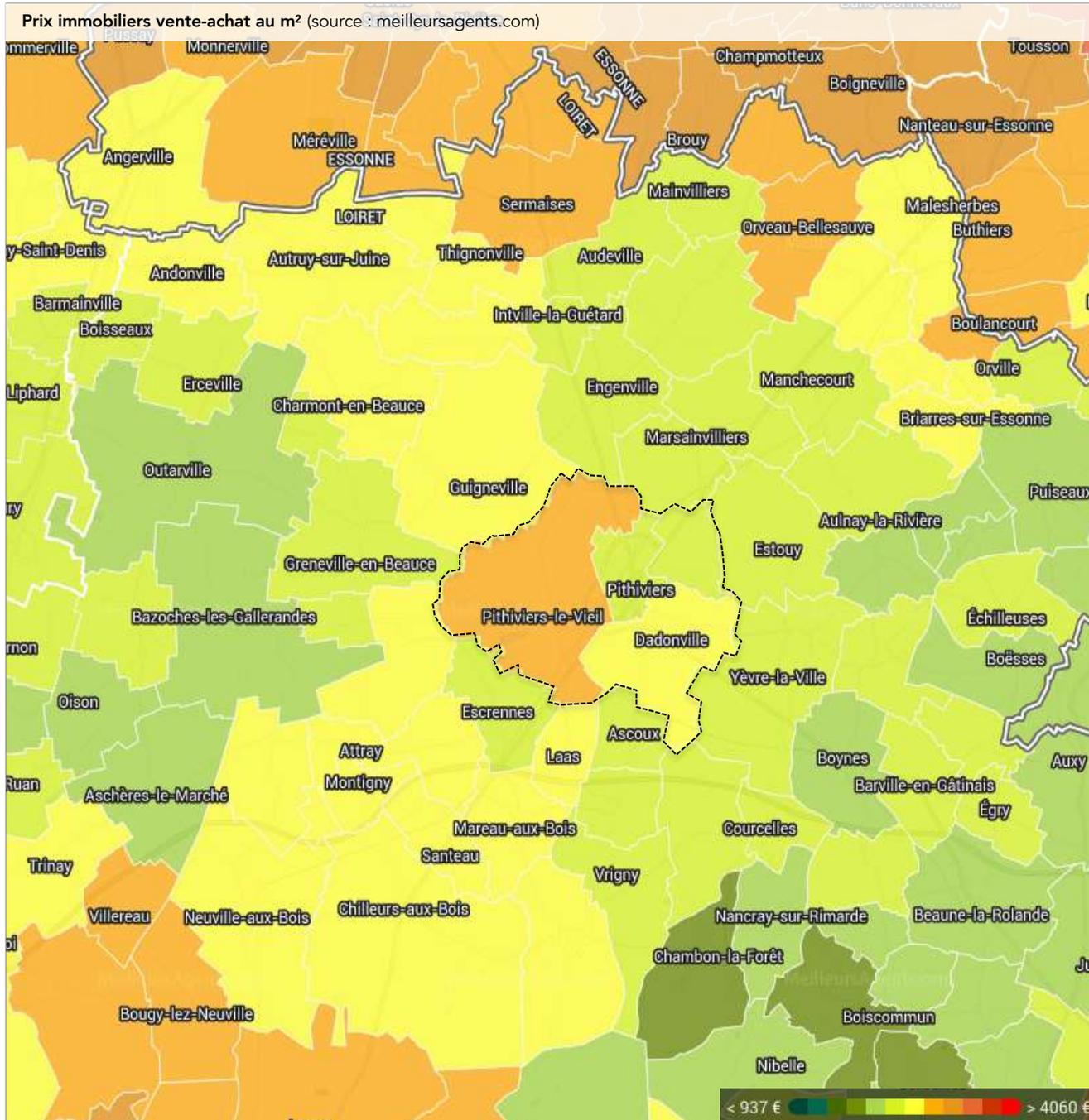
- Dadonville a connu trois pics de construction, en 2006, 2009 et 2010 (respectivement 31, 27 et 30 logements).
- De 2004 à 2011, la production de logements n'est pas descendu en dessous des 10 logements par an.
- Cependant le nombre de construction de logements par an a diminué ces dernières années. De 2012 à 2014, seulement 20 logements ont vu le jour. Cette baisse de la production de logements s'observe également à l'échelle de l'agglomération, conséquence de la crise de 2009.
- De 2004 à 2014, la commune de Dadonville a atteint une production de 188 logements individuels dont 5 sont des logements individuels groupés (environ 3%). Aucun logement collectif n'a été construit ces 10 dernières années.

Nombre de logements commencés entre 2004 et 2014 dans les différentes communes de l'agglomération (Sit@del, atopia)



Nombre de logements commencés entre 2004 et 2014 à Dadonville (Sit@del 2004-2017, atopia)





## Un niveau de prix de l'immobilier légèrement inférieur aux communes de l'agglomération

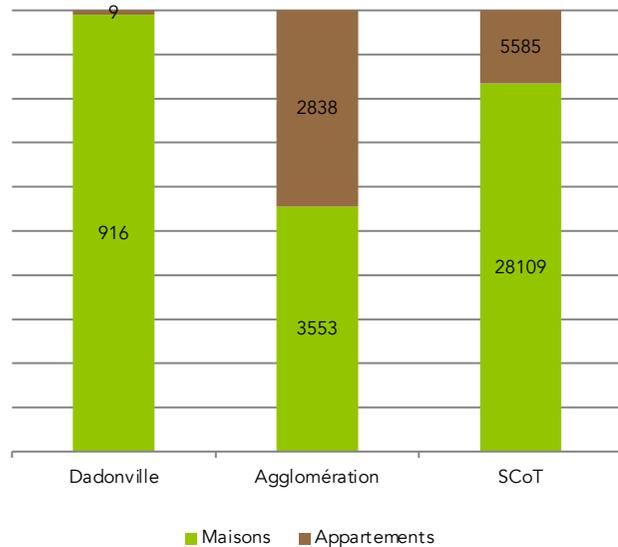
- Sur les 4 communes de l'agglomération, les prix immobiliers au m<sup>2</sup> sont dans une échelle de prix très comparables. Pithiviers-le-Vieil est la commune la plus chère avec un prix au m<sup>2</sup> de 1 571 € alors que Pithiviers n'excède pas les 1 380 € au m<sup>2</sup>.
- L'ensemble des communes qui avoisinent l'agglomération ont un prix immobilier vente-achat au m<sup>2</sup> légèrement inférieur ou comparable au prix moyen du m<sup>2</sup> de l'agglomération.

Prix immobiliers au m<sup>2</sup> des communes voisines à l'agglomération de Pithiviers (source : meilleursagents.com)

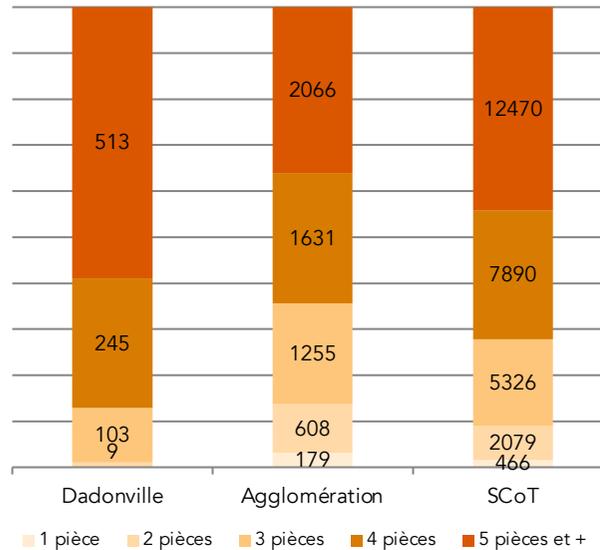
	Prix moyen du m <sup>2</sup> maison
Pithiviers	1334 €
Pithiviers-le-Vieil	1571 €
Dadonville	1437 €
Bondaroy	1401 €
Yèvre-la-Ville	1404 €
Ascoux	1439 €
Laas	1520 €
Escrennes	1361 €
Jouy-en-Pithiverais	1456 €
Greneville-en-Beauce	1379 €
Guigneville	1490 €
Engenville	1434 €
Marsainvilliers	1339 €
Estouy	1367 €

# NIVEAU DE CONFORT DU PARC DE LOGEMENTS

**Typologie des logements du parc de résidences principales en 2013 (Insee, atopia)**



**Taille des logements du parc de résidences principales en 2013 (Insee, atopia)**



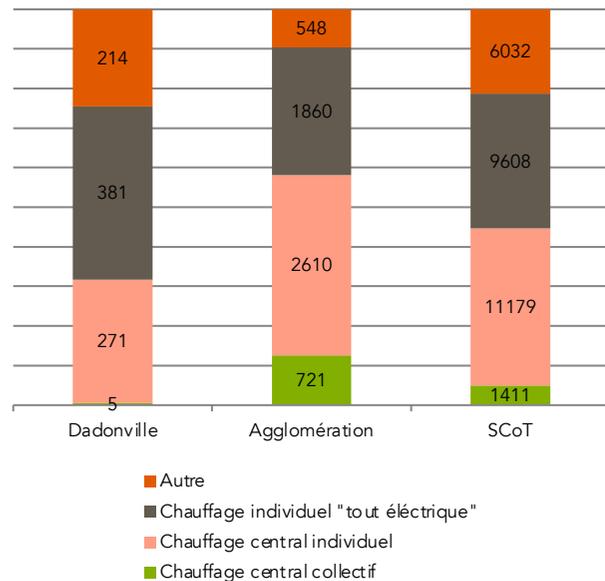
## Un parc dominé par les maisons individuelles

- Seulement 1% des logements de la commune sont des appartements. Dadonville se distingue par une omniprésence de maisons individuelles sur son parc de logements. Alors qu'à l'échelle de l'ensemble de l'agglomération on retrouve un taux d'appartements s'élevant à 45%.
- Les maisons individuelles qui composent Dadonville ont au moins 4 pièces pour 88% d'entre-elles et presque 60% de ces logements ont 5 pièces ou plus. Les tailles des logements dans la commune sont donc particulièrement grands si on les compare à l'agglomération ou au territoire du SCoT.

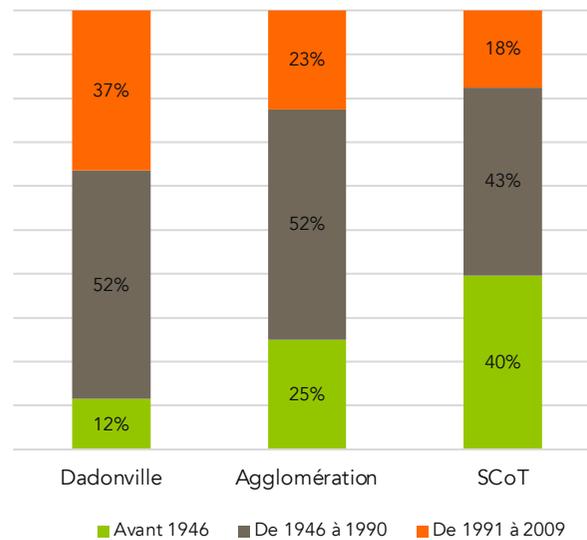
## Un parc plus récent que celui de l'agglomération

- Plus d'un tiers des résidences principales datent d'après 1991. Le rythme soutenu de production de logements depuis les années 1990 a permis de diminuer l'âge moyen du parc de logement dadonvillois.
- L'agglomération et le territoire du SCoT ont des parcs de logements relativement ancien puisque plus de 75% du parc a été construit avant 1990.
- En raison d'une forte représentativité du parc de « logements individuelle » caractéristique du parc du territoire du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais le territoire présente un taux très faible de chauffage central collectif.
- En effet, le mode de chauffage est principalement individuel (99%). Moins de 20% des logements sont chauffés par un mode de chauffage collectif.

**Niveau de confort des résidences principales (Insee, atopia)**



**Date d'achèvement des logements du parc de résidences principales (Insee, atopia)**

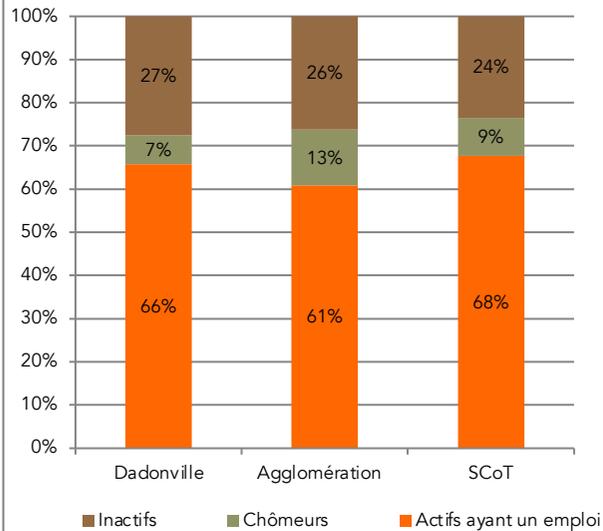




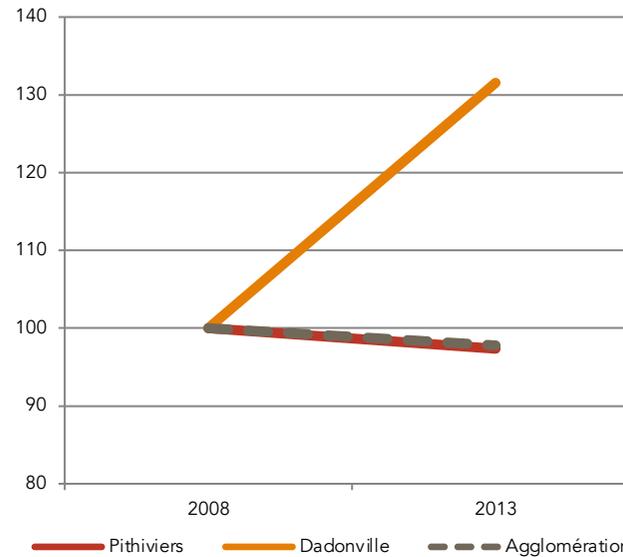
## **ACTIVITES ECONOMIQUES**

# POPULATION ACTIVE ET EMPLOIS

Niveau d'occupation de la population active en 2013 à Dadonville (Insee, atopia)



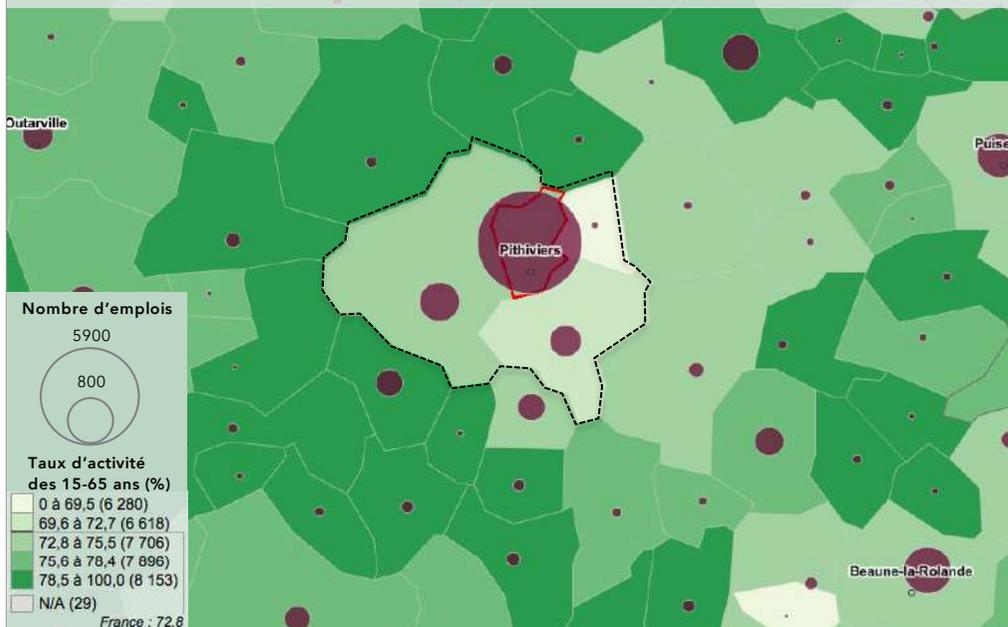
Evolution de l'emploi (base 100 = 2008) (Insee, atopia)



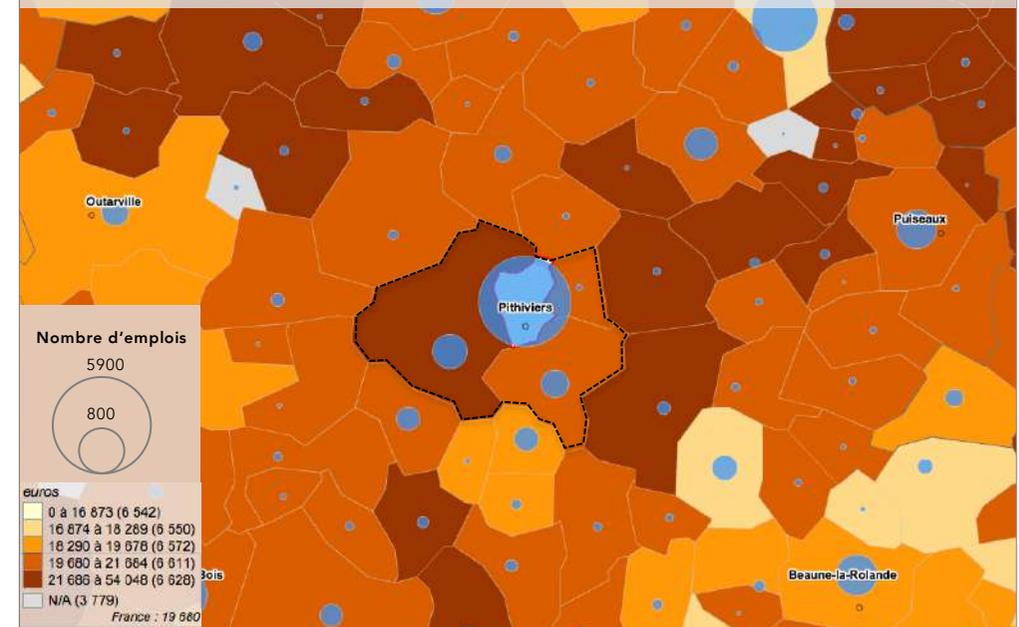
## Une importante augmentation du nombre d'emploi en lien avec la croissance démographique

- 66% des 15 – 64 ans sont en activité un taux plus important que celui de son agglomération mais largement en dessous de la moyenne nationale (72,8%).
- Toutefois, seulement 7% sont au chômage (données Insee) alors que ce taux atteint les 13% à l'échelle de l'agglomération.
- Contrairement à l'agglomération qui connaît une baisse du nombre d'emplois entre 2008 et 2012, la commune de Dadonville enregistre une augmentation très importante (+47%). Elle passe de 374 emplois en 2008 à 492 en 2013.
- Le revenu moyen des ménages de Dadonville est plus important que celui de Pithiviers et ne descend pas en dessous de 19 600 € par an. Ce revenu moyen est aussi au dessus du revenu moyen par ménage à l'échelle nationale. Il est cependant inférieur à celui de Pithiviers-le-Vieil.

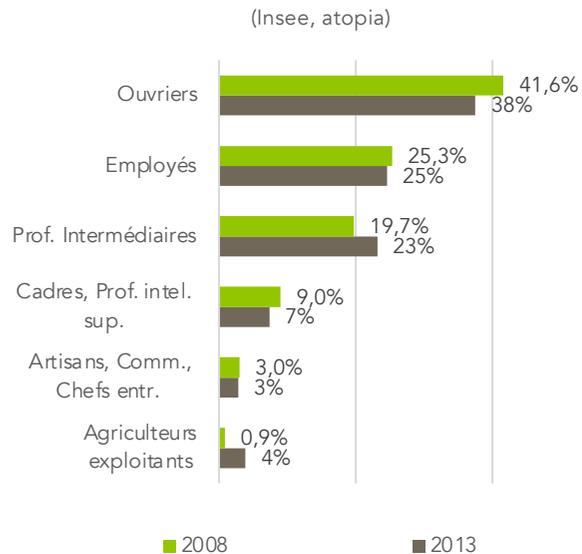
Taux d'activité et nombre d'emplois en 2012 (Insee Géoclip)



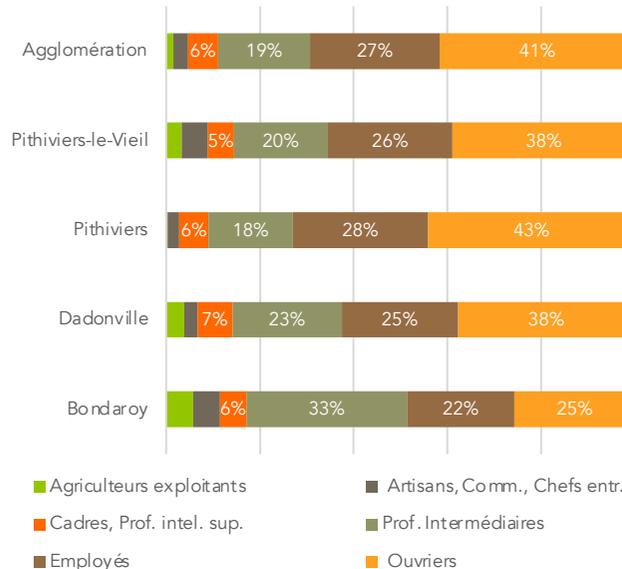
Revenu des ménages en 2012 (Insee Géoclip)



Évolution de la répartition des actifs de 15 à 64 ans à Dadonville de 2008 à 2013 (Insee, atopia)



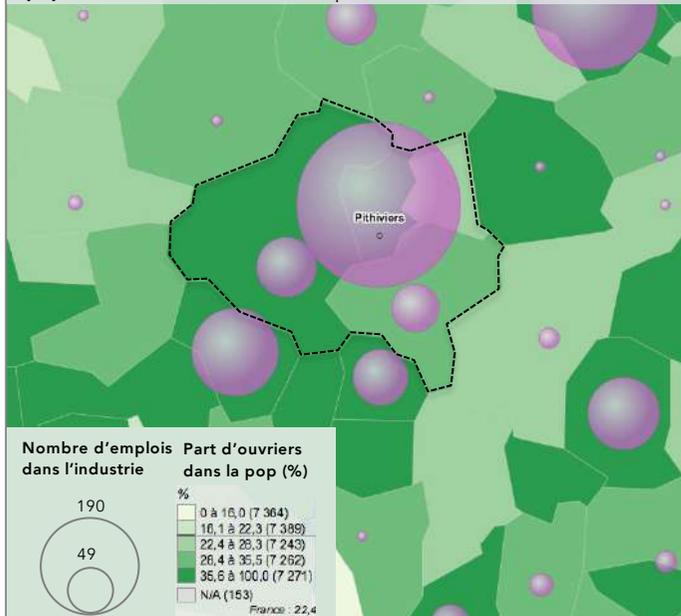
Répartition des actifs de 15 à 64 ans dans l'agglomération en 2013 (Insee, atopia)



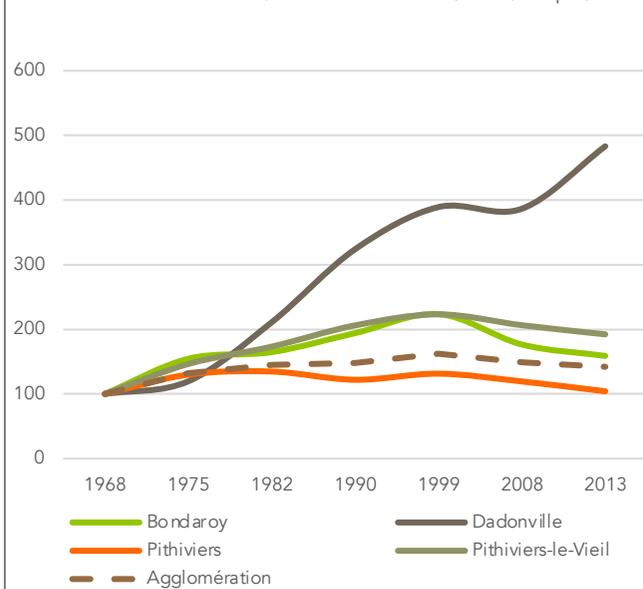
## Une population active en majeure partie composée d'ouvriers et d'employés

- La population active de Dadonville est, à l'instar des autres communes de l'agglomération, en majeure partie composée d'ouvriers (38%) et d'employés (25%). Cette tendance se confirme sur la dernière période 2008-2013 avec une répartition des actifs qui reste stable, avec néanmoins une légère augmentation de la part des professions intermédiaires.
- Cette tendance se retrouve à l'échelle de l'agglomération où les ouvriers et les employés représentent respectivement 41% et 27% de la population active totale.
- Dadonville est la commune de l'agglomération qui a vu sa population active occupée connaître la plus forte croissance depuis 1968, passant de 184 actifs ayant un emploi en 1968 à 889 actifs ayant un emploi en 2013. Cette croissance est plus modérée pour les communes de Pithiviers-le-Vieil et de Bondaroy, qui ont vu leur nombre d'actifs doubler depuis 1968. La ville-centre de Pithiviers a vu sa population active augmenter fortement dans les années 1970 mais celle-ci est en décroissance depuis 2008 et le nombre d'actifs occupés en 2013 est quasiment équivalent à celui de 1968 (environ 2200 actifs.)

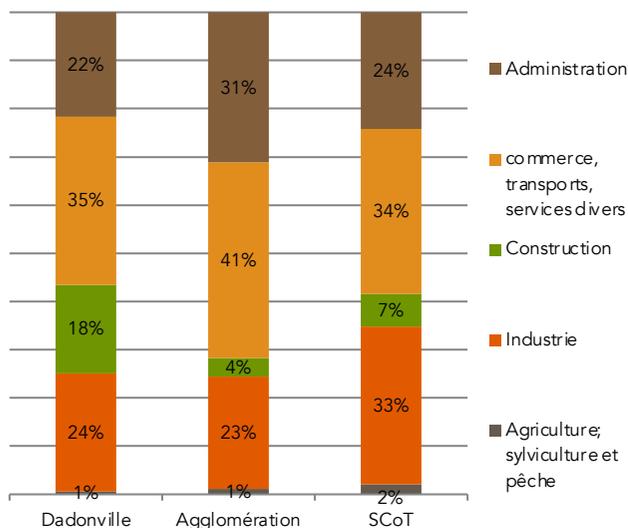
Nombre d'emplois dans l'industrie et part d'ouvriers dans la population en 2013 (Insee Géoclip)



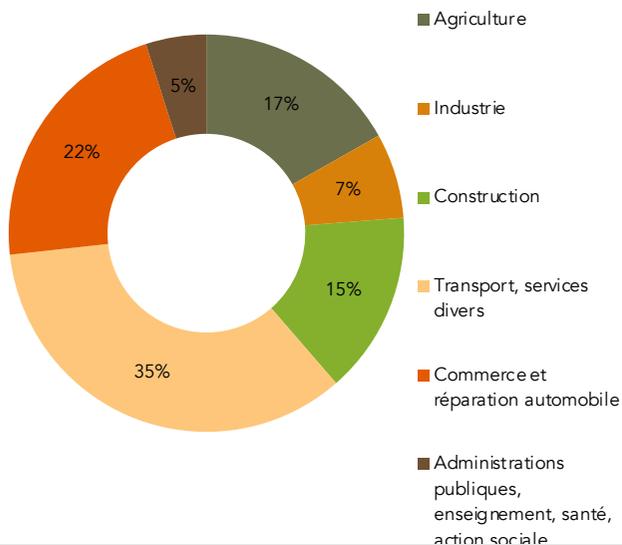
Évolution du nombre d'actifs ayant un emploi de 1968 à 2013, base 100 : 1968 (Insee, atopia)



Répartition des emplois par secteur d'activité à Dadonville en 2013 (Insee, atopia)



Nombre d'établissements à Dadonville par secteur d'activité au 1er janvier 2014 (Insee, atopia)



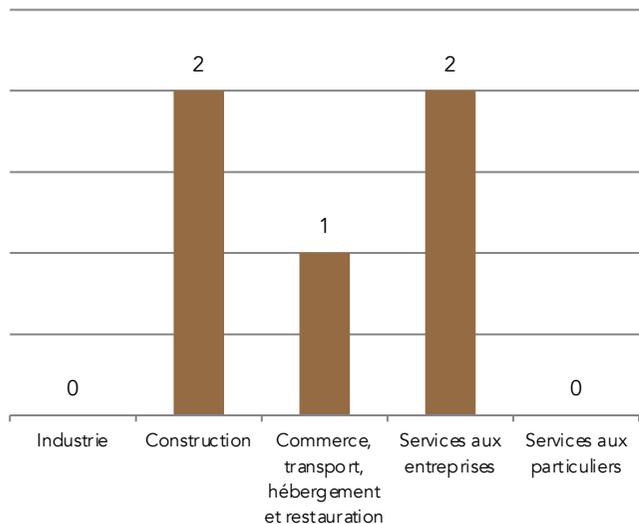
**Une économie dynamisée par le secteur tertiaire privé**

- En 2013, la commune de Dadonville concentre 492 emplois soit 8% du nombre d'emplois total présents sur l'agglomération pour 18% de la population.
- En 2013, 53% des emplois sont assurés par le secteur tertiaire privé : Construction, commerce, transport et services divers. Le reste des emplois concerne le secteur public et l'industrie qui représentent respectivement 22% et 24% des emplois de la commune. Au niveau de l'agglomération, le secteur public est le plus important.

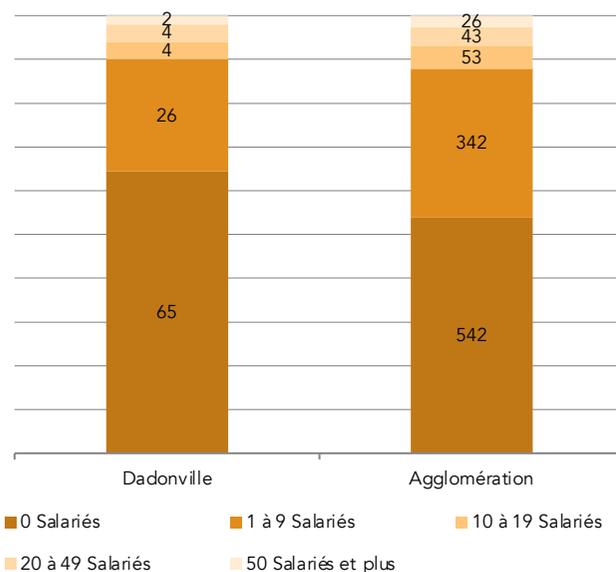
**Une centaine de petites entreprises tournées vers le tertiaire et l'agricole**

- Dadonville compte une centaine d'établissements répartis en majorité dans le secteur tertiaire privé (Construction, transport, commerce et services divers) qui représente 72% des établissements.
- Le secteur primaire représente 17% des établissements de la commune pour seulement 1% du nombre d'emplois.
- En 2014, 14 entreprises ont vu le jour sur le territoire communal, dont 13 dans le secteur tertiaire privé. Seulement deux entreprises ont plus de 49 salariés et 90% des établissements ont entre 0 et 9 salariés.

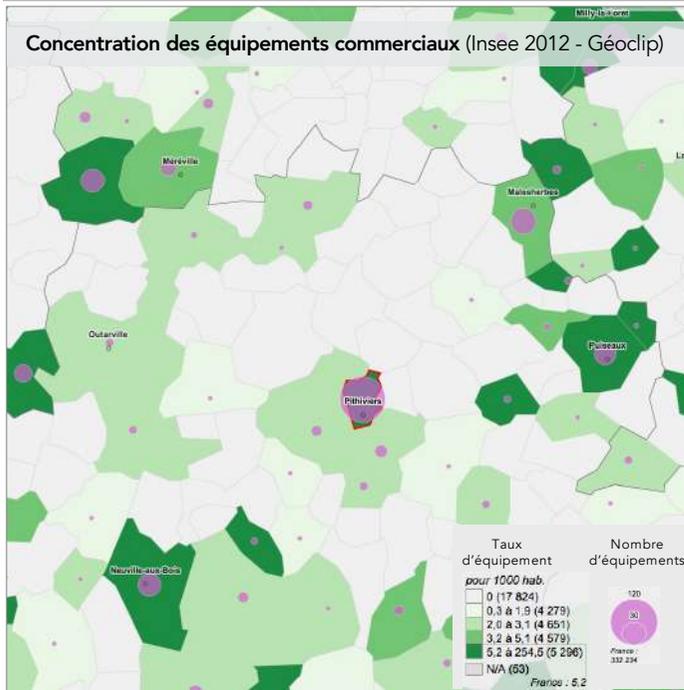
Création d'entreprises en 2014 à Dadonville (Insee CLAP, atopia)



Tailles des entreprises à Dadonville au 31 décembre 2014 (Insee CLAP, atopia)



## ZONES D'ACTIVITES COMMERCIALES



Zone commerciale des Senives



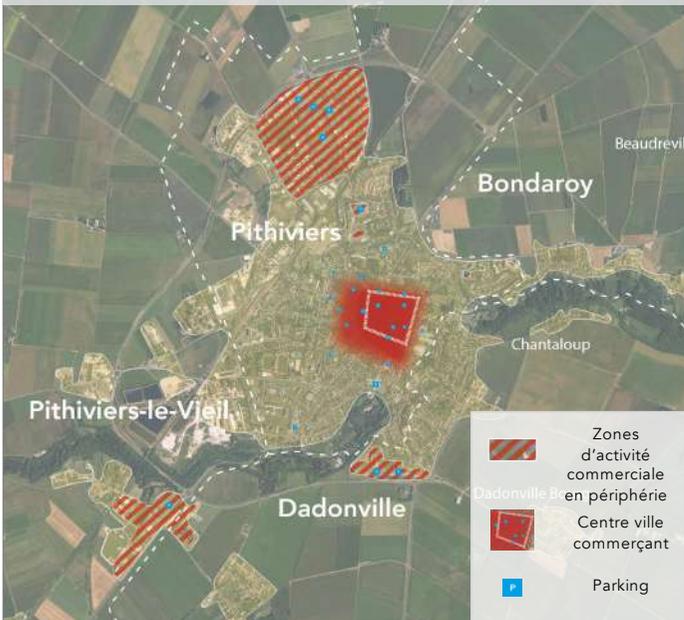
### L'agglomération pithivérienne, pôle commercial

- Avec presque une centaine d'équipements commerciaux, Pithiviers est le principal pôle commercial d'un large de bassin de vie. Les communes du territoire élargi, ne disposent pas ou peu de commerces.

### Un centre ville commerçant et trois zones d'activités commerciales périphériques

- Pithiviers est identifié comme pôle majeur secondaire par l'Insee. Deux zones commerciales jouent un rôle attractif majeur : la zone commerciale au nord englobant la ZAC de Senives et le centre ville.
- En 2014, la commune de Pithiviers recense 91 commerces (Insee) soit un taux d'équipement commercial par habitant de 10,01‰.
- Le centre-ville de Pithiviers présente une fonction commerciale attractive. Les activités commerciales s'organisent autour des axes des mails ouest et sud en se concentrant autour de la place du Martroi, de la rue la Couronne (rue piétonnière, de la rue de l'Amiral Gourdon et de la place des Halles. Quelques activités commerciales éparses dans les quartiers Nord Ouest permettent d'assurer un service de proximité : une pharmacie dans le quartier Saint Aignan et une épicerie sur la Croix Falaise.
- L'enseigne Leclerc, un des deux seuls hypermarchés (surface de vente est supérieure ou égale à 2 500 m<sup>2</sup>) du Nord Loiret est situé dans la zone commerciale des Senives située au Nord de Pithiviers. Enseigne locomotive, Leclerc est accompagnée d'enseignes spécialisées dans l'équipement de la personne, de la maison et du bricolage. Deux autres zones d'activités commerciales sont aménagées sur l'agglomération. La zone commerciale de Pithiviers-le Vieil (8 grandes surfaces dont un supermarché Intermarché) et L'ensemble commercial de la Groue, implanté à Dadonville (carrefour Market, Delbard, Aldi...).

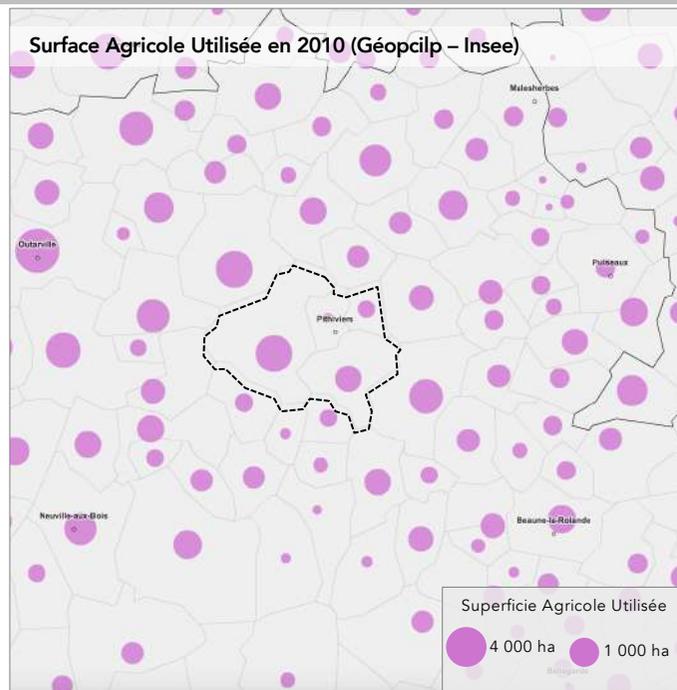
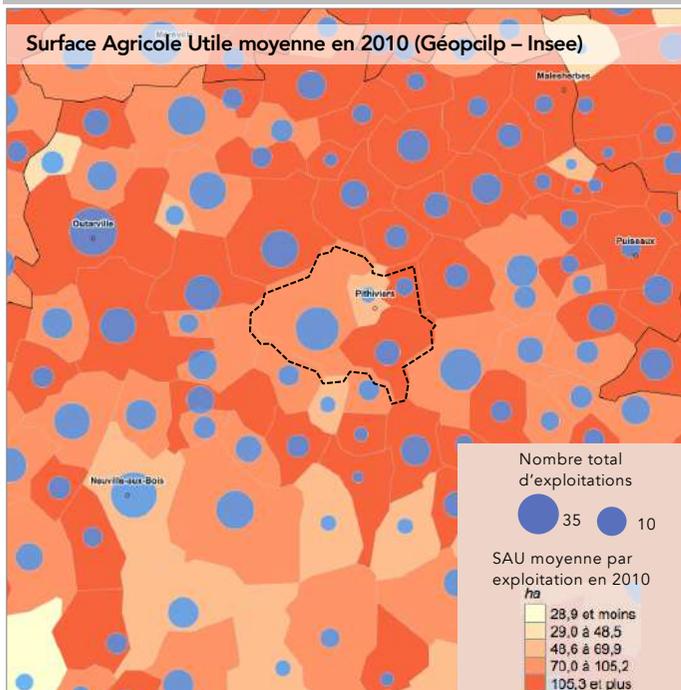
Zones d'activités commerciales de l'agglomération



Commerces du centre-ville – Place Martroi



## ACTIVITÉS AGRICOLES



### Une activité agricole dynamique

- La superficie de la commune est de 1 821 ha et celle des espaces agricoles est de 1 487 ha (Données RGA 2010). Depuis le premier recensement agricole de 1988, l'activité agricole est de plus en plus importante car elle occupe 82% de la superficie totale de la commune contre 80% en 2000 et 79% en 1988.
- Si la superficie des SAU augmente, le nombre d'exploitants diminue (10 exploitant en 2010 contre 25 en 1988). Les tailles des exploitations sont donc plus grande d'année en année
- L'ensemble de l'agglomération compte 5 250 ha de SAU avec environ 50 exploitations (données RGA 2010) Dadonville représentent presque un tiers de la SAU de l'agglomération.
- Malgré la diminution de SAU ces 20 dernières années sur l'ensemble de l'agglomération, l'activité agricole du territoire représente une activité économique importante.

Champ de betteraves - Dadonville



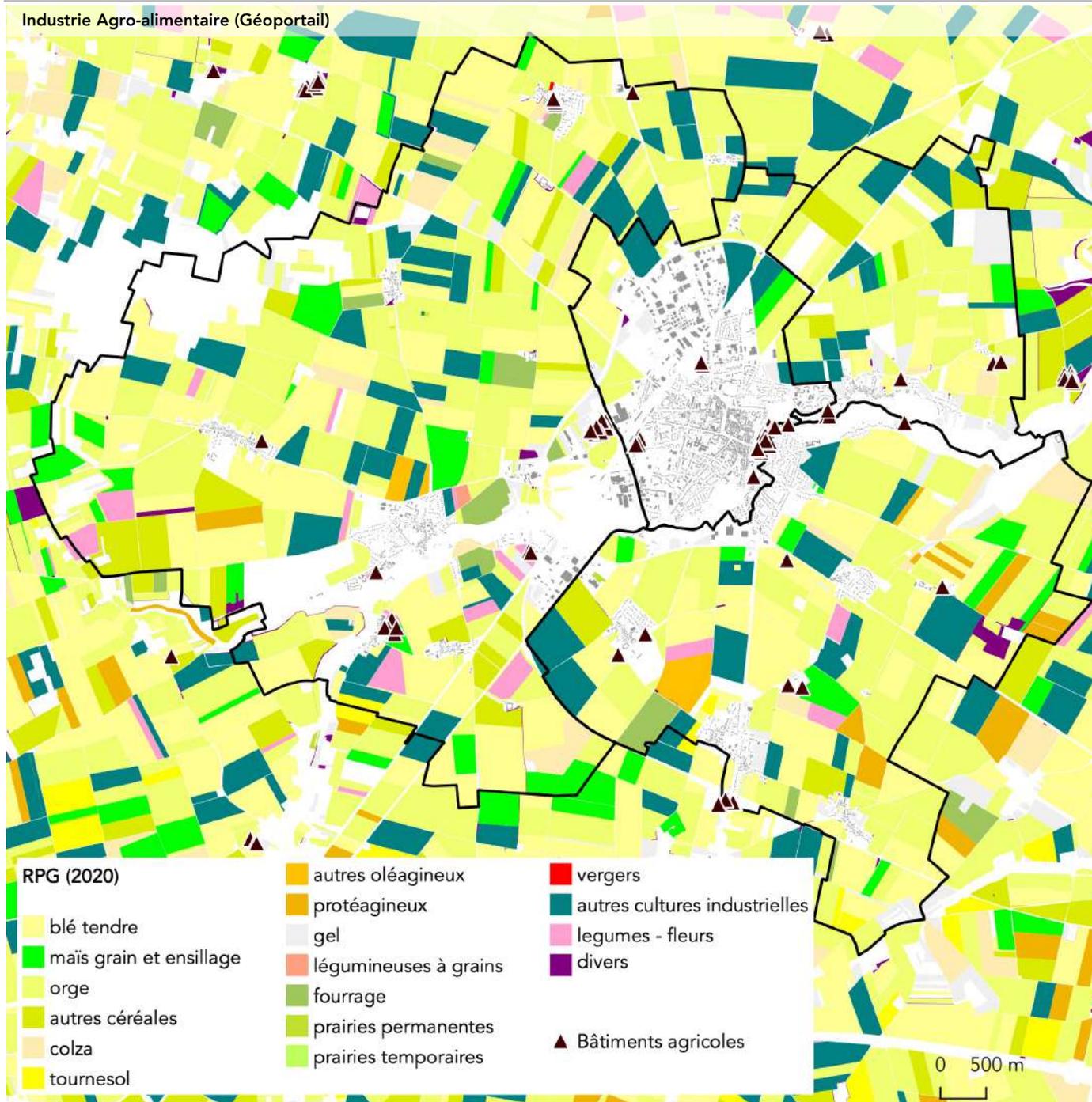
Champ de Blé près de Dadonville Bourg



Commune de Dadonville – Données RGA 2010

	1988	2000	2010
Exploitations agricoles	25	15	10
Superficie agricole utilisée (SAU)	1433	1469	1488
% de SAU, par rapport à la superficie total de Dadonville	79%	80%	82%

## ACTIVITÉS AGRICOLES



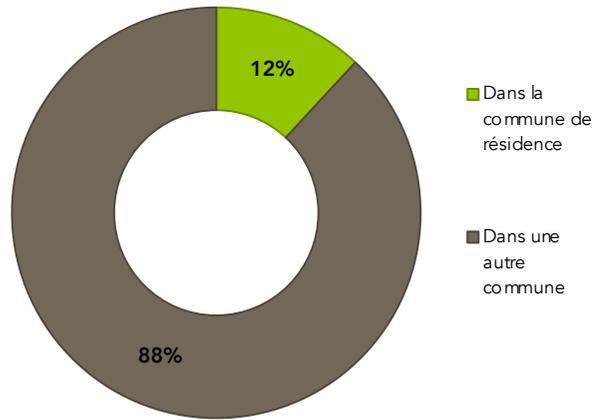
### Une agriculture céréalière et industrielle

- Le territoire communal offre une grande lisibilité agricole sur l'ensemble de sa superficie. Seule la vallée de l'Œuf se présente comme un espace non cultivé (néanmoins occupée par des jardins potagers) en dehors des différents villages et hameaux de la Dadonville.
- Les grandes cultures et cultures céréalières occupent une grande partie des surfaces agricoles. La production se concentre sur les céréales et oléoprotéagineux, betteraves et légumes.
- Malgré la crise de la betterave, la Société Vermandoise de Sucreries a décidé de continuer sa production et a incité les agriculteurs locaux à ne pas abandonner la betterave.
- L'orge est une autre culture stratégique du territoire qui permet d'alimenter la malterie de Pithiviers-Le-Vieil. La Beauce est un des terroirs les mieux adaptés à sa culture et permet d'obtenir une production de grande qualité.
- Une petite activité horticole se distingue à Grantarvilliers.
- La commune dispose ainsi de plusieurs sites et sièges d'exploitation disséminés sur l'ensemble du plateau agricole. Ces sites se situent essentiellement en limites de hameaux marquant une transition entre l'espace de culture et l'espace urbain.

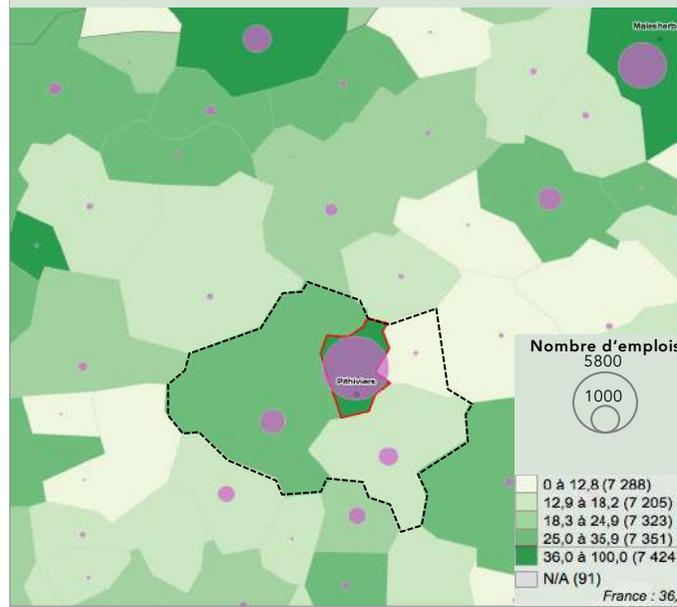


## **MOBILITES**

Lieu de travail des actifs de Dadonville ayant un emploi (2012) (Insee, atopia)

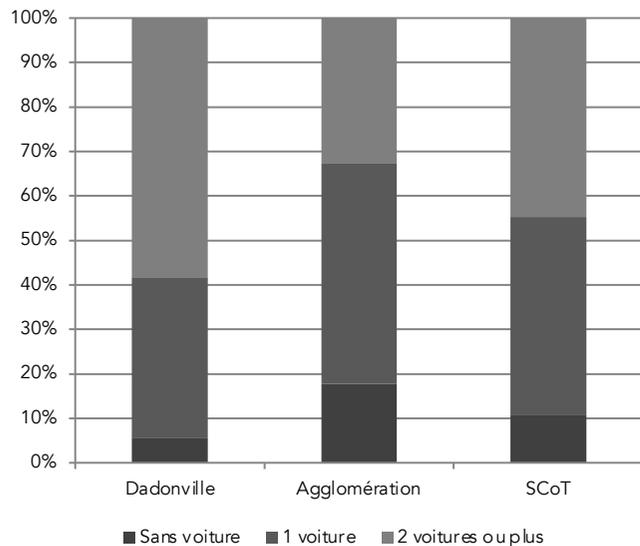


Part de la population active travaillant dans la commune de résidence et nombre d'emplois par commune 2012 (Géoclip - Insee)

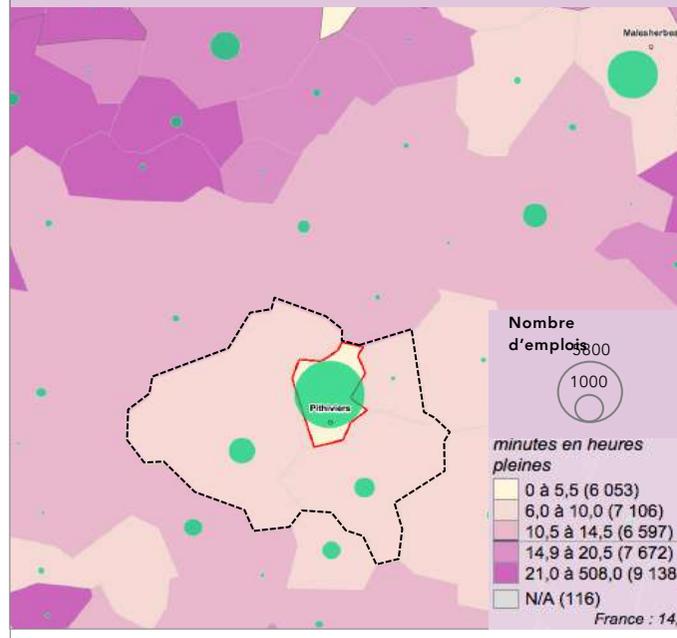


- En 2012, 90% des actifs de Dadonville travaillent dans une autre commune. 79% des emplois de l'agglomération sont localisés à Pithiviers donc une grande partie des habitants de Dadonville doivent se déplacer pour travailler dans la ville-centre, dans le reste du Loiret ou en Île-de-France.
- 14% de Dadonvillois travaillent dans une autre région, principalement en Île-de-France.
- Une grande partie des emplois de l'agglomération sont concentrés à Pithiviers. Cela oblige les actifs qui résident en périphérie de la ville à se déplacer pour travailler. Plus de 90% des ménages disposent d'au moins une voiture à Dadonville et plus de 80% pour la population de l'agglomération.
- Les transports en commun sont peu utilisés par la population (moins de 3,5% de la population).

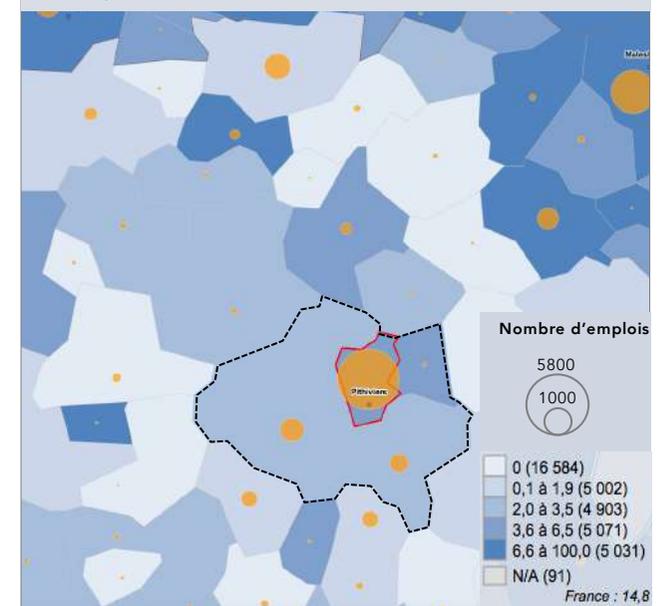
Équipement automobile des ménages en 2012 (Insee, atopia)



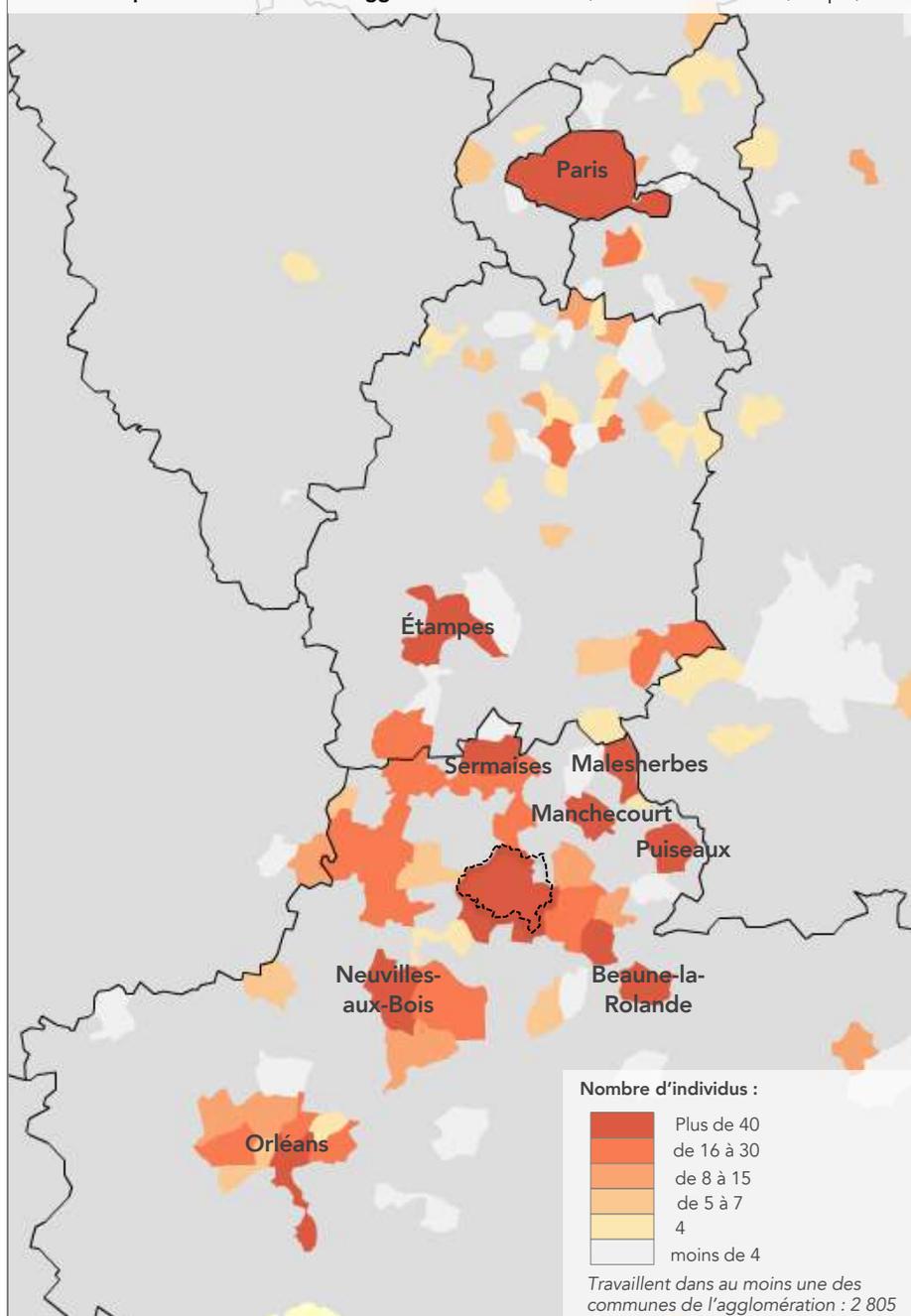
Temps médian de trajet domicile-travail 2011 (Géoclip - Insee)



Part de la population utilisant les transports en commun 2011 (Géoclip - Insee)



Lieux d'emploi des habitants de l'agglomération en 2013 (Insee base MIGCOM, atopia)



## Un axe des lieux d'emplois allant d'Orléans à Paris

- Les communes d'emploi des actifs de l'agglomération s'étendent sur un axe large allant de Paris à l'agglomération orléanaise. Ainsi 30% des actifs travaillent dans le département du Loiret. Les actifs de l'agglomération rayonnent dans un large bassin du nord du Loiret à destination des principales villes de cette partie du département (Malesherbes, Beaune-la-Rolande, etc.).
- L'Île-de-France représente 11% des déplacements d'actifs vers Étampes, le reste de l'Essonne et Paris avec la petite couronne.

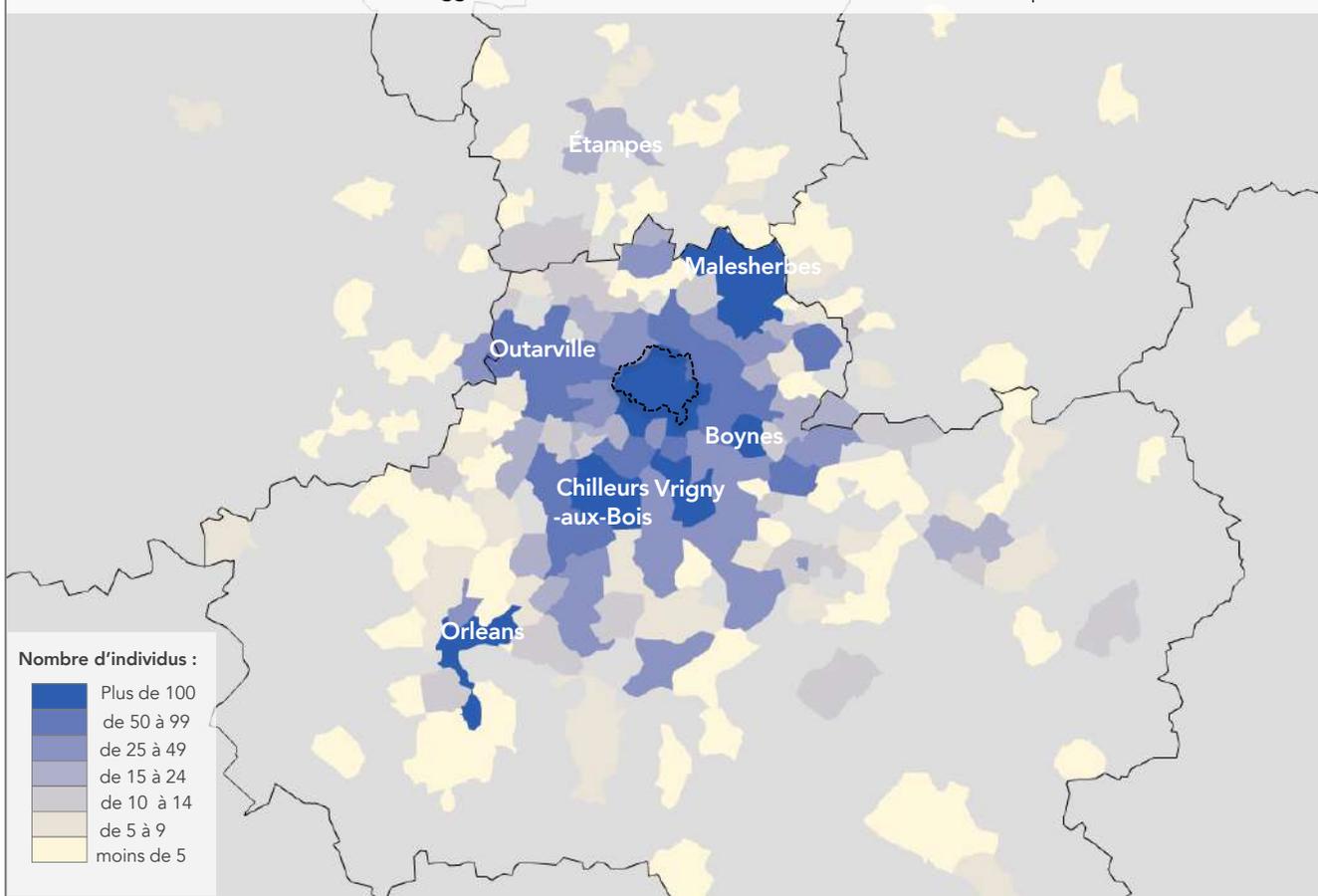
## Une concentration de l'emploi à Pithiviers

- Les mobilités domicile-travail internes à l'agglomération représentent au total 57% des actifs avec une concentration des déplacements vers Pithiviers qui polarise 45% de ces mobilités domicile-travail, avec des actifs qui habitent en majorité dans la ville et à Pithiviers-le-Vieil.
- Bondaroy et Dadonville voient leurs actifs nettement plus multipolarisés quant à leurs lieux de travail et l'agglomération ne représente qu'environ 33% des lieux de travail des actifs résidents.

Lieux d'emploi des habitants de l'agglomération en 2013 (Insee base MIGCOM, atopia)

Lieux de travail	Bondaroy		Dadonville		Pithiviers		Pithiviers-le-Vieil		Agglomération	
Pithiviers	32	25%	328	20%	1608	53%	287	36%	2224	45%
Pithiviers-le-Vieil	12	9%	59	4%	112	4%	156	19%	327	7%
Dadonville	0	0%	150	9%	72	2%	30	4%	253	5%
<b>Total agglomération</b>	<b>44</b>	<b>34%</b>	<b>537</b>	<b>33%</b>	<b>1792</b>	<b>59%</b>	<b>473</b>	<b>59%</b>	<b>2805</b>	<b>57%</b>
Loiret (hors agglomération)	44	34%	366	23%	860	28%	267	33%	1493	30%
Île-de-France	40	31%	164	10%	344	11%	55	7%	555	11%
Autres (région Centre-Val de Loire, Eure-et-Loir, etc.)	0	0%	12	1%	36	1%	10	1%	58	1%
<b>Nombre total d'actifs</b>	<b>128</b>	<b>100%</b>	<b>1616</b>	<b>100%</b>	<b>3032</b>	<b>100%</b>	<b>805</b>	<b>100%</b>	<b>4911</b>	<b>100%</b>

Lieux de résidence des travailleurs dans l'agglomération de Pithiviers en 2013 (Insee base MIGCOM, atopia)



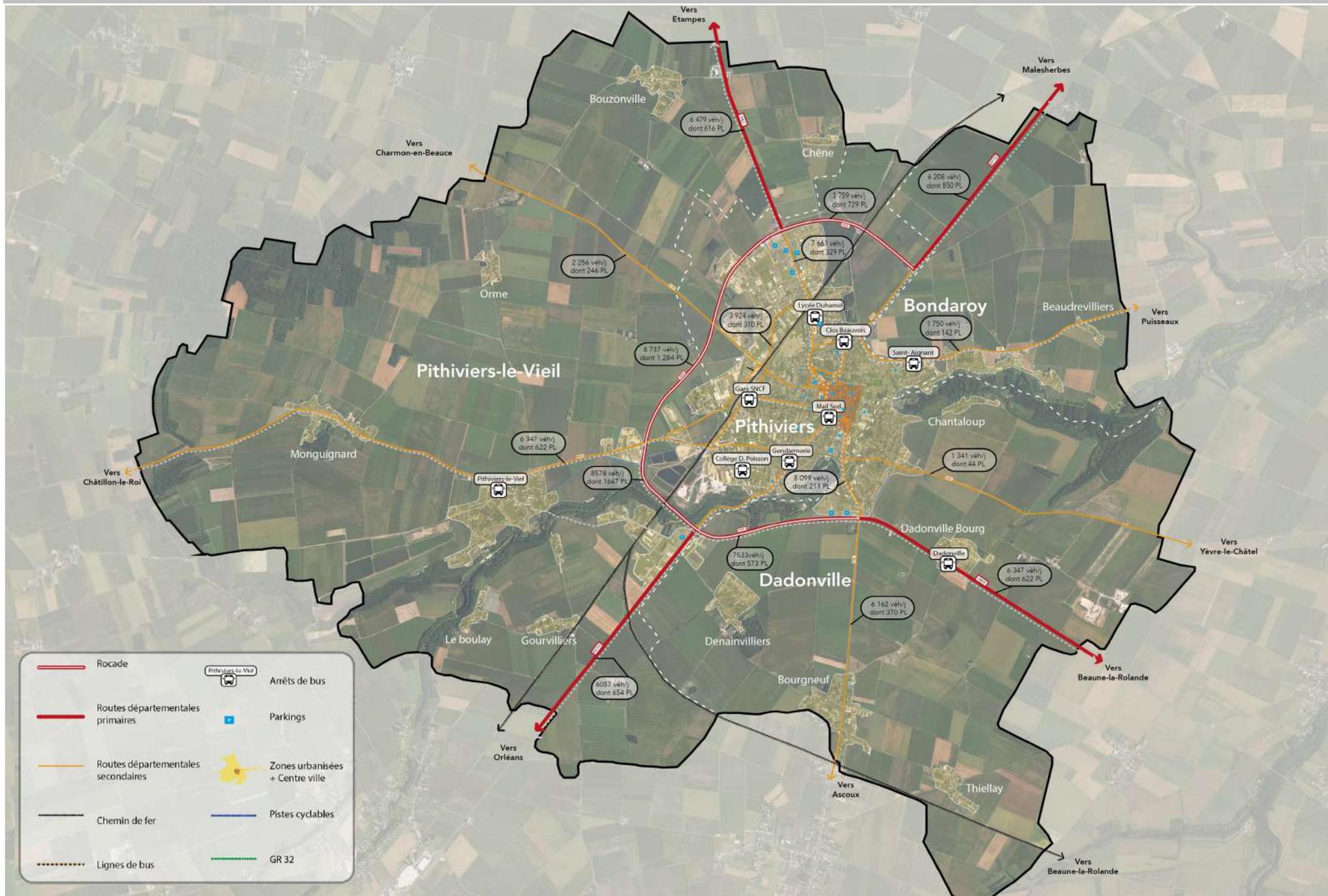
## Un large bassin d'emplois qui s'organise autour de Pithiviers

- L'agglomération pithivérienne polarise un large bassin d'emplois qui s'étend sur le nord du Loiret.
- Au sein de l'agglomération, les emplois sont occupés à 40 % par des habitants de l'agglomération et à 56% par le reste du département du Loiret. Le marché de l'emploi pithivérien attire ainsi des habitants des petites villes et communes rurales qui entourent Pithiviers (Malesherbes, Chilleurs-aux-Bois, Vrigny etc.). Celui-ci est néanmoins peu attractif pour les franciliens qui ne représentent que 4 % des actifs, principalement à Pithiviers.
- Pithiviers est le principal pôle d'emploi avec près de 6 000 emplois, occupés à 38% par des habitants de l'agglomération et à 56% par des habitants du Loiret. Pithiviers-le-Vieil et Dadonville sont des pôles d'emplois secondaires avec respectivement près de 690 emplois et 520 emplois. Ceux-ci attirent néanmoins en grande partie des actifs résidents dans la commune, qui représentent près de 50% du total des actifs.

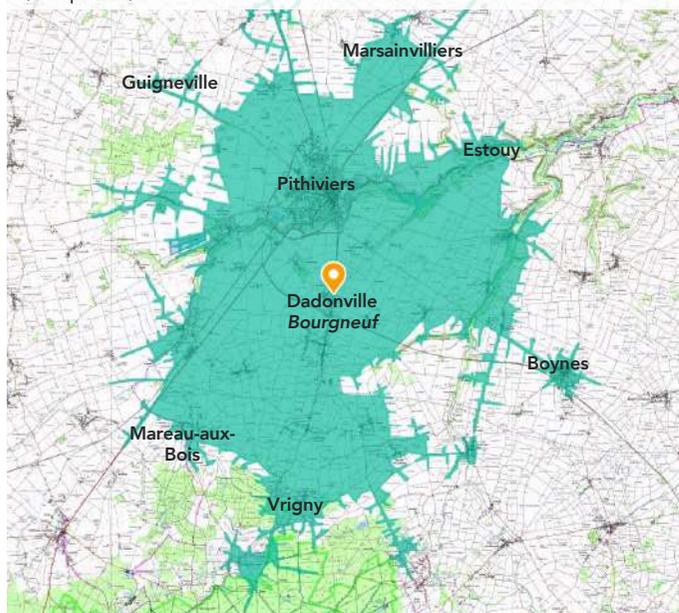
Lieux de résidence des travailleurs dans l'agglomération de Pithiviers en 2013 (Insee base MIGCOM, atopia)

Lieux de résidence	Dadonville		Pithiviers		Pithiviers-le-Vieil		Agglomération	
Pithiviers	72	14%	1608	27%	112	16%	1792	25%
Pithiviers-le-Vieil	30	6%	287	5%	156	23%	474	7%
Dadonville	151	29%	328	6%	59	9%	539	8%
Bondaroy	0	0%	32	1%	12	2%	60	1%
<b>Total agglomération</b>	<b>253</b>	<b>48%</b>	<b>2255</b>	<b>38%</b>	<b>339</b>	<b>49%</b>	<b>2865</b>	<b>40%</b>
Loiret (hors agglomération)	261	50%	3305	56%	323	47%	3890	54%
Ile-de-France	8	2%	229	4%	27	4%	266	4%
Autres (Région Centre, Eure-et-Loir)	0	0%	122	2%	4	1%	142	2%
<b>Nombre total d'actifs</b>	<b>522</b>	<b>100%</b>	<b>5911</b>	<b>100%</b>	<b>693</b>	<b>100%</b>	<b>7163</b>	<b>100%</b>

# AXES ROUTIERS À L'ÉCHELLE DE L'AGGLOMÉRATION



Accessibilité à 15 minutes en voiture depuis Dadonville (Géoportail)



D 950



À proximité de la métropole parisienne et d'Orléans : un réseau autoroutier important

- A6 et A77 à l'Est
- A10 à l'Ouest qui relie Paris à Orléans
- A19 : nouvelle autoroute à 10 minutes au Sud de Pithiviers sur un axe Est – Ouest

L'agglomération est traversée par des départementales d'envergure régionales

- Les départementales D2152 (Malesherbes – Pithiviers – Orléans), D921 (Axe Nord – Sud depuis Etampes), D950 (Pithiviers – Beaune-la-Rolande) et enfin la D927 (Tourey – Pithiviers), sont toutes reliées à la rocade de Pithiviers. La commune de Dadonville est elle, traversé par la départementale D950 et la D921.

- Ces départementales sont toutes fréquentés quotidiennement par au moins 6000 véhicules dont 600 poids lourds.

Réseau routier 2018 - Rocade



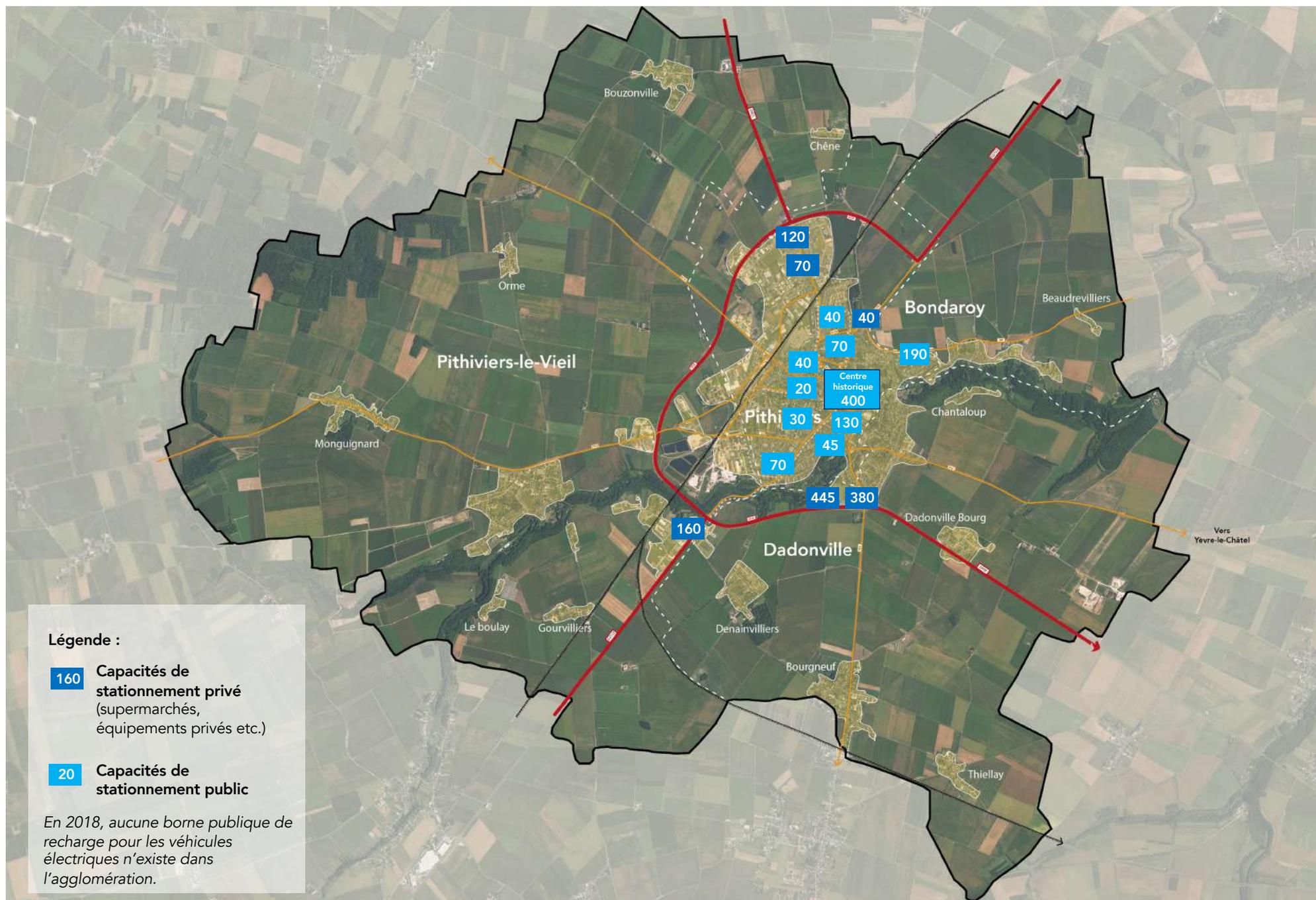
D 921

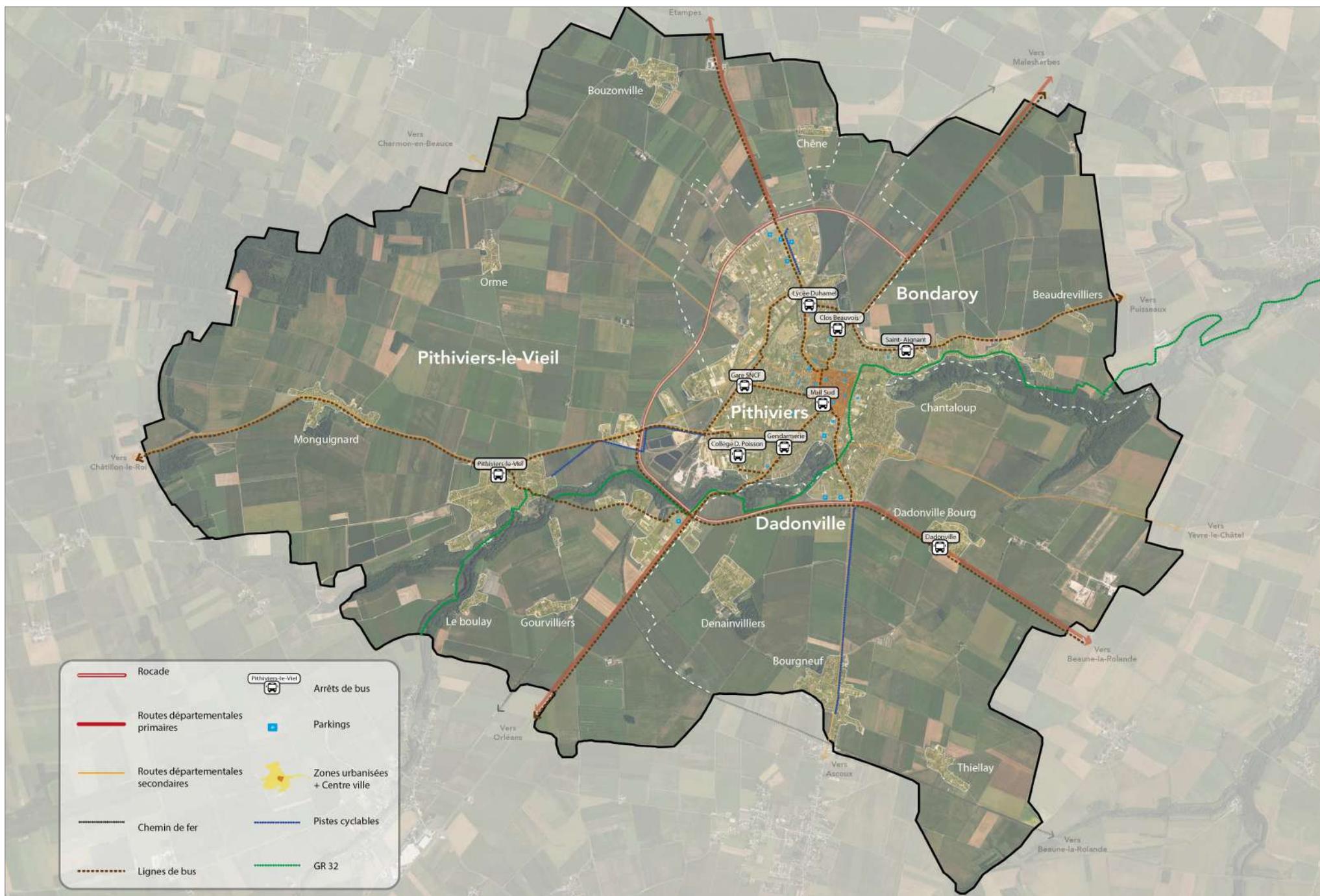


- Ainsi la nouvelle rocade de Pithiviers à un flux journalier de plus de 8000 véhicules dont au moins 1500 poids lourds. Cependant, certains secteurs situés à l'intérieur de la zone urbanisée comme le secteur d'activité économique au Nord de la ville, ont aussi un flux routier très important : 8200 véhicules dont environ 350 poids lourds.

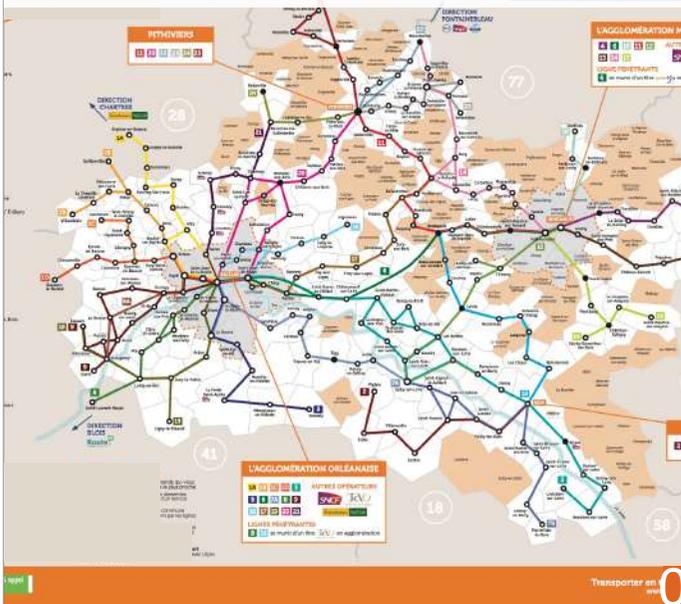
Une organisation routière concentrique à l'échelle de l'agglomération

- Les centres-bourg des communes de Bondaroy, Dadonville et de Pithiviers-le-Vieil sont tous reliés directement à la rocade de Pithiviers et à son centre-ville.
- L'accès en voiture depuis ces communes est très rapide (moins de 10 minutes) et ne pose pas de problème de stationnement que ce soit dans les zones d'activités ou dans le centre-ville.





Extrait de la carte générale du réseau de bus départemental Ulys (www.loiret.fr)



Minibus pour les transports à la demande (www.loiret.fr)



## Une offre de transport reliant Pithiviers aux autres villes du Loiret

- Le réseau départemental « Ulys » propose 6 lignes de bus au départ de Pithiviers. Ces lignes sont à destination d'Orléans (12 trajets par jour), Outarville (1 à 2 trajets par jour), Malesherbes (8 trajets par jour), Puiseaux (6 trajets par jour), Beaune-la-Rolande (3 trajets par jour) et Etampes en Essonne (6 trajets par jour).
- Les villes d'Etampes et de Malesherbes, permettent de rejoindre Paris avec le Transilien ou le RER en respectivement 1h et 1h30.
- La ligne de chemin de fer qui traverse Pithiviers, n'assure plus le transport de voyageur. Ces lignes de bus sont donc le seul moyen de transport en commun pour se rendre dans les autres villes du Nord du département.

## Des transports à la demande connectant les communes périphériques à Pithiviers

- Parallèlement aux bus départementaux, le réseau « Ulys » met à disposition un service de Transport à la Demande (TAD). Celui-ci permet aux habitants des communes périphériques de se rendre à Pithiviers deux fois par semaine (le mercredi et le vendredi).

Chemin de randonnée au Nord-Ouest du territoire



Piste cyclable le long de la RD921



## Peu de pistes cyclables et de nombreux chemins communaux

- Sur Dadonville, le long de la RD 921, une piste cyclable réalisée en contre allée borde la voie et est séparée de cette dernière par un aménagement paysager.
- Des pistes sont également praticables en vélo le long de l'Œuf, principalement à l'Est de Pithiviers.
- Dans la vallée de l'Œuf, on retrouve de nombreux sentiers de randonnées dont le GR 32 qui suit le cours de l'Œuf. Celui-ci passe par Pithiviers-le-Vieil, Pithiviers, Dadonville et Bondaroy pour rejoindre Malesherbes et le GR 1 à l'est. A l'ouest il passe par Escrennes, Mareau-aux-Bois et continue vers le sud.



## **EQUIPEMENTS**



# EQUIPEMENTS À L'ECHELLE DE L'AGGLOMÉRATION : ENSEIGNEMENT

## Enseignement supérieur et Lycée en 2017 :

- 1 Lycée Jean de la Taille : BTS, CAP et Bac professionnel
- 2 Lycée Duhamel du Monceau : BTS, Bac général et technologique
- 3 Lycée privée Blanche de Castille – Saint-Grégoire : Bac professionnel

## Collèges

- 3 Collège privé Saint-Grégoire
- 4 Collège Denis Poisson - depuis remplacé par deux nouveaux collèges

## Ecoles primaire et maternelle

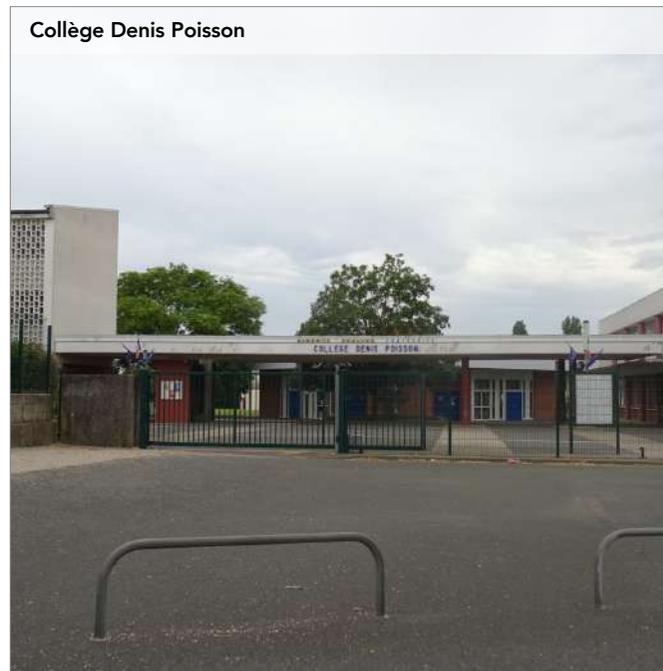
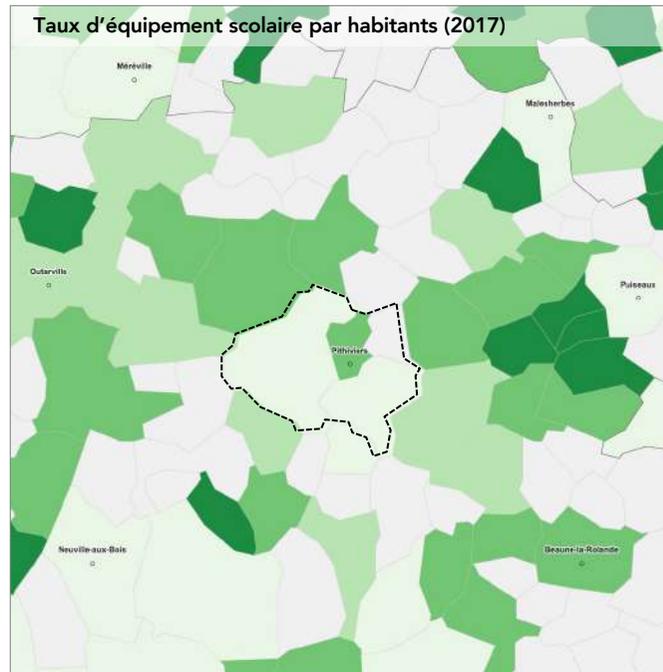
- 5 Ecole privée Saint-Agnant
- 6 Ecole du Clos Beauvoys
- 7 Ecole de Dadonville
- 8 Ecole Christian Charbonnier à Pithiviers-le-Vieil

## Ecoles primaires

- 9 Ecole Charles de Gaulle
- 10 Ecole Abbé Regnard

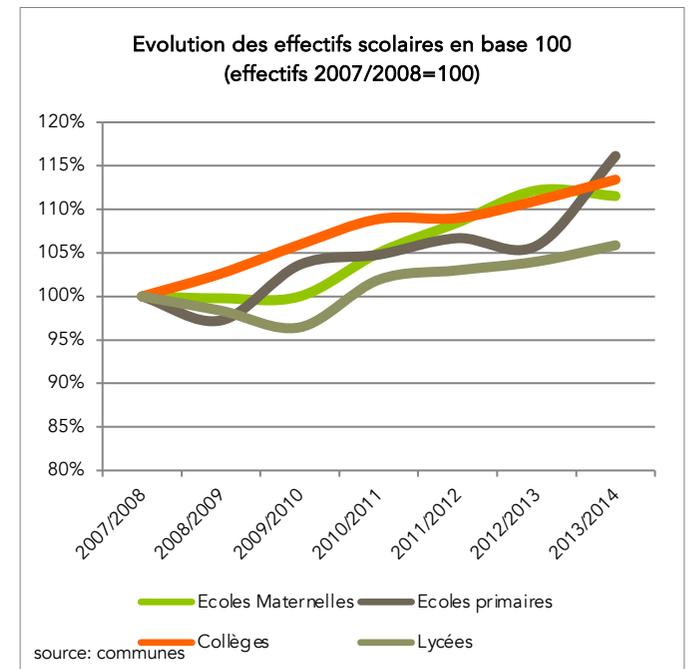
## Ecoles maternelles

- 11 Ecole Antoine Beaunieuw
- 12 Ecole Denis Poisson



## Un nombre important d'écoles maternelles et primaires

- Le nombre important d'habitants sur Pithiviers et son rôle de ville centre induit un nombre conséquent d'écoles maternelles, primaires, d'enseignement du second degré, technique et professionnel sur le territoire.
- Ces structures scolaires sont réparties essentiellement dans le centre, au sud-ouest et sud et au nord. Les quartiers ouest présentent peu d'équipements scolaires et notamment de second degré.
- L'agglomération possède au total 7 écoles maternelles, 7 écoles primaires, 2 collèges, 2 lycées et 1 lycées professionnel. Depuis une dizaine d'années, les effectifs augmentent, principalement dans les collèges, écoles, primaires et maternelles.
- Au vu des effectifs scolaires, du nombre de classes et de la pyramide des âges, la création d'un collège semble nécessaire sur Pithiviers.



## EQUIPEMENTS À L'ECHELLE DE L'AGGLOMÉRATION : SERVICES MEDICAUX

### Sport

- 1 Stade de Football de Pithiviers-le-Vieil
- 2 Centre hippique du Pithiverais
- 3 Complexe sportif Marcel Piquemal - Terrain de Tennis – Centre Aquatique
- 4 Terrain de Football et de Basket
- 5 Stade Pierre Comets – Gymnase de Joinville
- 6 Plateau sportif Franz Shubert
- 7 Gymnase Saint Aignan
- 8 Plateau Sportif du Clos Beauvoys
- 9 Domaine de Bellecour
- 10 Terrain de Tennis de Dadonville
- 11 Stade de Football et de basket
- 12 Skate Park

### Loisirs

- 1 Cinéma
- 2 Médiathèque
- 3 Théâtre du Donjon
- 4 La chapelle : espace d'art contemporain
- 5 Salle des fêtes de Pithiviers-le-Vieil
- 6 Salle des fêtes de Dadonville

### Services médicaux

- 1 Centre Hospitalier de Pithiviers
- 2 Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel
- 3 Centre médico psychologique pour adulte
- 4 Centre médico-psychologique (CMP) et Centre de thérapie à temps partiel pour enfants et adolescents (CATTP)

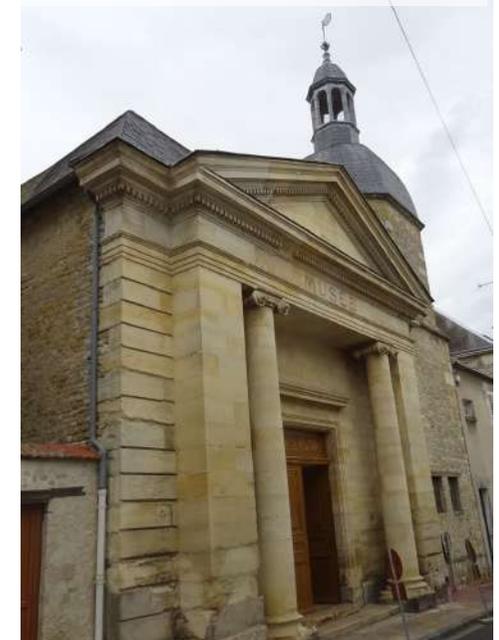
### Equipements sportifs et de loisirs

- La ville centre de Pithiviers et Pithiviers-le-Vieil se démarquent des autres communes de l'agglomération en terme d'équipements de loisirs et sportifs et présentent des activités ayant une portée supra communale : piscine, centre équestre, aérodrome, base de loisirs de Bellecour et de Bel Ebat, train touristique....
- Les équipements de loisirs de Dadonville et Bondaroy passent avant tout par les éléments liés à la vallée de l'Oeuf, les parcs des Châteaux de Denainvilliers ou Solvins.
- De part son statut de ville centre, Pithiviers compte de nombreux équipements administratifs et services (la poste, la perception, la gendarmerie, les guichets de banque, l'ANPE, l'office de tourisme, le centre SICAP...) répartis sur l'ensemble de la commune dont dépendent les communes de l'agglomération Bondaroy, Pithiviers-le-Vieil, Dadonville.

Centre aquatique



La chapelle



Parc et château de Bellecour



## EQUIPEMENTS À L'ECHELLE DE L'AGGLOMÉRATION : SERVICES MEDICAUX

Centre Hospitalier de Pithiviers



Crèche « À petits pas » à Pithiviers



EPHAD Safran à Pithiviers



Complexe sportif Marcel Piquemal



Médiathèque de Pithiviers



Théâtre du Donjon



Cinéma – Le Maille



### Equipements de petite enfance

- A l'échelle de l'agglomération, les équipements pour la petite enfance sont essentiellement axés sur Pithiviers qui elle-même présente peu de structures d'accueil.

### Equipements pour personnes âgées

- A l'échelle de l'agglomération et au vu du vieillissement de la population, l'offre en structures d'accueil pour personnes âgées semble réduite avec seulement 3 structures sur Pithiviers. À la vue du vieillissement de la population et à l'échelle de l'agglomération, il y a un enjeu dans l'accueil des personnes âgées.

### Equipements sociaux et de santé

- Pithiviers concentre l'essentiel des équipements sociaux et de santé de l'agglomération avec le centre hospitalier de Pithiviers : le Centre Hospitalier de Pithiviers (CHP), le centre thérapeutique à temps partiel, 2 centre médico-psychologique pour mineur et adulte (CAP et CATTP) et un centre médico-scolaire.
- Le centre hospitalier de Pithiviers (10 Bd Beauvallet), avec ses 271 lits, propose une offre de proximité qui regroupe : une unité d'urgences/SMUR/hospitalisation de très courte durée connaissant une évolution de près de 10% par an, un pôle mère enfant (plus de 600 accouchements en 2008, maternité de niveau 1) assurant une activité d'obstétrique, de chirurgie gynécologique, d'IVG et de consultations, des services de médecine et de soins de suite assurant une prise en charge en aval des services d'urgences et en liaison avec la médecine de ville. Un plateau technique complet (biologie, radiologie, échographie) permettant une prise en charge totale avec l'implantation d'un scanner en 2009.
- Les communes de Pithiviers-le-Vieil et de Dadonville sont chacune pourvues d'une structure de santé avec des maisons d'accueil spécialisée pour personnes handicapées.

## ACTIVITES TOURISTIQUES

Musée des transports à Pithiviers



Eglise Saint Salomon – Saint Grégoire à Pithiviers



- Le GR 32 le long de la vallée de l'œuf et traverse des sites naturels remarquables : à Pithiviers-le-Vieil, on y découvre un étanget une esplanade bordée par une rangée de platanes bicentenaires.
- La tradition gastronomique remonte au temps des Carnutes. Le Pithiviers est la spécialité locale. La ville est également réputée pour son pain d'épices.

### A PITHIVIERS :

- Eglise Saint Salomon – Saint Grégoire XIe, XIIe, XVe, XVIe, XVIIe siècle
- Crypte de l'ancienne Collégiale Saint Georges
- Musée des Transports - Chemin de Fer touristique, implantés près de la gare
- La piscine, le cinéma et le théâtre

### A PITHIVIERS-LE-VIEIL

- Site gallo-romain et Musée de Pithiviers-le-Vieil - Les Roses anciennes d'André Eve
- le centre équestre
- l'aérodrome possède un potentiel de développement dans la mesure où les aérodromes de tourisme en Île de France sont menacés par l'extension de l'urbanisation

### A BONDAROY

- Manoir de Bondaroy

### A DADONVILLE

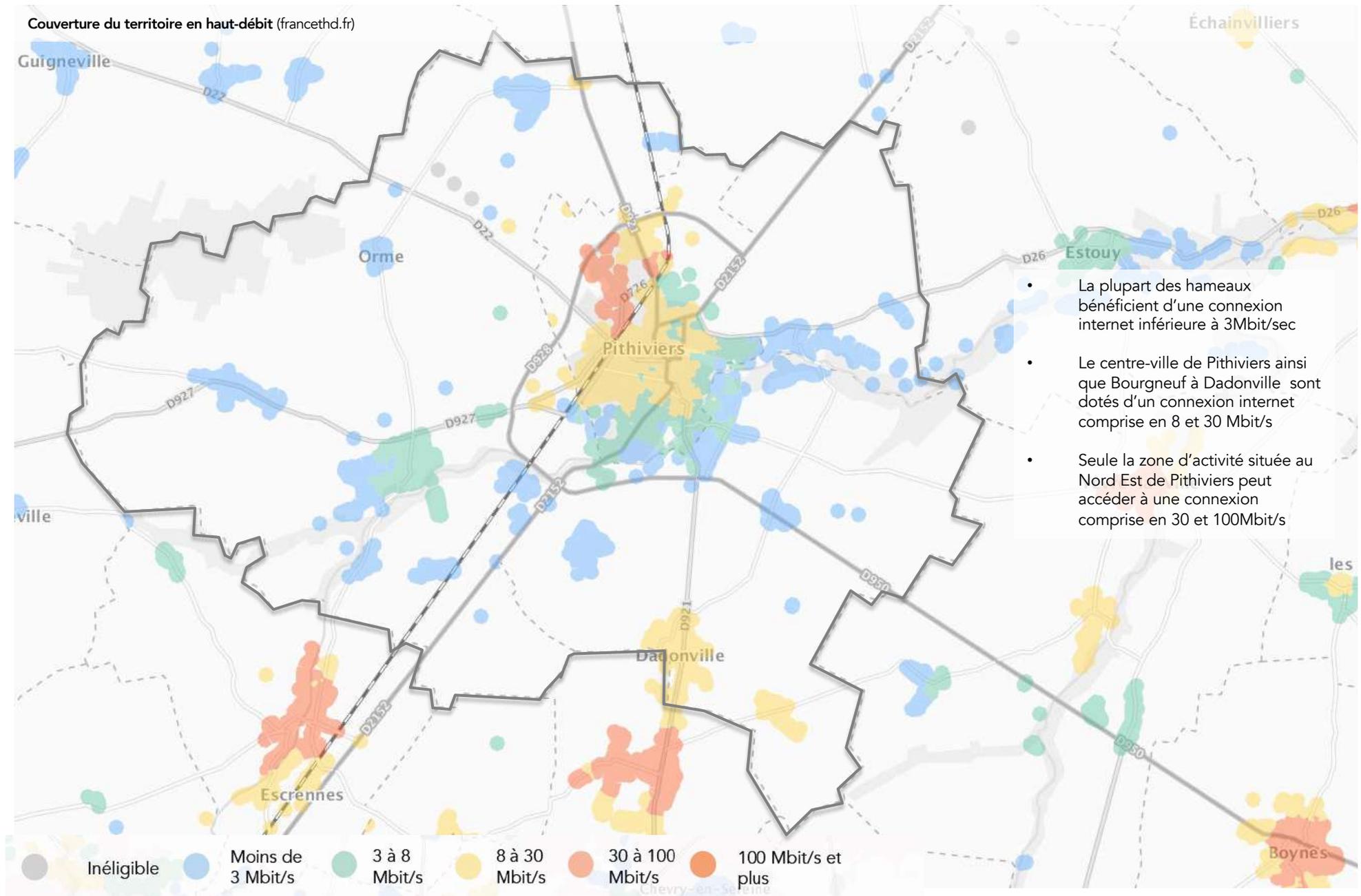
- Château de Denainvilliers

GR 32 le long de l'œuf à Pithiviers-le-Vieil



Manoir de Bondaroy







## **ÉTAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT**

## PAYSAGE VÉGÉTAL



Solvins



Le Bourg



Vallon de Secval depuis le nord du bourg



Plateau céréalier vers le bourg



Activités à la porte du Gâtinais



Vallée de l'Œuf à Solvins

## Grandes entités paysagères

En première approche, le paysage du secteur étudié apparaît comme une vaste plaine à champs ouverts, parcourue par des routes rectilignes et d'où émergent l'église de Pithiviers, les éoliennes et les bâtiments industriels.

Dans un second temps sont perçus : la ville de Pithiviers, les bourgs et grandes fermes qui se détachent sur la plaine. Bien que, par contraste avec sa riche végétation, la vallée de l'Œuf soit un élément majeur du paysage, son encaissement et sa relative étroitesse ne la font apparaître qu'en dernière analyse.

La commune de Dadonville est occupée en grande partie d'un large plateau céréalier d'où émergent quelques unités d'habitations.

## Espaces bâtis

Le territoire communal de Dadonville est divisé en plusieurs unités bâties de différentes importances implantées dans le paysage rural. Quelques hameaux accolés (Le Prieuré, Le Parc, Montbarbet) sont limitrophes au centre urbain de Pithiviers, sur le versant sud de l'Œuf. Plusieurs autres hameaux ponctuent l'horizon : Denainvilliers, Bourgneuf, Thiellay. Il en est de même de Dadonville-bourg.

Quelques fermes isolées présentent aussi un réel impact paysager : les fermes de Secval et du Murget.

## Plateau Céréalier

Ce type de paysage occupe la majeure partie du territoire communal. Les arbres et bosquets sont rapidement remarquables de par le peu de relief du territoire.

## Vallée naturelle et partiellement artificialisée

La vallée de l'Œuf marque la limite nord du territoire communal. Elle est rejointe à l'est par la vallée de Solvins, elle-même précédée par la vallée sèche de Secval. Cette partie de la vallée présente une végétation riche floristiquement et faunistiquement.

Sur la partie nord, en contact avec Pithiviers, s'étendent serres et potagers, au nord de la rue du Château d'eau.

## Zones d'activités économiques

La zone d'activités de la Porte du Gâtinais vient marquer la limite de l'urbanisation dans la continuité sud-est de Pithiviers, au nord de la rocade. L'aménagement qualitatif de cette ZA permet une bonne intégration des bâtiments d'activités dans le paysage.

Les quelques activités bordant la RD 921 au sud de la voie ferrée sur Grantarvilliers/Bourgneuf séparent la commune de la ville voisine, Ascoux. Aucun aménagement ne structure ce secteur dédié aux activités (jardinerie, bâtiments à l'abandon, grossiste en vin,...).



Plateau agricole vers Solvins



Plateau céréalier vers la RD 921



Vallon de Secval (vers le sud)



Vallée de l'Œuf en limite communale avec Pithiviers (allée du parc)



Allée du bois de Solvins



Alignements devant le château de Denainvilliers

### Le plateau agricole

Le relief du plateau est très peu accentué : entre 115 m et 125 m d'altitude. La culture extensive sur de grands champs ouverts a pratiquement éliminé tous les espaces boisés. Ceci permet des vues lointaines où le regard n'est attiré que par les éléments bâtis : ville, fermes isolées, châteaux d'eau et ouvre ainsi des vues sur la ville centre de Pithiviers (Flèche de l'église, bâtiments de la zone d'activités industrielles).

### Les vallées

Au nord du territoire communal de Dadonville, après son passage en fond de vallée aménagé en serres et jardins potagers en majeure partie sur Pithiviers, la vallée de l'Œuf retrouve un caractère naturel et est assez boisée. Une partie du terrain assez marécageuse est occupée par une Aulnaie.

La vallée de Secval qui précède la vallée de Solvins, est marquée par quelques essences de marronniers ou acacias.

La vallée de Solvins qui est alimentée par des sources, à fond humide, est majoritairement occupée par le frêne et le peuplier. La flore est ici très riche puisque l'on atteint près de 150 espèces.

### Les boisements

Le bois de Solvins est un massif boisé peuplé de nombreuses variétés : tilleuls, frênes, hêtres, charmes, chênes, acacias et pins (introduits). Au centre du bois y est planté un majestueux chêne.

Quant aux plantations d'alignement routières, on distingue :

- le long de la RD 921 vers Ascoux : des tilleuls d'état moyen forment un repère fort dans ce paysage de plateau sans relief marqué ;
- le long d'une voie reliant Denainvilliers à la RD928 : de plantation plus récente, la petite dimension de ces arbres rend cet alignement moins perceptible sur l'horizon, bien qu'il se prolonge jusqu'à la masse arborée du parc du château ;
- à l'est des fermes de Secval, une voie orientée vers le nord-est en direction du bois de Solvins est encadrée d'arbres fruitiers suffisamment espacés pour conserver un aspect champêtre et non pas routier.

Au nord-ouest du territoire communal vers Pontournois, le coteau sud de la vallée de l'Œuf est un coteau boisé avec des habitations dissimulées dans les boisements. A cet endroit, le cours d'eau appartient à la commune de Pithiviers. Au-delà, on note un étang sur le territoire de Dadonville.

À Bourgneuf, à la Poutelle, la commune a aménagé un espace central de qualité, aéré et paysagé : il est composé suivant un tracé géométrique, et laisse place à un jardin potager, un mail, et des pelouses, aux abords de l'école.



Les entrées de bourg de Dadonville (Géoportail)



Entrée dans Thiellay, route du Muguet



Entrée dans Denainvilliers, rue de la Croix rouge



Entrée dans le tissu aggloméré, Porte du Gâtinais



Entrée dans Bourgneuf depuis la RD 921 (Ascoux)

### Entrées de bourg

Au nord-ouest du territoire communal, la rocade de contournement de Pithiviers, la RD928, est orientée nord/est-sud/ouest avec, au nord, la vallée de l'Oeuf, au sud, l'étendue du plateau cérééalier où apparaissent les hameaux. Cette rocade vient border la ZA de la Porte du Gâtinais puis la zone bâtie du Prieuré pour rejoindre la RD123.

L'entrée via cette dernière RD se réalise depuis les hauteurs du plateau et ses champs ouverts. Cette RD irrigue un secteur d'habitat périurbain : Le Prieuré, Montbarbet, Le Parc, Chantaloup. La rue de Chantaloup se connecte également à la RD123 et représente une entrée plus discrète sur le haut du coteau de l'Oeuf qui est agrémenté de quelques constructions.

La RD 950 représente une entrée d'abord du bourg de Dadonville puis du hameau Le Prieuré pour se connecter ainsi à la RD 928. En parcourant le bourg, cette RD laisse de la zone pavillonnaire de part et d'autre avec quelques activités notamment agricoles en sortie vers le Prieuré. D'un point de vue paysager, cette RD est peu aménagée et vient comme une coupure dans sa traversée du bourg.

Le bourg est également accessible depuis une voie communale se connectant à la RD 123. Depuis ces voies, l'église est perceptible de très loin sur le plateau.

Les lieux-dits de Secval et Le Murget sont accessibles via des chemins communaux sur le plateau agricole et sont de ce fait visibles de loin.

À Denainvilliers, le hameau est structuré à l'ouest par la RD 2152, au nord par la rocade RD 928 et au sud par le site du Château. Depuis la RNIL152, puis la rue Duhamel du Monceau, l'entrée de ville se fait dans l'axe du château, et apporte une

dimension majestueuse à cette arrivée. Par l'est et le sud, la voie communale contourne le site du château pour longer ensuite sa façade principale. Accompagnée d'un alignement d'arbres de hautes tiges, l'entrée de ville se fait dans un cadre historique réellement mis en valeur avec notamment les anciennes portes devant le Château.

A Bourgneuf/Grantarvilliers, la ville est traversée du nord au sud par la RD 921. Cette voie et ses alignements de tilleuls se repèrent de loin dans le paysage plat du plateau agricole. L'accompagnement végétal crée une transition entre ville et campagne. En entrée sud sur la RD 921, la voie ferrée crée une rupture dans le paysage urbain d'autant plus qu'au sud de celle-ci, ce ne sont pas des constructions à usage d'habitat qui dominent mais des bâtiments d'activités ou jardinerie. A l'est et à l'ouest, les entrées de ville sont plus discrètes : sur l'est depuis Thiellay, comme sur l'ouest depuis Denainvilliers, les voies ont plus un caractère agricole et quelques pavillons annoncent la zone habitée.

Au nord du territoire de Dadonville, les alignements d'arbres de la rocade et de la RD921 convergent vers un rond-point paysager : c'est la Porte du Gâtinais où commence l'agglomération de Pithiviers. L'accompagnement végétal modère la présence de la zone commerciale et de ses grandes surfaces.

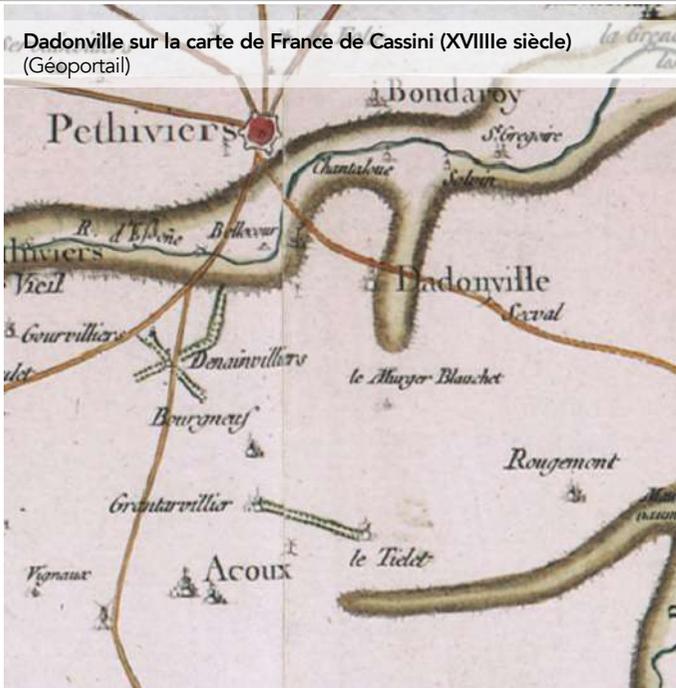
D'un point de vue paysager, il existe une dissymétrie en terme d'occupation du sol sur les communes de Bondaroy et Dadonville. En effet, au-delà du fond de vallée boisé et humide, le coteau de Bondaroy est très urbanisé alors qu'à Dadonville, seules quelques constructions s'étirent le long de la rue de Chantaloup.



## **PAYSAGE BÂTI**

## PAYSAGE URBAIN ET OCCUPATION DES SOLS

Dadonville sur la carte de France de Cassini (XVIII<sup>e</sup> siècle)  
(Géoportail)



Dadonville sur la carte d'État-major (1820 – 1866) (Géoportail)



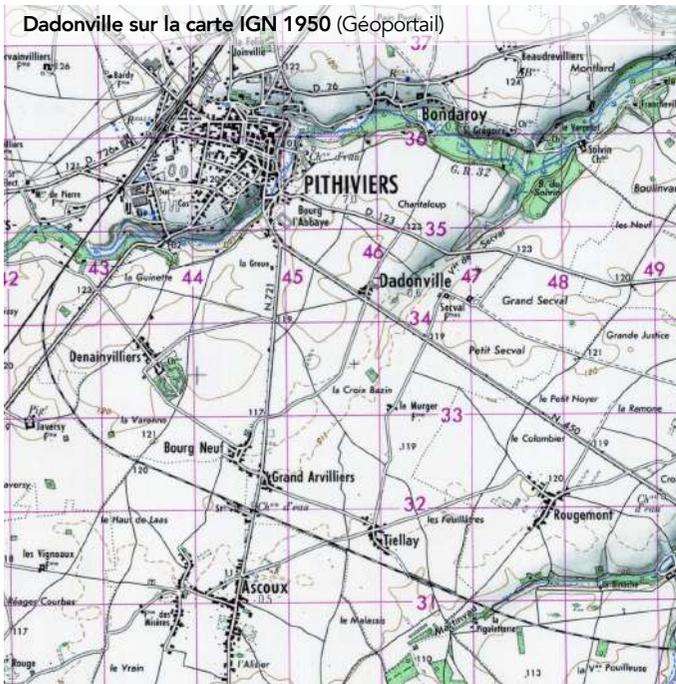
### Organisation territoriale (site, situation et histoire)

La présence de groupes humains est attestée depuis la Préhistoire à Dadonville. Le nom de la commune, Dadonville, proviendrait de *Dadonisvilla* qui signifie « le Domaine de Dado », nom d'origine franque, très courant à la fin de l'empire romain.

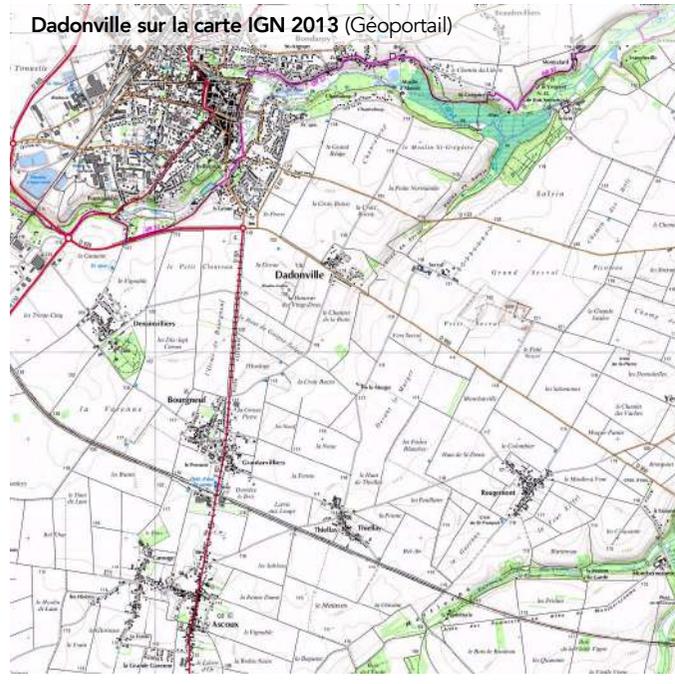
La carte de Cassini, au XVIII<sup>e</sup> siècle, mentionne déjà l'existence des hameaux composant la commune : Denainvilliers positionné au cœur d'un carrefour de chemins plantés, Bourgneuf et Grantarvilliers, le « Tiolet », la ferme du Murget, « Chantaloue », Solvins, Secval. Seul Dadonville bourg est mentionné comme village et non comme hameau. Enfin, le vallon de Secval est repéré sur la carte comme un appendice de la vallée de l'Œuf pénétrant sur le plateau.

Un siècle plus tard, la carte d'État-major dessine moins finement ces espaces bâtis en ne définissant que les positions de Denainvilliers et de Dadonville-bourg au milieu du léger modelé du plateau beauceron. Il n'existe alors pas de continuités bâties avec Pithiviers.

Dadonville sur la carte IGN 1950 (Géoportail)



Dadonville sur la carte IGN 2013 (Géoportail)



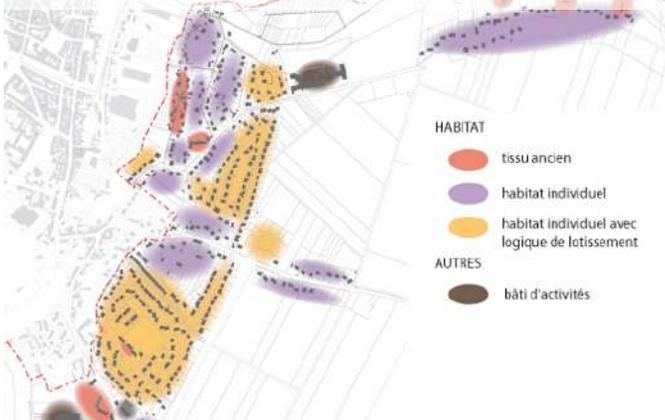
Vues aériennes : Le Prieuré, Montbarbet, Le Parc



Vues aériennes : Le Prieuré, Montbarbet, Le Parc



Quartiers dadonvillois périphériques de Pithiviers



### Une commune du plateau agricole, en partie tournée vers Pithiviers et la vallée

La zone bâtie de Dadonville n'est pas monolithique. La commune est composée de plusieurs entités bâties réparties entre les deux grandes composantes topographiques.

- **les hameaux situés sur le plateau agricole :** Bourgneuf-Grantarvilliers, Dadonville-Bourg, Denainvilliers, Thiellay ainsi que les fermes du Murger et de Secval
- **les implantations ponctuelles sur le plateau :** à ce jour, deux bâtiments sont implantés dans le paysage ouvert du plateau : un bâtiment d'activités, en limite communale face à la ZA de Morailles, le long de la RN152 à l'ouest de Denainvilliers, ainsi qu'un hangar en construction, au sud-est du carrefour de la Groupe.
- **les quartiers situés en périphérie de Pithiviers :** Chantaloup, le Parc, Montbarbet, le Prieuré, sur le plateau et son rebord au sud de la vallée de l'Œuf. Mais aussi le lieu-dit de Pontournois, assez confidentiel et fondu dans les espaces boisés de la vallée de l'Œuf, mais rattaché à l'urbanisation de Pithiviers.
- **les implantations ponctuelles dans la vallée :** le Moulin d'Almont en aval de Pithiviers, et le château de Solvins, plus à l'est encore.

Le grand paysage dadonvillois est donc marqué par la lisière sud de la zone agglomérée de l'agglomération de Pithiviers, mais aussi par un paysage agricole typique du paysage beauceron ponctué de grappes bâties, mais aussi de lieux confidentiels, comme le château de Solvins, liés à l'ambiance boisée et plus fermée de la vallée. Cette structure bâtie résulte de logiques d'urbanisation et de regroupement qu'il est difficile de ramener à une seule logique dadonvilloise. D'une manière générale, le potentiel agronomique du finage de Dadonville comme des communes alentours a limité l'urbanisation ponctuelle et le mitage du plateau agricole. L'urbanisation s'est ainsi concentrée sous forme de grappe autour de fermes, d'église ou de châteaux.

Malgré les limites administratives, la répartition des

espaces bâtis confirme l'appartenance de Dadonville à une logique d'agglomération commandée par la ville-centre de Pithiviers (quartiers dadonvillois de Montbarbet, du Prieuré, de Chantaloup tournés vers Pithiviers) et témoigne de liens étroits avec les communes alentours : implantation d'activité le long de la RN152 face aux activités de Pithiviers-le-Vieil, le Moulin d'Almont en partie sur les communes de Bondaroy et Dadonville, le domaine de Solvins, accessible depuis Bondaroy. Au final, l'éclatement de la zone bâtie en différentes entités et ses relations avec les territoires voisins rendent difficile l'appréhension des limites communales.

Le finage de Dadonville (1 821 hectares) est très vaste. La multiplication des hameaux répartis sur le plateau agricole, qui occupe la majeure partie du territoire communal, induit donc des déplacements et une ambiance bien différente de celle des quartiers résidentiels périphériques de Pithiviers. En effet, les hameaux du plateau sont distants en moyenne de 1000 m (vol d'oiseau). Bourneuf/Grantarvilliers se situent par exemple à environ 1500 à 2000 m du sud de la zone agglomérée du centre de l'agglomération (carrefour de la Groupe). Si cette répartition des hameaux sur le plateau ponctue le paysage ouvert largement déboisé, l'éloignement entre zones bâties et le léger modelé du relief atténuent en général fortement les motifs bâtis et les font se confondre avec la ligne d'horizon, selon les points de vue.



Limite Pithiviers / Dadonville (faubourg du Gâtinais)



Constructions traditionnelles à la Groue



Tourelles et porches d'entrée, maison bourgeoise (Saint-Pierre)



Opération groupée rue Édith Piaf

Après guerre, la ville-centre de l'agglomération se développe et sous l'effet de nouvelles aspirations, les habitants de Pithiviers se desserrent et investissent la rive droite de l'Œuf, appartenant en grande partie à Dadonville. Cette urbanisation ne va pas structurer les quartiers sous la forme de faubourgs urbains comme on avait pu le voir au siècle précédent. L'extension de Pithiviers sur la commune de Dadonville va se faire par juxtaposition de constructions pavillonnaires dans les quartiers du Parc (du nom de l'ancien parc de l'Ardoise supprimé en 1847) et celui du Prieuré (souvenir de l'abbaye Saint-Pierre) et consacrer la vocation résidentielle de ces quartiers.

Coexistent dans ces quartiers différentes générations d'opérations groupées de type lotissement, quelques constructions pavillonnaires au coup par coup mais aussi des traces du passé de ces espaces autrefois non rattrapés par l'urbanisation. Ces quartiers sont aujourd'hui les plus denses de la commune : s'y concentrent 437 maisons sur les 872 présentes à Dadonville. On y trouve aussi en moyenne les plus petits terrains.

Le lien avec Pithiviers est fort de part la covisibilité entre le coteau sud dadonvillois et la vieille ville de Pithiviers, mais aussi par l'absence de séparation physique entre les entités bâties des deux communes. Les entrées de ville sont de ce fait peu ressenties, seulement signalées par le panneau (rue de Chantaloup, route d'Yèvre-le-Chatel, ou encore chemin de Saint-Pierre).

### Les traces historiques

Malgré l'importance des constructions pavillonnaires, quelques traces d'implantation plus ancienne subsistent ponctuellement. Le tissu ancien s'observe ainsi principalement ponctuellement autour du chemin de St-Pierre, mais aussi de la rue du Chapeau Rouge où la rue se resserre autour des constructions à l'alignement, dans une ambiance d'ancien hameau. En entrée de ville, par le carrefour de la Groue, à l'arrière des implantations commerciales, un ancien corps de ferme rénové ainsi que quelques bâtiments traditionnels s'aperçoivent depuis la rue située en contrebas qui pénètre dans l'agglomération.

Le long du chemin de Saint-Pierre par exemple, une demeure bourgeoise a été construite en arrière d'un ancien mur de clôture dont ne subsiste principalement qu'un porche cintré encadré par deux tourelles à toiture en ardoise relativement bien conservées. Ailleurs, d'anciens murs de clôtures ont été conservés (le long de la ruelle du parc par exemple) et encadrent encore quelques maisons individuelles.

### Les opérations groupées avec création de voies de desserte interne à l'opération

Les opérations groupées sont nombreuses dans ces quartiers. Elles renforcent ainsi leur vocation résidentielle dans le paysage urbain. Elles se distinguent des constructions au coup par coup par un parcellaire homogène, souvent de forme rectangulaire à carré et non laniéré et en profondeur comme l'est celui des constructions non issues d'opérations groupées.

Celles-ci composent en général un quartier à elles-seules qui trouve sa cohérence dans l'homogénéité de la composition d'ensemble (implantations, taille et forme des parcelles). Ces opérations sont implantées sur le plateau agricole, selon une logique d'éloignement progressif de la ville-centre et de la vallée où sont implantées les maisons les plus anciennes. La rocade RD928, à l'arrière des constructions implantées sur la rue Barbara marque aujourd'hui la limite urbaine entre la zone bâtie agglomérée et les espaces agricoles. Ces opérations sont constituées de maisons individuelles le plus souvent sous forme discontinue, parfois continue (rue E. Piaf ou maisons jumelées rue Georges Brassens). L'homogénéité des parcelles et des règles d'implantation crée une unité d'ensemble que seule la variété des clôtures met à mal. Quoique l'espace de la rue ne soit en général pas planté, les jardins privés contribuent à aérer l'espace public et à le rendre moins minéral.

Quelques voies de desserte sont en impasse avec raquette de retournement au Prieuré (allée le Clos de Longchamp, rue Georges Bizet, rue Georges Brassens) mais le reste des voies contribue à mailler ces quartiers en se rattachant aux voies de desserte secondaire : rues Barbara et Edith Piaf, rues des carrières et de Montbarbet, rue du Château d'eau...

Au Prieuré, comme entre la rue des Carrières et la rue de Montbarbet, un espace vert central situé à l'intérieur de l'opération a été aménagé dans le cadre du projet d'ensemble. Il consiste en un espace enherbé occupant le cœur d'îlot. Peu visibles depuis les rues attenantes, ces espaces contribuent peu au paysage du quartier.



Rue des carrières

### Les opérations le long des voies existantes et constructions au coup par coup

Dans le paysage urbain, il est plus difficile de distinguer les opérations au coup par coup issues de divisions parcellaires et les opérations groupées créées sans desserte interne de la zone. Dans les deux cas, les constructions sont organisées à partir d'une voie existante. Les entrées-sorties des constructions individuelles s'organisent alors directement sur la voie.

Certaines opérations se sont ainsi développées en accompagnant alors les entrées et sorties dans l'agglomération. Ce type de succession bâtie s'observe à Chantaloup mais aussi le long de la rue d'Yèvre, par la RD123.

C'est le cas le long de la rue de Chantaloup, où les constructions sont implantées sur le rebord du plateau et dominant la vallée. Elles font ainsi face au bourg de Bondaroy perceptible par quelques percées entre constructions. La rupture de la continuité bâtie entre le domaine de Chantaloup et ces constructions confère à ce groupe de construction un caractère plus rural que dans les quartiers immédiatement périphériques à Pithiviers comme St-Pierre, le Parc, Montbarbet.

Enfin, rue de Chantaloup, entre le quartier du Parc et les habitations implantées face au bourg de Bondaroy, le domaine de Chantaloup, structure médico sociale, est implanté et entouré des boisements de la vallée de l'Oeuf. Cette structure se distingue par ses abords (drapeaux, clôture et retrait), mais son architecture (hauteur : R) s'intègre dans l'environnement résidentiel.

- d'abord sur un parcellaire étroit et laniéré qui préserve un cœur d'îlot verdoyant non visible depuis la rue : les parcelles sont très grandes (2000 m<sup>2</sup>) et les constructions quoique implantées assez en profondeur (15 à 20 m) conserve des fonds de jardin importants. Cette configuration offre des opportunités de densification réelles mais qui ont été réalisées au coup par coup et ont abouti à quelques constructions dites en drapeau (ou en second rideau).
- En s'éloignant de la zone agglomérée, une autre série de constructions plus récentes est implantée sur un parcellaire plus rationalisé, les jardins donnant directement sur les champs du plateau agricole. Ces constructions étaient jusqu'alors séparées de la zone agglomérée par un champ. Un nouveau lotissement va les raccrocher à la zone bâtie agglomérée. Les parcelles sont grandes (900 à plus de 1 000 m<sup>2</sup>) et l'emprise au sol des constructions d'environ 100 m<sup>2</sup> pour une hauteur de R+ combles.

Dans la vallée de l'Œuf et en remontant le coteau sud, la majorité des constructions ont été réalisées au coup par coup ou sous la forme de petites opérations. Au début de la rue de Chantaloup, en limite avec Pithiviers, l'entrée dans Dadonville est marquée par une urbanisation sur les deux côtés de la voie de constructions pavillonnaires qui s'inscrivent dans le cadre paysager de la vallée. Par ailleurs, sur le coteau, entre la rue Haute du Parc et l'axe rue du Chapeau Rouge/rue des Jardins, on ne lit pas dans le paysage urbain d'opérations homogènes, semblables à ce qu'on observe plus au sud, de l'autre côté de la rue Neuve du Parc par exemple. Les nouvelles constructions se sont

essentiellement faites à l'arrière de constructions situées en contrebas, en investissant les fonds de jardin. Toutefois, plusieurs parcelles ont été conservées en jardin, ou en friche enherbée. Le maintien des jardins qui remontent le coteau au milieu de nouvelles constructions témoigne ainsi de l'évolution du quartier.

Les constructions individuelles sont de type variées en général de hauteur R à R+ combles et implantées sans logique d'ensemble, parfois sur les limites séparatives latérales, parfois au milieu de la parcelle. Le parcellaire n'est pas homogène mais des parcelles laniérées, aux formes géométriques complexes cohabitent avec un parcellaire renouvelé (rectangles issus de divisions).

### Les implantations spécifiques : équipements et activités

Les quartiers de Dadonville situés en périphérie de Pithiviers sont principalement à vocation résidentielle. A la différence d'autres quartiers situés en entrée d'agglomération, ceux de Dadonville présente un paysage urbain préservé d'une empreinte industrielle.

En entrée de ville et d'agglomération, le carrefour de la Groue qui s'organise autour du carrefour dit de la Porte du Gâtinais, et des liaisons RD928, est aménagé en zone commerciale (Carrefour Market, la Jardinerie, Aldi marché) où se déploient ainsi de grands parkings. Les hauteurs de ces constructions à vocation commerciale sont limitées (moins de 10 m) et restent inférieures aux constructions traditionnelles situés à proximité immédiate. Un effort a été porté sur le paysagement des abords de la zone à l'ouest du carrefour mise à distance des voies par un talus enherbé et planté, qui limite l'ambiance minérale du site.



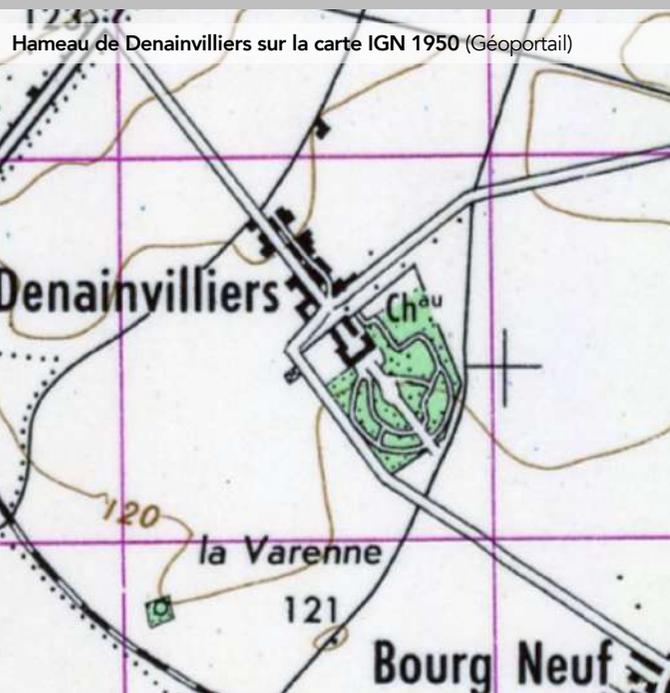
Domaine de Chantaloup



Rue de Chantaloup



Friche dans le virage de la Groue



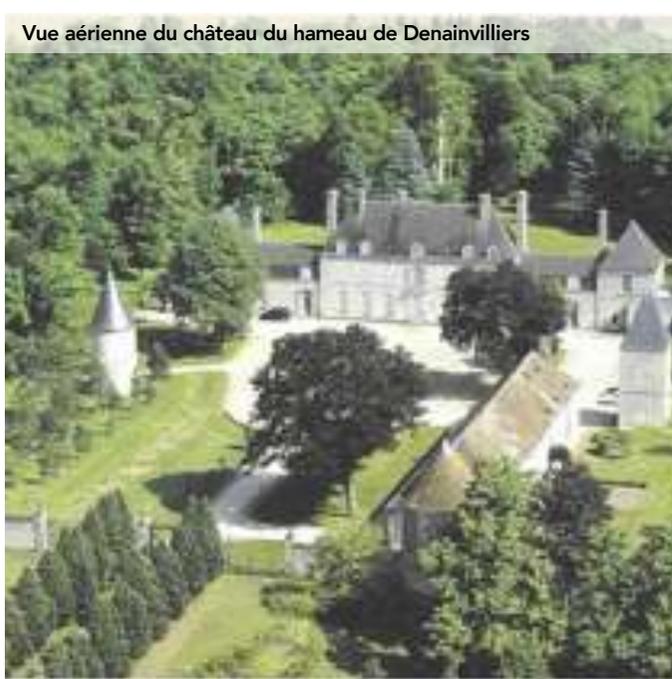
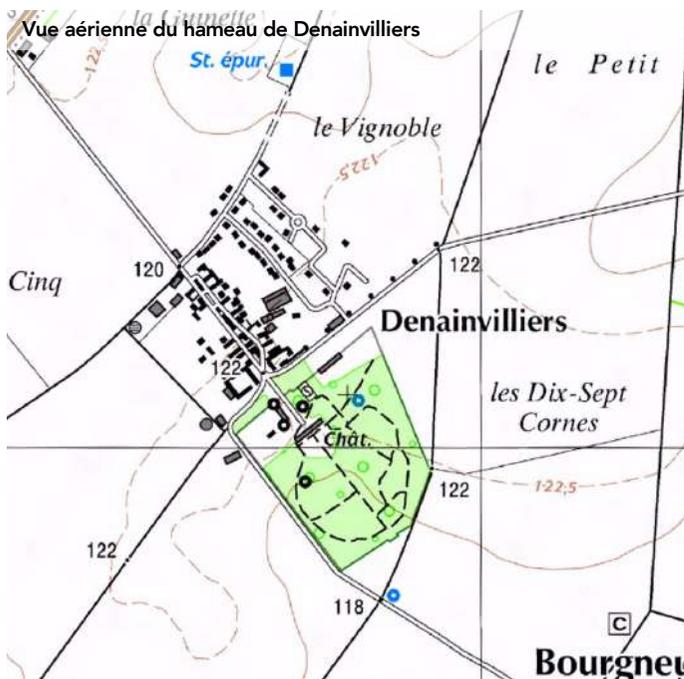
### Denainvilliers

Le hameau de Denainvilliers se situe au carrefour de trois voies. Il est accessible par la rue Duhamel du Monceau qui mène à la RN152, par le chemin de Cloureau qui mène à la RD921, et par la rue de la Croix Rouge qui le relie à Bourgneuf. La carte de Cassini (au XVIIIème siècle) plaçait déjà Denainvilliers au carrefour des chemins plantés.

### Un tissu traditionnel structuré par le château

Le hameau de Denainvilliers a été organisé autour du château et de son parc pour répondre aux besoins de ceux qui y résidaient et de leur personnel. Aujourd'hui encore, on lit dans le tissu urbain ces traces de l'histoire.

Ainsi, le domaine s'organisait autour d'un grand quadrilatère limité sur les côtés par les chemins d'exploitation et partagé en deux par la perspective menant du château à l'actuelle route nationale. Chacun des deux rectangles ainsi délimité est occupé par une grande ferme à cour fermée attenante à un clos.



Aujourd'hui, le paysage de Denainvilliers est encore fortement structuré par la perspective dans l'axe du château depuis la rue Duhamel du Monceau. En retrait de la grille de la cour d'honneur, deux piliers carrés, au niveau des deux fermes sont les témoins d'une ancienne porte dans le domaine et encadrent encore davantage cette perspective.

En s'éloignant du château, les constructions implantées sur la rue Duhamel du Monceau mais aussi rue du Vignoble constituent le tissu ancien de Denainvilliers. Il s'agit des anciennes habitations des ouvriers agricoles de l'époque et d'autres employés du domaine.



Rue D. du Monceau – Constructions traditionnelles



Rue du Vignoble



Réhabilitation du bâti traditionnel rue du Vignoble



Passage entre murs gouttereaux



Rue du D. Monceau / Rue du Vignoble - Au niveau du Calvaire



Bâti traditionnel à l'Ouest de la rue D. du Monceau



Perspective depuis le carrefour rue D. du Monceau/ chemin du Cloureau

Le parcellaire du tissu traditionnel est très laniéré et organisé autour de la rue D. du Monceau qui constitue la colonne vertébrale de cette structure urbaine. Celle-ci, large de 11 mètres, permet une ouverture assez large sur la perspective du château. Elle est secondée par la rue du Vignoble qui borde l'arrière des constructions donnant sur la rue D. du Monceau. Son ambiance est différente du fait de son profil plus restreint (7 m à 10 m) et de sa ligne en courbe qui se raccroche au carrefour rue D. du Monceau/chemin du Cloureau.

Les constructions sont très semblables dans ces deux rues et orientées face au sud comme autant de lignes parallèles à la façade du château. Ce tissu urbain est très dense. Les constructions sont ainsi implantées à l'alignement. Le pignon donne sur la rue, il n'est pas toujours percé. Les murs gouttereaux ne sont pas toujours mitoyens et le cas échéant, ne sont séparés que par un mètre ou deux, créant ainsi d'étroits passages entre propriétés entre la rue D. du Monceau et la rue du Vignoble. Cette discontinuité du front bâti ne se fait pourtant pas sentir dans la perception première du paysage de la rue D. du Monceau. Cette caractéristique constitue un trait original du paysage de Dadonville.

Par ailleurs, les constructions suivent un plan rectangulaire, les longueurs de façade pouvant atteindre 20 à 30 mètres. Les largeurs des bâtiments sont de ce fait plus ou moins étroites, en fonction de la longueur possible. Certaines constructions, en fonction du parcellaire et de l'espace disponible, sont en L. Les constructions disposent en général d'une emprise au sol assez forte, d'environ 140 m<sup>2</sup> voir plus de 200 m<sup>2</sup>, compte tenu de leur faible hauteur

(R à R+combles). Elles sont surmontées d'une toiture à deux pans en ardoises ou en tuile.

En s'éloignant des anciennes portes d'entrée du domaine, le tissu est dissymétrique le long de la rue D. du Monceau. Alors que le tissu urbain s'est développé à l'est de celle-ci, par le doublement de la rue du Vignoble puis les autres extensions, à l'ouest, les champs constituent l'arrière des jardins et pénètrent jusqu'à la voie entre deux constructions. De la même façon, des constructions de type pavillonnaire plus récentes ont été construites dans les interstices du tissu traditionnel. Elles se distinguent par leur implantation en retrait de l'alignement, au milieu de la parcelle et par le traitement des clôtures.

### Des extensions pavillonnaires sans lien avec le paysage urbain historique

Le noyau historique de Denainvilliers a été fortement structuré en lien avec la présence du château et la gestion du domaine. Plus récemment, les extensions du hameau se sont faites sans lien avec ces questions. Denainvilliers s'est ainsi développé vers le nord-est d'abord au coup par coup, par des constructions donnant sur la rue Neuve et la rue des Champs et occupant les fonds de jardin des maisons traditionnelles donnant sur la rue du Vignoble. Certaines parcelles n'ont toutefois pas été divisées et gardent des entrées sur les deux rues.



Rue du D. Monceau – Construction pavillonnaire



Tissu pavillonnaire - lisière urbaine vue du chemin de Cloureau



Tissu pavillonnaire – rue du Moulin Séchoir



Tissu pavillonnaire – rue des Champs



Tissu pavillonnaire – rue Neuve



Activités – silos agricoles en entrée de ville depuis la rue de la Croix Rouge



Activités – appentis et hangars agricoles chemin de Cloureau



Activités – Site d'activités en entrée de hameau

Plus récemment, une opération groupée de type lotissement a été programmée et a transformé les abords du hameau, en créant un nouveau quartier. Denainvilliers a ainsi vu son centre de gravité déplacé puisque la taille de l'opération place désormais la rue Neuve au centre du hameau.

Le lotissement est structuré par une nouvelle voie, la rue du Moulin Séchoir reliant le chemin du Cloureau à la rue des Champs, dont le tracé est en coudes successifs avec rond-point, ramifications en impasse et raquette de retournement. Un bassin de rétention des eaux est situé à l'entrée à l'angle de la rue des Champs et de la rue du Moulin séchoir.

La structure urbaine tout autant que les formes urbaines de ce quartier conduisent à un paysage à l'ambiance plus standardisée que celle des environs du château. Le quartier rappelle d'ailleurs les lotissements des quartiers situés en périphérie de Pithiviers. L'impression de densité qui prévalait dans le cœur du hameau laisse ici place à un tissu plus aéré, impression renforcée par l'absence de clôture.

En sortie de hameau, à l'extrémité de la rue des Champs, un corps de ferme ménage la transition avec le paysage ouvert du plateau.

### La présence de quelques activités

Si Denainvilliers n'accueille pas d'équipement mais des équipements de gestion communale (station d'épuration à proximité et réserve incendie), sa vocation n'est pas seulement résidentielle.

Les activités agricoles imprègnent le paysage urbain, notamment en entrée de hameau par la rue de la Croix Rouge où les silos et hangars s'imposent en premier au

regard. D'autres hangars sont implantés aux alentours des corps de ferme existants.

Une autre activité est implantée en entrée de ville depuis le nord de la rue D. du Monceau (garage Renault) qui fait face à un hangar désaffecté (à l'angle de la rue des Champs). Cette activité présente une emprise importante. Les bâtiments d'architecture industrielle marquent fortement le paysage d'entrée de ville.

Enfin, au sein du tissu résidentiel est implanté un site d'activité et quelques hangars à l'arrière des constructions. Le site d'activités n'est visible que depuis la rue Neuve et reste relativement discret au sein du tissu. Un effort a été fait sur l'architecture du bâtiment (toiture à deux versants) et ses abords (mur de clôture).

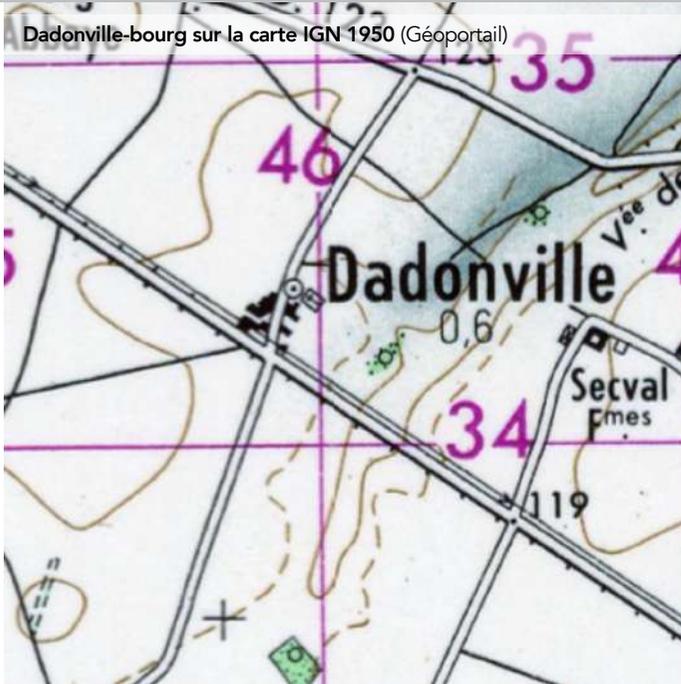
### Les espaces publics

Les espaces publics de Dadonville sont essentiellement représentés par les rues qui maillent le hameau. Il n'existe pas de place centrale. Le seul élément de ce type est situé en entrée de la rue du Vignoble, au niveau du calvaire : la réserve incendie est enterrée et, autour, le terre-plein est enherbé et planté.

Un espace a été aménagé : à l'angle de la rue des Champs et la rue D. du Monceau, la mare du hameau a été conservée. Ses abords sont plantés et un panier de basket agrément le lieu.

Le traitement quasi inexistant de trottoirs peu larges, parfois enherbés, ainsi que la préservation de vastes espaces engazonnés autour du château confèrent au hameau un caractère rural affirmé.

Dadonville-bourg sur la carte IGN 1950 (Géoportail)



Vue aérienne de Dadonville-bourg (Géoportail)

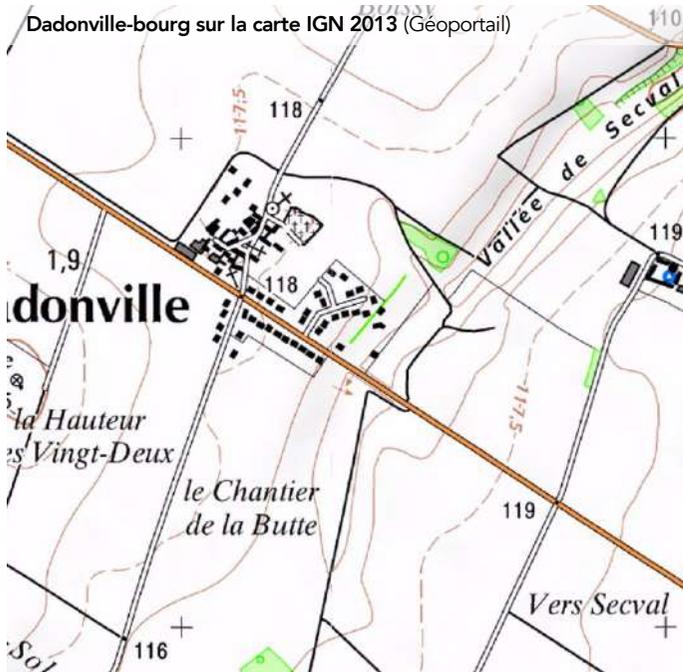


### Dadonville-bourg

Dadonville-bourg constitue une implantation historique de la commune mais aujourd'hui, en terme de forme urbaine, Dadonville-bourg ne constitue plus le principal bourg de la commune mais plutôt un hameau, de part sa taille et sa fonction. En effet, Dadonville-bourg n'accueille aucun équipement si ce n'est l'église du XIV<sup>ème</sup> siècle et le cimetière qui lui est accolé. Il ne compte par ailleurs d'une soixantaine de constructions.

Le principal accès à Dadonville-bourg se fait par la route de Boynes (RD950). Le hameau se situe en amont de l'entrée dans la zone agglomérée de l'agglomération par cette route, qui traversait auparavant le plateau de manière rectiligne. Les autres accès sont secondaires et relient le hameau aux autres zones habitées de Dadonville : la route de Bondaroy mène à Chantaloup et à Bondaroy, la route de Bourgneuf mène au hameau du même nom. Le hameau de Dadonville-bourg s'est ainsi constitué à la croisée de ces routes qui quadrillent le paysage du plateau agricole.

Dadonville-bourg sur la carte IGN 2013 (Géoportail)



Vue aérienne de Dadonville-bourg





L'église et l'entrée du bourg depuis Bondaroy



Rue de l'Église vers la place



Construction individuelle – route de Bourgneuf



Entrée dans Dadonville-borug – route de Bourgneuf

### Le cœur du hameau

Le tissu ancien de Dadonville-bourg a été renforcé par la présence de l'Église. Toutefois, celle-ci s'est implantée en frange du bourg, à l'écart de la place qui structure quant à elle fortement le cœur du hameau. Ainsi, Située à l'arrière du cœur du hameau, l'église marque l'entrée dans le bourg depuis la route de Bondaroy, perceptible de loin, depuis la rue d'Yèvre notamment. Sa présence est renforcée par celle d'un arbre situé devant son portail qui ferme petit à petit les perspectives vers le cœur du hameau et annonce la place plantée.

A la différence d'autres hameaux, la morphologie de Dadonville-bourg se rapproche de la typologie du village groupé et non du village rue. La présence d'une place centrale a fortement structuré le bâti.

Le cœur du bourg est en effet marqué par un bâti implanté à l'alignement qui dessine les voies et la place centrale. Le parcellaire n'est pas homogène : les parcelles sont de formes diverses, en général imbriquées les unes dans les autres. Les constructions ont en général une forte emprise au sol (de 200 à plus de 400 m<sup>2</sup>). Les parcelles accueillent en effet souvent plusieurs bâtiments, anciens corps de ferme ou simplement bâti traditionnel transformés pour la plupart en habitation.

Toutefois, persistent dans le cœur du bourg deux fermes en activités, implantées dans l'impasse qui débouche sur la place du hameau. Les hangars agricoles sont développés en arrière des corps de ferme traditionnels, et sont notamment perceptibles depuis la RD950 qui constitue un accès aisé pour le matériel agricole.

### Les extensions pavillonnaires

A la différence de son cœur ancien, Dadonville-bourg s'est développé sur ses marges, le long de la route de Boyne, en s'étirant vers le sud et l'est. Le centre de gravité du hameau se déplace ainsi vers le sud-est. Toutefois, aujourd'hui, ce centre de gravité du hameau n'est occupé que par une vaste parcelle jusqu'alors en friche, aujourd'hui en cours d'aménagement, qui met à distance le centre historique du hameau et les extensions pavillonnaires.

Les extensions pavillonnaires se sont faites sous la forme d'une opération groupée avec création de deux voies de desserte aujourd'hui en impasse. Cette opération est en cours d'extension sur l'arrière, par un accès depuis la route de Bondaroy. Elle constitue une frange importante du hameau et marque le paysage des entrées nord et sud-est.

Une quinzaine de pavillons s'est développée en un rideau de constructions le long de la route de Boyne, ce qui multiplie les accès privés directs sur la voie mais encadre la RD950 dans sa traversée du village. Enfin, quelques pavillons se sont construits au coup par coup sur la frange nord-ouest du bourg, à l'arrière des constructions traditionnelles.

Dans l'ensemble, ces extensions pavillonnaires se distinguent par un parcellaire très homogène et régulier. L'implantation du bâti est en retrait systématique de l'alignement et contribue à la dilatation du tissu urbain. Les parcelles individuelles sont relativement grandes avec quelques parcelles de 800 à 900 m<sup>2</sup>, et de nombreuses parcelles comptant plus de 1200 m<sup>2</sup> voire 5000 m<sup>2</sup>. Les constructions pavillonnaires s'élèvent à 6 à 9 m soit R+ combles ou R+1+combles.

### Les espaces publics

Les espaces publics de Dadonville-bourg

sont constitués de l'espace des rues et avant tout représentés par la place publique plantée, sise rue de l'Église. Les abords de l'Église sont aussi en partie traités en placette ombragée.

La rue de l'Église est structurée par l'implantation du bâti à l'alignement qui encadre l'espace public. Le profil de la voie varie entre 9 m, et un resserrement entre 6 et 7 m par endroits. Les trottoirs sont très peu larges et parfois en partie occupés par les avancées des constructions.

La rue et l'impasse des Tilleuls, tout comme la route de Bourgneuf, obéissent à un profil (8 m) dont la largeur correspond davantage à des voies de desserte qu'à une voie de transit que représente la RD950. La rue des Tilleuls est en partie soulignée par des plantations d'alignement et est accompagnée de petits trottoirs. La route de Bourgneuf est aujourd'hui accompagnée de trottoirs pas encore bitumés.

Les abords de la RD 950 sont plus ouverts : la voie, chaussée et trottoirs compris, s'impose sur 16 m de large. Les constructions, implantées par ailleurs en retrait, contribuent à l'ouverture du paysage urbain dans cette traversée du hameau. Le contraste avec le cœur ancien du hameau est donc fort quoique géographiquement tout proche. Les espaces réservés aux piétons sont mis à distance de la chaussée par une bordure plantée discontinue pour permettre les accès aux parcelles privatives. Ce traitement disparaît progressivement et des accotements enherbés marquent la sortie du hameau et le retour à l'ambiance agricole du plateau.

Bourgneuf et Grantarvilliers sur la carte IGN 1950 (Géoportail)



Vue aérienne de Bourgneuf et Grantarvilliers (Géoportail)



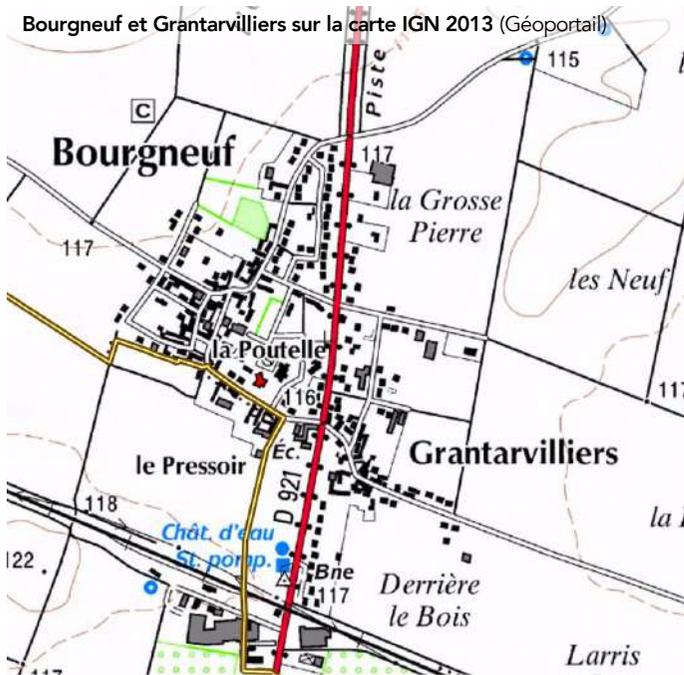
### Bourgneuf-Grantarvilliers

Les hameaux de Bourgneuf et Grantarvilliers se situent à environ 1700 m au sud de la Porte du Gâtinais, qui constitue la porte d'entrée sud de la zone agglomérée autour de Pithiviers. Les autres hameaux dadonvillois sont situés à 1800 m à l'ouest avec Denainvilliers, et à 750 m à l'est avec Thiellay. Au sud, Bourgneuf et Grantarvilliers se situent en continuité bâtie le long de la RD921 avec Ascoux.

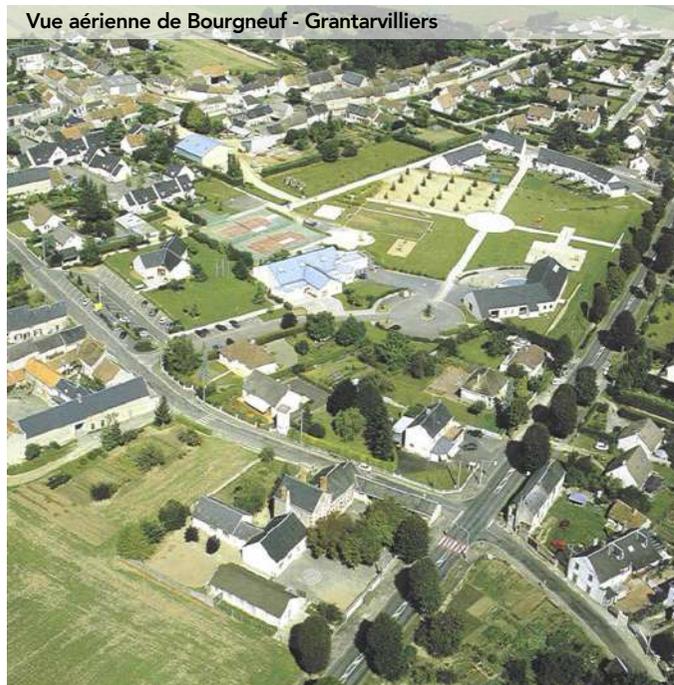
Si Bourgneuf et Grantarvilliers figurent déjà au XVIII<sup>ème</sup> siècle sur la carte de Cassini, c'est sous la forme de deux hameaux séparés du sud du territoire dadonvillois. Aujourd'hui, ils forment dans le paysage urbain une seule et même zone bâtie structurée par la route de Pithiviers (RD921) qui la traverse du nord au sud. A l'est, on trouve ainsi Grantarvilliers et à l'ouest Bourgneuf.

Le statut de hameau de Bourgneuf-Grantarvilliers est à nuancer car c'est là que se concentrent les équipements de vie de la commune : écoles élémentaire et maternelle, mairie, salle polyvalente, maison des associations, bibliothèque, ... (notamment installés à Bourgneuf).

Bourgneuf et Grantarvilliers sur la carte IGN 2013 (Géoportail)



Vue aérienne de Bourgneuf - Grantarvilliers



### Le tissu ancien

Si la RD921 constitue aujourd'hui un axe central du double hameau, la morphologie originelle de Bourgneuf et de Grantarvilliers est bien différente.

En effet, le tissu ancien de Bourgneuf se structure autour de deux places et quelques rues situées quelques 300 m plus à l'ouest de la route de Pithiviers : les places de la Liberté et des Déportés, ainsi que les rues de Javersy, Jean Gaget, A. Carpentier, de la Croix Rouge, et la Petite Rue. Ce cœur ancien du hameau répond donc davantage à la morphologie urbaine d'un village groupé, à la différence de celui de Grantarvilliers, commandé par la rue de Larry aux Loups sur laquelle se sont greffées les constructions les plus anciennes.



Grantarvilliers – Angle rue de Larry aux loups – rue des ouches



Grantarvilliers – Rue de Larry aux loups



Bourgneuf – Rue de la Croix Rouge



Bourgneuf – Angle rue A. Carpentier – rue J. Gagel



Bourgneuf – Pavillon rue de la Croix Rouge



Bourgneuf – Rue de Javersy



Place de la Liberté

Dans les deux cas, les constructions sont implantées à l'alignement des voies. Le cœur du hameau est marqué par un paysage très fermé. Les constructions sont implantées à l'alignement et la mitoyenneté est assurée soit par les bâtiments eux-mêmes soit par des murs en pierre calcaire. Les ouvertures sont peu nombreuses et les percées vers l'intérieur des cours ou des jardins sont rares.

Toutefois à Grantarvilliers, des jardins donnent sur la rue et permettent une respiration. A Bourgneuf, la continuité bâtie renforce l'aspect minéral du paysage. Seuls quelques éléments ponctuels (place plantée de la Liberté, vigne vierge sur pignon et arbres visibles de la rue selon la hauteur des murs à l'alignement) apportent plus de couleurs au paysage urbain. Le rôle des arbres sur la place de la Liberté notamment, qui accueille quelques places de parking, est important pour apporter du printemps à l'automne une respiration végétale dans le hameau.

Les constructions sont organisées en général autour d'une cour plus ou moins fermée selon la répartition des bâtiments. Dans tous les cas, dans le tissu ancien, la parcelle accueille plus d'une construction, souvent implantées de façon contiguë sur celle-ci. A Grantarvilliers, les constructions sont implantées en un seul rideau de part et d'autre de la rue de Larry aux Loups. A l'arrière sont implantés les jardins qui assurent la transition avec les champs. A Bourgneuf, les constructions suivent la même logique si elles sont implantées au devant des champs (au sud de la rue de Javersy, en remontant la rue de la Croix Rouge...). Toutefois, Bourgneuf se distingue par un maillage viaire à l'échelle du bourg ancien qui dessine des îlots, comme par exemple l'îlot situé entre les rues de la Varenne, de Javersy et A. Carpentier. Cette caractéristique ne se retrouve pas dans les autres hameaux de Dadonville qui obéissent davantage à une

morphologie de village-rue. Pour cet îlot, le cœur est occupé par les jardins et vergers. D'autres se retrouvent le long de la Petite Rue.

Les constructions sont peu élevées et comptent en général un rez-de-chaussée et des combles aménageables voire un rez-de-chaussée et un étage. Sur les parcelles, un ensemble de bâtiments compose le volume bâti. Aujourd'hui réhabilités en logements pour la plupart, ces bâtiments étaient nécessaires aux activités agricoles. L'emprise au sol de ces bâtiments est forte : l'ensemble fait en général plus de 200 m<sup>2</sup> d'emprise au sol. Les corps de ferme en comptent souvent au moins 500 m<sup>2</sup> voire plus de 900 m<sup>2</sup> autour d'une cour en partie bitumée. Le parcellaire est fortement imbriqué : il est lanieré sur les arrières de jardin et de forme complexe pour épouser les bâtiments eux-mêmes souvent imbriqués et mitoyens. Si de nombreux corps de ferme ont été le plus souvent réhabilités en logements, à Bourgneuf comme à Grantarvilliers, quelques hangars agricoles témoignent d'une activité encore existante ou encore récente en plein bourg. Ceux-ci imposent une volumétrie imposante à l'arrière des constructions traditionnelles, souvent accessibles par des chemins ruraux. A Bourgneuf, la ferme située au plus près des équipements et ses hangars sont relativement discrets, seulement perceptibles de près depuis la rue.

En remontant les rues de la Croix Rouge ou de la Varenne, une transition urbaine s'amorce vers des constructions plus récentes de type pavillonnaire. Certaines d'entre elles, implantées en retrait de l'alignement ont toutefois conservé le mur ancien. Cette initiative, sans nuire au renouvellement du bourg a permis de mettre en valeur de conserver le caractère du village et les traces de l'histoire du bourg à travers la continuité bâtie.



Bourgneuf – Maisons jumelées allée Recea Cristur



Bourgneuf – Pavillons en limite de zone urbanisée rue de la Croix Rouge



Bourgneuf – Maison de ville, place de la Liberté



Bourgneuf – Maisons jumelées allée A.Giry

### La couture urbaine de maisons individuelles pavillonnaires ou en front bâti

Bourgneuf-Grantarvilliers est également concerné par les extensions pavillonnaires. Toutefois, il s'agit du hameau de Dadonville où l'on observe la plus grande variété de formes urbaines allant du pavillon individuel de différentes générations aux maisons jumelées voire aux maisons de ville. Cette diversité s'observe avant tout côté Bourgneuf.

Les constructions pavillonnaires se sont développées pour former une couture urbaine entre les deux anciens hameaux de Bourgneuf et Grantarvilliers. Ainsi, les rues de la Croix Rouge, de l'Ancien Puits, de la Poutelle, de l'Outarde ou des Ouches, ont agrandi, dans une logique concentrique, la zone bâtie des hameaux autour de la route de Pithiviers. Celle-ci a permis de fixer aussi un certain nombre de constructions individuelles implantées côté Grantarvilliers. Leurs accès se font par la contre allée occupée par la piste cyclable. Cette extension linéaire le long de la RD921 contribue à donner aujourd'hui l'impression depuis la route de traverser un village rue. Grantarvilliers a continué à s'étendre de manière linéaire le long de la rue de Larry aux Loups, en sortie de hameau et rue des Ouches dans le prolongement du tissu ancien situé à l'angle. On y trouve là des pavillons très récents.

Côté Bourgneuf, on trouve plusieurs opérations groupées, de générations différentes, et de formes urbaines variées. Certaines d'entre elles se situent allée A. Giry à l'interface entre le tissu ancien et le pôle d'équipement récent. La façade sur la place de la Liberté est assurée par des maisons de

ville.

Rue de la Poutelle et allée Recea Cristur, des maisons jumelées récentes sont implantées aux franges du grand espace public central de Bourgneuf et créent un peu de densité qui rappelle la continuité bâtie du tissu ancien.

La rue de l'ancien Puits et la rue de la Croix rouge sur sa partie nord constituent une autre génération d'opération groupée, au paysage de lotissement ancien avec ses espaces enherbés communs et ses quelques places de parking ombragées. Les arrières de jardin donnent sur la route de Pithiviers et les maisons tournent ainsi le dos à cette voie de transit qui coupe le hameau en deux parties.

Enfin, une nouvelle génération d'extensions pavillonnaires se développe sur la frange ouest de Bourgneuf à travers l'urbanisation pavillonnaire de la rue de la Varenne notamment. Ces nouvelles maisons, réalisées au coup par coup, occupent en partie les arrières de parcelle des constructions donnant rue de la Croix Rouge mais ont commencé à gagner sur les champs. L'espace public n'y est pas encore qualifié (trottoirs et clôtures sur rue pas encore réalisés).

Les constructions individuelles se caractérisent facilement par leur implantation en milieu de parcelle et leur composition en un seul et unique bâtiment.

La typologie des parcelles, dont les formes sont rationalisées à la différence du centre ancien, varie avec un minimum de 800 m<sup>2</sup> en général. De nombreuses parcelles font plus de 1000 m<sup>2</sup>. L'emprise au sol des constructions individuelles dépasse en général 100

m<sup>2</sup>. Les maisons sont implantées en milieu de parcelle, selon un plan plus carré que rectangulaire, en retrait de 5 m environ de l'alignement, le faitage étant le plus souvent parallèle, parfois perpendiculaire, à l'axe des voies qui les desservent.

Les maisons jumelées et de ville ont une emprise au sol inférieure, de l'ordre de 80 m<sup>2</sup>. Elles sont implantées en front continue, en retrait de l'alignement, à l'exception de celles situées sur la place de la Liberté. Cette implantation de bande de maison crée une linéarité qui renoue avec la volumétrie en rectangle des constructions traditionnelles du cœur du hameau. Les jardins alors situés en arrière, parfois de manière imbriquée (rue de la Poutelle/allée Recea Cristur, ou rue A. Giry).

Les hauteurs des constructions varient entre R+combles et R+1+combles.



Grantarvilliers – Ateliers municipaux rue des Ouches



Bourgneuf – École élémentaire



Grantarvilliers – Bâti d'activités ZA rue de l'Outarde



Bourgneuf – Salle polyvalente



Grantarvilliers – Bâti d'activités ZA rue de l'Outarde



Bourgneuf – Espace vert



Grantarvilliers – Activités rue de l'Outarde / route de Pithiviers



Bourgneuf – Espace vert

### Le pôle d'équipements

L'une des caractéristiques de Bourgneuf est d'accueillir un pôle d'équipements qui occupe aujourd'hui le centre de gravité du hameau formé par Bourgneuf et Grantarvilliers, en bordure de la RD921 mais principalement accessible par l'allée Recea Cristur ou l'allée de l'Edit de Nantes.

On y trouve la mairie, l'école maternelle et la salle polyvalente. Ces trois bâtiments sont récents et s'inscrivent dans un cadre paysager travaillé composé de tonnelles, de vastes espaces enherbés, d'un merlon paysagé le long de la RD921 qui crée différentes ambiances. Les courts de tennis s'y trouvent aussi. Cet ensemble d'espaces verts et de bâtiments s'inscrit sur environ 0,7 ha en cœur de hameau, ce qui en fait le plus grand pôle d'équipements de la commune. A proximité, l'école élémentaire plus ancienne, avec son architecture d'encadrements en brique, donne sur la route de Pithiviers, à l'angle avec la rue du Pressoir.

La volumétrie des équipements s'inscrit dans la volumétrie des constructions individuelles situées aux abords. L'architecture de l'ensemble mairie – salle polyvalente et école maternelle est similaire (façades enduites et toitures en ardoises à faible pente).

### Les espaces d'activités

Bourgneuf-Grantarvilliers compte deux secteurs qui ont accueilli les activités de manière privilégiée. Il s'agit de la limite communale sud où l'on trouve des serres de la jardinerie Clause et d'autres entreprises au bâti d'activités récent.

Ces bâtiments impactent de manière limitée le paysage depuis la RD921 car ils apparaissent derrière le rideau végétal des plantations d'alignement qui borde la voie. Il en va de même de la friche bâtie (anciens terrains appartenant à RFF) située au niveau de l'allée de la Gare et entourée de végétation.

La ZA de Grantarvilliers s'est développée rue de l'Outarde à travers quelques implantations d'activités. Plus ponctuellement, côté Grantarvilliers, s'impose une activité de dépôt à l'air libre (Cégélec) le long de la route de Pithiviers, ainsi qu'un hangar qui impacte fortement la perception de l'entrée de ville depuis le carrefour de la Groue.

Ces bâtiments peuvent atteindre jusqu'à 1700 m<sup>2</sup> d'emprise au sol et des hauteurs de 10 m avec toit terrasse.



Ferme de Secval



Ferme de Le Murget

### Les fermes : le Murget, Secval

**La ferme du Murget** apparaissait déjà sur la carte de Cassini au XVIIIème siècle. Elle est située entre Thiellay et Dadonville bourg, sur la route qui relie Thiellay à la RD 950.

La ferme est composée de deux granges ou hangars détachés du corps de ferme et situés de part et d'autre de la route. Les façades des bâtiments composant le corps de ferme sont orientées nord-est/sud-ouest, les pignons étant placés face aux vents dominants. Par ailleurs, les abords du corps de ferme sont en partie arborés, notamment avec des arbres de haute tige sur la frange sud-est.



Vue aérienne de la ferme de Secval



Vue aérienne de la ferme de Le Murget

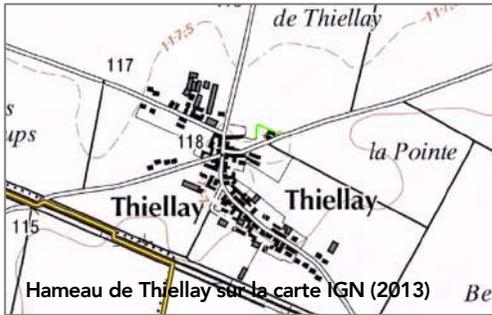
**Au lieu-dit Secval**, deux corps de ferme sont implantés, chacun autour d'une cour plus ou moins fermée par les bâtiments qui le composent. Comme au Murget, les pignons s'opposent traditionnellement aux vents dominants qui balaient le plateau agricole. Des arbres ceignent les franges sud-ouest. Des hangars, de construction plus récente, sont implantés à distance du corps de ferme, de manière à être accessibles par les chemins. Selon les vues et le modelé du plateau, ces hangars s'imposent plus ou moins dans le paysage.



Cadastre autour de la ferme de Secval



Cadastre autour de la ferme de Le Murget



Le hameau de Thiellay est accessible depuis Bourgneuf-Grantarvilliers par la rue de Martinvault duquel il se situe à environ 760 m, et depuis Dadonville-bourg par la route du Murget. Le hameau est aussi accessible depuis les communes voisines d'Ascoux et Yèvre-la-Ville (hameau de Rougemont) par la route de Thiellay/rue des Acacias et par la rue du Safran. Ainsi, Thiellay se situe à un carrefour de voies distribuées en étoile maillant le plateau agricole.



Les entrées dans le hameau par les rues de Martinvault, des Acacias (soit les entrées ouest, sud-ouest et sud), sont marquées par une suite de constructions pavillonnaires. Celles-ci constituent des extensions linéaires du hameau, dont le centre ancien se situe au carrefour des rues du Safran, des Acacias (est-ouest), du Murget et de Martinvault (nord-sud).

### Le cœur ancien du hameau

La rue de Martinvault constitue la principale voie sur laquelle se sont greffées les constructions. Le hameau prend ainsi la forme d'un village-rue.

Le cœur du hameau est marqué par un paysage très fermé. Les constructions sont implantées à l'alignement et la mitoyenneté est assurée soit par les bâtiments eux-mêmes soit par des murs en pierre calcaire. Les ouvertures sont peu nombreuses et les percées vers l'intérieur des cours ou des jardins sont rares. L'espace public est celui de la rue, sans distinction marquée entre chaussée ou trottoirs. Seuls quelques plates-bandes enherbées au pied des constructions contribuent à animer la traversée du hameau. De la même façon, quelques décrochés du bâti sur rue rompent la linéarité de la voie et contribuent à faire varier les motifs bâtis.

Les constructions sont peu élevées et

comptent en général un rez-de-chaussée et des combles aménageables. Sur les parcelles, un ensemble de bâtiments compose le volume bâti. Aujourd'hui réhabilités en logements pour la plupart, ces bâtiments étaient nécessaires aux activités agricoles. L'emprise au sol de ces bâtiments est forte : l'ensemble fait en général plus de 200 m<sup>2</sup>. Les arrières des parcelles sont occupés par des jardins qui font transition avec les champs.

### Les extensions pavillonnaires

Thiellay constitue le hameau de Dadonville aujourd'hui le plus préservé des extensions pavillonnaires : l'équilibre entre le tissu ancien, prépondérant, et les extensions moins développées est préservé.

Les extensions pavillonnaires se sont développées de manière dissymétrique dans le hameau. Ainsi, les franges nord et est sont préservées. Assez rapidement, par la route du Murget ou la rue du Safran, on passe du carrefour central du hameau au plateau agricole.

A l'inverse, les franges du hameau situées à l'ouest ont accueilli de manière privilégiée les nouvelles constructions individuelles sans déséquilibrer la morphologie de Thiellay.

Les extensions pavillonnaires se sont faites de manière linéaire, parfois discontinue le long des voies entrant dans le hameau. On les retrouve ainsi aux entrées de hameau ouest, sud-ouest et sud. Les maisons individuelles se répartissent assez régulièrement, pas toujours de façon symétrique par rapport à la rue, les champs s'imposent encore dans quelques interstices. Jusqu'à présent, les pavillons ne se sont pas développés en profondeur : les maisons constituent un premier rideau de part et d'autre des voies. Elles sont desservies directement par un accès sur les

voies communales. Seule une opération en cours, impasse des Feuillates, va constituer la première opération en profondeur de Thiellay (5 à 10 lots), qui se distingue par sa voie en impasse et raquette de retournement. Celle-ci va ainsi refermer le cœur d'îlot des arrières des constructions implantées rue de Martinvault et rue des Acacias.

Ces maisons individuelles se sont affranchies des règles d'implantations qui prévalaient pour la construction des anciens corps de ferme visibles dans le tissu ancien.

Le long des voies, le tissu se dilate ainsi progressivement du fait de l'implantation en retrait de l'alignement et des limites séparatives. Ces extensions assurent la transition avec l'ambiance paysagère du plateau agricole en réintroduisant une ambiance plus végétale, par les percées visuelles vers les jardins privatifs en premier plan et vers les champs en second plan. Ces maisons respectent les hauteurs du tissu ancien avec R+combles. Toutefois leur volumétrie est différente : unique construction au plan carré ou rectangulaire peu allongé, avec une emprise au sol de 100 à 120 m<sup>2</sup> en général.

### Les implantations agricoles

Thiellay n'a pas tourné la page de son histoire agricole puisque plusieurs hangars apparaissent aux franges du hameau, visibles depuis la rue des Acacias, ou la route du Murget. Situés à l'arrière des constructions, ils imposent une volumétrie (9 à 10 m en moyenne) et des matériaux de constructions (tôle de couleur claire ou ardoise) qui diffèrent des corps de ferme traditionnels. Entre la route du Murget et la rue de Martinvault un long bâtiment sert notamment à l'élevage bovin.



## PAYSAGE URBAIN ET OCCUPATION DU SOL – HAMEAUX ET FERMES DE VALLEE



Pontournois - Entrée de l'ancien camping



Pontournois - vers la RN 152, construction ancienne



Pontournois - Habitations précaires dans la végétation du rebord de plateau



Pontournois - Habitations dans les boisements de la vallée



Solvins - Vue aérienne



Solvins - Porches



Solvins - Fermes



Solvins - Château

### Pontournois

Pontournois est un lieu-dit situé dans la vallée dont l'accès est assez confidentiel. On y accède depuis Denainvilliers par le plateau par le chemin qui poursuit la rue des Champs et passe sous la RD928, et par la RD928 elle-même. Mais le principal accès se fait par les communes de Pithiviers ou Pithiviers-le-Vieil, par la rue du Pré aux Sages connectée à la RN152 (Faubourg d'Orléans).

Les constructions implantées à Pontournois sont peu nombreuses. Au plus bas dans la vallée, le long de la RN152, une construction ancienne est implantée à l'alignement de la rue. Elle est entourée de constructions plus récentes qui constituaient l'entrée de l'ancien camping du Pré aux Sages, aujourd'hui fermé et qui constituait le pendant dadonvillois du camping du Prieuré à Pithiviers.

Les autres constructions sont peu perceptibles car disséminées derrière un rideau d'arbres des boisements du coteau. L'ambiance paysagère verdoyante de la vallée domine mais certaines constructions sont en partie abandonnées ou peu entretenues voire précaires. Quelques caravanes abandonnées y sont localisées.

Sur le rebord du plateau, quelques constructions sont desservies par le chemin non carrossable des Hauts près à l'Abbaye, qui borde en partie la RD928.

### Solvins

La position de Solvins dans le fond de la vallée de l'Œuf, à proximité de la rivière, derrière une double rangée de peupliers, est assez confidentielle. On accède à la propriété, située à plus de 2000 m de Dadonville bourg, par la commune de Bondaroy, par une allée de hauts platanes qui longent l'Œuf. Celle-ci a été plantée par Fougeroux de Bondaroy, neveu de Duhamel du Monceau, en 1770. La propriété est composée d'un château construit en 1850. Il s'agit d'un corps de logis rectangulaire encadré de deux grosses tours carrées, percé par seize baies. La rivière longe perpendiculairement l'édifice, faisant office de douve sur un côté dans une atmosphère humide. Les bâtiments de la ferme de Solvins sont imbriqués dans les communs du château. La ferme se caractérise par un bâti composé autour d'une cour carrée plantée en son centre. L'entrée dans la cour se fait par un passage couvert percé dans le corps de ferme. L'emprise au sol est forte, les bâtiments comptant environ 600 m<sup>2</sup> d'emprise par façade. Les bâtiments de la ferme sont relativement hauts (grange de 8 m) et s'adaptent au dénivelé du terrain naturel. Les autres communes du château qui borde la route ne sont presque pas percées et présentent murs et toitures en tuiles d'intérêt.

### Six repères à l'échelle de l'agglomération

Pithiviers, au centre de l'agglomération, est située sur un promontoire naturel. Au centre du cœur ancien, se détache **l'église Saint Salomon Saint Grégoire** et sa flèche de 83 m qui constitue un repère architectural majeur dans l'agglomération. En effet, implantée au cœur d'un paysage largement ouvert et plat, la flèche de l'église est un repère à l'échelle de l'agglomération. Elle est perceptible tout autour de l'agglomération, trois à dix kilomètres autour. L'ensemble de l'église est davantage visible sur les franges nord à nord-ouest de l'agglomération. Au nord, depuis la rocade notamment, on perçoit l'église dans sa totalité (flèche et base). Au sud, seule la flèche apparaît. Depuis le chemin de Pithiviers à Bondaroy, des vues directes sont dégagées sur le centre ancien et l'église.

Les **éoliennes** qui s'élèvent à 40 m au nord-ouest de l'agglomération à Pithiviers-le-Vieil impactent fortement le paysage du plateau. Malgré la présence d'une zone dense agglomérée, elles s'imposent malgré tout dans le paysage depuis l'angle opposée de l'agglomération. On les perçoit depuis le chemin de St-Grégoire à Bondaroy ou encore depuis la RD123 en arrivant à Dadonville à l'arrière-plan de l'église de Pithiviers.

La **malterie et la coopérative agricole** sont souvent accolées dans les vues dans l'agglomération. Se faisant face dans les quartiers ouest de l'agglomération, cette architecture industrielle en béton impose son volume en hauteur et ses couleurs claires. La cheminée en brique de **la sucrerie** culminant à une hauteur similaire à celle de l'église vient compléter ces motifs dans l'ensemble des franges nord, est et sud. Enfin, le bâtiment de **Beauce Gâtinais Valorisation**, et sa forme cubique grise, constitue le dernier repère architectural majeur situé à proximité de la zone industrielle. Il s'ajoute aux autres bâtiments dans les vues nord et ouest sur la zone agglomérée, notamment à l'ouest depuis la RD22.

Certaines vues depuis les communes voisines de Pithiviers sont ainsi chargées en repères divers qui se composent ensemble au premier ou à l'arrière-plan. Depuis le plateau par exemple, en arrivant à l'ouest depuis la RD22 on perçoit l'ensemble des bâtiments industriels ainsi que la flèche de l'église de Pithiviers.

### La traversée de l'agglomération par la rocade

La traversée de l'agglomération par la rocade est rythmée par ce jeu de caché-dévoilé avec ces repères majeurs. Contournant la zone agglomérée, les premiers plans peuvent occulter ces repères : talus des bassins de la sucrerie, rideau paysager formé par la lisière des boisements de la vallée au niveau de Pontournois rythment les vues vers le centre de Pithiviers et la zone industrielle.

Au niveau du viaduc de Pontournois, la rocade, en décaissée, descend vers la vallée rendant impossible les vues lointaines. A l'inverse, au niveau du passage en surélévation de la RD22, au nord-ouest de la zone d'activité, des vues directes sur l'église de Pithiviers et l'ensemble de la zone industrielle se dégagent largement. Le futur prolongement de la rocade vers l'est devrait offrir des vues sur l'église jusqu'au niveau de la voie ferrée, le parc de Joinville occultant alors les perceptions.



Château de Solvins



Château de Solvins



Prieuré Saint-Pierre



Vue aérienne du Château de Solvins



Prieuré Saint-Pierre

Le patrimoine architectural de Dadonville est constitué essentiellement d'exemples remarquables de l'architecture rurale traditionnelle de la Beauce : de grandes fermes isolées ou s'inscrivant dans le tissu d'un bourg. L'Histoire a peu transformé ces tissus villageois qui se dessinent le long des voies terrestres sous des formes compactes. Cette conservation remarquable donne à voir un patrimoine architectural très intéressant tant par son ampleur que par l'état des bâtiments.

Le secteur d'étude couvre toute la commune de Dadonville, exception faite d'une partie du château de Denainvilliers, qui est déjà préservé de par son classement aux Monuments Historiques.

### Château de Solvins

Solvins est constitué d'une succession de trois cours dessinant un « L ». Une cour est bordée de bâtiments classiques du 18ème, agrémentés de frontons, une autre d'une ferme traditionnelle composée de bâtis en calcaire, couverts de toitures en tuiles. La dernière cour relie les deux premières qui la bordent sur deux côtés. Le troisième côté de cette cour est constitué par un château du 19ème et le dernier côté est fermé par un mur de clôture.

Cet ensemble est remarquable de par sa composition générale. En effet, à chaque époque, les nouveaux bâtiments construits ont été accolés à l'existant et ont respecté les hauteurs. C'est un exemple d'insertion dans le bâti existant remarquable

### Prieuré Saint-Pierre

Dès le premier coup d'œil, deux éléments architecturaux remarquables se dégagent de ce prieuré :

- le haut mur de clôture en calcaire alternant des lits de moellons relativement importants avec d'autres lits constitués de pierres plus petites ;
- et les deux tours rondes couronnées de toitures en ardoise.

Derrière le porche, deux bâtiments possèdent une toiture intéressante de par la qualité des petites tuiles traditionnelles qui la couvrent et de par les tuiles faîtières et les cheminées en briques.

Le corps de logis, quant à lui est composé d'éléments typiques du 19ème siècle tant dans les proportions, que par la toiture en ardoise et les chaînes d'angle en maçonnerie mixant briques et enduit.



N°26, rue du Vignoble, Denainvilliers



N°21, rue Duhamel du Monceau, Denainvilliers



N°23, rue Duhamel du Monceau, Denainvilliers



N°21, rue Duhamel du Monceau, Denainvilliers



Rue Duhamel du Monceau, Denainvilliers

### N°26, rue du Vignoble, Denainvilliers

La composition générale de cette ferme typique de la Beauce (cour carrée) est remarquablement conservée tout comme :

- les toitures en petite tuiles traditionnelles couvertes de tuiles faîtières toitures ;
- les rives de toit en maçonnerie et les cheminées en briques ;
- les murs en appareillages assisés de moellons de calcaire enduits à pierres vues
- le mur de clôture couvert par un chaperon de petites tuiles
- le linteau en bois de la baie du pignon du garage.

### N°21, rue Duhamel du Monceau, Denainvilliers

Cette ferme est remarquable de par sa composition générale traditionnelle et de par ses murs en appareillage de moellons de calcaire, ses toitures en tuiles couvertes de tuiles faîtières, ses rives de toit en maçonnerie ;

- son mur de clôture renforcé par un contrefort et couvert d'un chaperon
- et par les linteaux en bois de ses ouvertures.

### N°23, rue Duhamel du Monceau, Denainvilliers

Cette propriété possède une façade relativement opaque, parfait exemple de l'élévation traditionnelle de la ferme de la Beauce. Donnent sur la rue, un pignon et un mur de clôture constitués d'appareillages de moellons de calcaire. D'autres éléments architecturaux méritent d'être relevés :

- la toiture en petites tuiles traditionnelles ;
- les rives de toit en maçonnerie ;

- et le porche avec son linteau bois couvert d'un chaperon et son encadrement en pierres de taille apparentes.

### Rue Duhamel du Monceau, Denainvilliers

Cette rue est caractéristique des voies des villages de Beauce : elle est dessinée de part et d'autre par une alternance de hauts murs de clôture de fermes et de pignons de bâtiments de ferme suivant le même alignement que les murs de clôture. Ainsi, cette rue respecte un certain ordre et un certain rythme tout en étant animée par la variété des teintes des enduits, des détails des murs de clôtures et des matériaux des couvertures. L'irruption de végétation ajoute une touche d'animation au paysage de cette rue.

### N°7, rue Duhamel du Monceau, Denainvilliers

Cette adresse possède un remarquable mur de clôture ainsi qu'un porche de grande qualité tant par leur gabarit que par la qualité de leurs matériaux : linteau en bois couvert d'un chaperon de petites tuiles, appareillage en moellons de calcaire à enduit pierre vue et encadrement en pierres de taille apparentes.



N°2, rue du Vignoble, Denainvilliers



N°7, rue de la Croix Rouge, Bourgneuf-Grantarvilliers



N°3, rue Duhamel du Monceau, Denainvilliers



Côté impair de la rue de la Croix Rouge, Bourgneuf-Grantarvilliers



N°3; rue Duhamel du Monceau, Denainvilliers



Rue des Ouches, Bourgneuf-Grantarvilliers

**N°2, rue du Vignoble, Denainvilliers**

Cette ferme constitue un ensemble remarquable tant par sa composition générale traditionnelle, autour d'une cour fermée que par la qualité d'éléments architecturaux ou le choix de matériaux :

- porches en pierres de taille à arc plein cintre ;
- appareillage des murs de clôture et des bâtiments en moellons de calcaire et chaînes d'angle en pierres de taille apparentes ;
- toitures en petites tuiles traditionnelles couvertes de tuiles faîtières et chaperon en tuiles des murs de clôture
- porte en bois.

Cette ferme participe d'une composition symétrique dont l'axe est la rue Duhamel du Monceau et son pendant est la ferme du numéro suivant. Ces deux fermes sont donc indissociables.

**N°3, rue Duhamel du Monceau, Denainvilliers**

Cette remarquable ferme devrait être préservée en raison de sa composition générale qui s'inscrit dans la tradition des fermes de la Beauce et de par :

- ses murs en appareillage de moellons de calcaire enduit à pierre vue ;
- ses toitures de petites tuiles traditionnelles couronnées de tuiles faîtières ;
- ses chaînes d'angle en pierre de taille apparentes ;
- son porche avec son arc plein-cintre en pierres de taille ;
- et ses encadrements de baies

dont la trace d'un arc en ogive (probable encadrement d'une baie murée).

Cette ferme participe d'une composition symétrique dont l'axe est la rue Duhamel du Monceau et son pendant est la ferme du numéro précédent. Ces deux fermes sont donc indissociables.

**N°7, rue de la Croix Rouge, Bourgneuf-Grantarvilliers**

Cette propriété possède un mur de clôture de grande qualité de par son appareillage en moellons de calcaire enduit à pierre vue et de par l'encadrement en pierres de taille de son portail.

Des plaques commémoratives de personnes mortes en déportation à Auschwitz pendant la seconde guerre mondiale ont été apposées dans différentes rues de Dadonville, pour faire mémoire. L'une d'entre elles est dédiée à André Robillard et se situe rue de la Croix rouge.

**Côté impair de la rue de la Croix Rouge, Bourgneuf-Grantarvilliers**

Ce côté de rue est caractéristique des voies des villages de Beauce : il est dessiné par une alternance de hauts murs de clôture de fermes et de pignons de bâtiments de ferme suivant le même alignement que les murs de clôture.

Ainsi, ce bord de voie respecte un certain ordre et un certain rythme tout en étant animé par les touches de couleur variables des portails et l'irruption de végétation.

**Rue des Ouches, Bourgneuf-Grantarvilliers**

Cette rue présente toutes les caractéristiques de la traditionnelle voie de village de la Beauce : alternance de pignons, de façades et de murs de clôture respectant le même alignement. Mais elle n'est pas pour autant monotone puisque la variation des hauteurs, des matériaux, l'irruption de végétation et le tracé sinueux l'animent.



N°2, rue des Acacias, Thiellay



N°10, rue de Martinvault, Thiellay



N°4, rue de Larry aux Loups, Bourgneuf-Grantarvilliers



Rue Martinvault, Thiellay



N°32, rue de Martinvault, Thiellay

**N°4, rue de Larry aux loups, Bourgneuf-Grantarvilliers**

Cet ensemble laisse apparaître des bâtiments et un mur de clôture de grande qualité de par :

- leur appareillage en moellons de calcaire enduit à pierre vue,
- l'encadrement du porche par des pierres de taille apparentes ;
- des toitures en petites tuiles traditionnelles et leurs rives de toit maçonnées
- et le chaperon du mur de clôture.

**N°32, rue de Martinvault, Thiellay**

Cet ensemble possède de nombreux éléments remarquables :

- un appareillage en moellons de calcaire enduit à pierre vue,
- des chaînes d'angle en pierre de taille apparentes ;
- des toitures en petites tuiles couvertes par des ruiles faitières
- des rives de toit maçonnées
- et une composition traditionnelle : des bâtiments quasiment aveugles sur rue.

**N°10, rue de Martivault, Thiellay**

Ce porche et le mur de clôture présentent des caractéristiques remarquables de par leur ampleur et la qualité de leurs matériaux :

- appareillages en moellons de calcaire enduit à pierre vue,
- linteaux en bois
- et toiture traditionnelle avec ses tuiles faitières.

**N°2, rue des Acacias, Thiellay**

Cet ensemble nous donne à voir de remarquables éléments d'architecture :

- une toiture de petites tuiles traditionnelles couronnées de tuiles faitières ;
- le colombage à briques des lucarnes
- un mur de clôture en moellons de calcaire
- et l'encadrement du portail en pierres de taille.

**Rue Martinvault, Thiellay**

Cette rue est remarquablement bien dessinée par l'alignement de façades, pignons et murs de clôture. Malgré cet alignement de murs, elle n'est pas du tout monotone grâce à la variété des matériaux, des hauteurs et à la présence de portails et volets colorés. Les cheminées en briques, quant à elles créent une ligne d'horizon très animée.



Ferme Le Murger

### Ferme Le Murger, chemin de Thiellay à Dadonville

La ferme Le Murger est un exemple typique de la ferme isolée au milieu des champs. Cette situation est le premier élément remarquable de cet ensemble. D'autres viennent s'ajouter :

- le jeu et l'importance des volumes ;
- la variation des coloris de toitures
- et l'appareillage en moellons de calcaire.

### Fermes de Secval, chemin des fermes de Secval

Ces deux ensembles de ferme sont très exceptionnels : l'une possède :

- un important porche en pierre de taille ;
- un arc plein cintre ;
- des chaînes d'angle en pierre de taille apparentes ;
- une toiture en ardoise et deux toitures en petites tuiles (un appentis et une grange) ;
- des appareillages de moellons assisés ;
- des encadrements de baies en pierres de taille apparentes ;
- des linteaux en bois
- et des rives de toit maçonnées et de tuiles faîtières pour la grange à petites tuiles.

Tandis que l'autre dispose :

- d'une grange dotée de contreforts et d'un appareillage en moellons de calcaire, de chaînes d'angles en pierre de taille et de linteaux en bois ;
- d'une tour avec un appareillage en moellons de calcaire assisé, de base carrée avec un toit à quatre pentes (pigeonnier) en petites tuiles et de chaînes d'angle en pierres de taille apparentes
- et d'une mare.



Tour de la Ferme de Secval



Ferme de Secval



Ferme de Secval



Ferme de Secval



N°3, rue de l'Église, Dadonville-Bourg



N°30, rue de Martinvault, Thiellay



N°9, rue de l'Église, Dadonville-Bourg



Rue de Safran, Thiellay

### N°30, rue Martinvault, Thiellay

Cette ferme se compose de manière traditionnelle (autour d'une cour fermée,) premier élément remarquable du point de vue de l'architecture. D'autres détails apportent de la qualité à cet ensemble :

- un appareillage en moellons de calcaire enduit à pierre vue ;
- un porche de grande ampleur encadré par des pierres de taille apparentes, couvert par une toiture en petites tuiles traditionnelles sur laquelle sont posées des tuiles faitières ;
- un mur de clôture avec son chaperon de petites tuiles couronnées par des tuiles faitières ;
- et la corniche en briques du mur gouttereau.

### Rue de Safran, Thiellay

Sur cette photo, c'est l'ensemble des bâtiments de droite qui possède des éléments traditionnels remarquables :

- des murs de pignon, de façade et de clôture en moellons de calcaire ;
- deux porches dont l'un avec son arc plein-cintre et son encadrement en pierre de taille ; l'autre avec son linteau en bois et son chaperon en tuiles
- la rive de toit du pignon

en maçonnerie ;

- les couvertures
- en ardoise et les cheminées en briques.

### N°3, rue de l'Église, Dadonville-Bourg

Cet ensemble nous laisse voir :

- un mur de clôture de grande ampleur couvert par un chaperon de petites tuiles,
- coupé par un porche possédant les mêmes qualités ;
- une cheminée en briques décentrée afin de ne pas couper la panne faitière
- et une composition traditionnelle de ferme de la Beauce (autour d'une cour fermée).

### N°9, rue de l'Église, Dadonville-Bourg

Ces deux bâtiments appartiennent au même ensemble. C'est une caractéristique remarquable des fermes de la Beauce : la composition d'une unité à partir d'éléments de fonctions et de formes variables autour d'une cour fermée. Cela donne un résultat loin d'être monotone. Pour cette ferme, les bâtiments varient en hauteur, en apparence enduit ou moellons de calcaire, en couleur d'ardoise, en taille et nombre des ouvertures, en présence ou non de linteau en bois et en présence ou absence de végétation.



N°3, rue de l'Église, Dadonville-Bourg



N°15 rue de l'Église, Dadonville-bourg



N°14, rue de l'Église, Dadonville-Bourg



N°15 rue de l'Église, Dadonville-bourg



N°13 rue de l'Église, Dadonville-bourg

**N°12, rue de l'Église, Dadonville-Bourg**

Cette propriété est remarquable de par :

- son porche charretier avec son linteau en bois et couvert de petites tuiles sur lesquelles sont posées des tuiles faîtières ;
- son mur de clôture avec les mêmes tuiles et tuiles faîtières ;
- sa maison en moellons ;
- sa toiture en petites tuiles
- et ses encadrements de baies en pierres de taille.

**N°14, rue de l'Église, Dadonville-Bourg**

Cette habitation présente de remarquables lucarnes en colombages de briques ainsi qu'une toiture de petites tuiles couvertes de tuiles faîtières. La composition en « U » autour de la cour devrait aussi être préservée.

**N°13, rue de l'Église, Dadonville-Bourg**

Cette ferme constitue un ensemble remarquable de par :

- sa composition générale, autour d'une cour fermée;
- ses toitures en petites tuiles sur lesquelles sont posées des tuiles faîtières et sa cheminée en briques;
- sa porte charretière couverte

par un linteau et des tuiles ;

- ses appareillages en moellons de calcaire enduits à pierre vue
- et son porche couvert.

**N°15, rue de l'Église, Dadonville-Bourg**

Cette propriété possède de nombreux éléments remarquables de par :

- son appareillage en moellons de calcaire à enduit pierre vue ;
- sa toiture en petites tuiles couvertes de tuiles faîtières;
- sa cheminée en briques décentrée afin de ne pas couper la panne faîtière ;
- des lucarnes à colombages de briques
- des linteaux en bois
- et un mur de clôture couvert par un chaperon de petites tuiles.



N°16, rue de l'Église, Dadonville-Bourg

#### N°16, rue de l'Église, Dadonville-Bourg

Cette habitation présente quelques éléments remarquables :

- sa toiture constituée de petites tuiles,
- son appareillage de moellons de calcaire ;
- et le linteau en bois de sa grande baie vitrée.

#### Église, Dadonville-Bourg

L'église de Dadonville est constituée d'éléments remarquables :

- de murs en appareillage de moellons de calcaire enduits à pierre vue et de chaînes d'angles en pierre de taille apparentes ;
- d'un mur de clôture avec un chaperon de tuiles ;
- d'une toiture de tuiles couverte de tuiles faitières ;
- de contreforts
- et de fenêtres en arc en ogive encadrées de pierres de taille.



Église de Dadonville



Manoir de la Groue, Dadonville-bourg

#### Manoir de la Groue, carrefour de la Groue

Le manoir de la Groue constitue un ensemble de qualité de par :

- sa composition générale (corps de logis et de ferme) ;
- le jeu de volume du corps de ferme ;
- la toiture de petites tuiles couronnée de tuiles faitières et les murs de moellons de calcaire enduits à vue et percés d'oculus de son corps de ferme ;
- son mur de clôture en moellons de calcaire assisé
- et par son corps de logis avec sa façade symétrique à six trames, sa toiture en ardoises, ses cheminées désaxées en briques.

Cette construction conserve le système traditionnel d'implantation du bâti des fermes de la Beauce : un grand porche donne sur une cour fermée. Ici, les besoins modernes (garage de véhicule donnant sur la voie s'insère harmonieusement dans le bâtiment qui devait être la grange.

Cet ensemble est un élément remarquable en terme de changement de fonction : de la ferme à la maison d'habitation contemporaine.

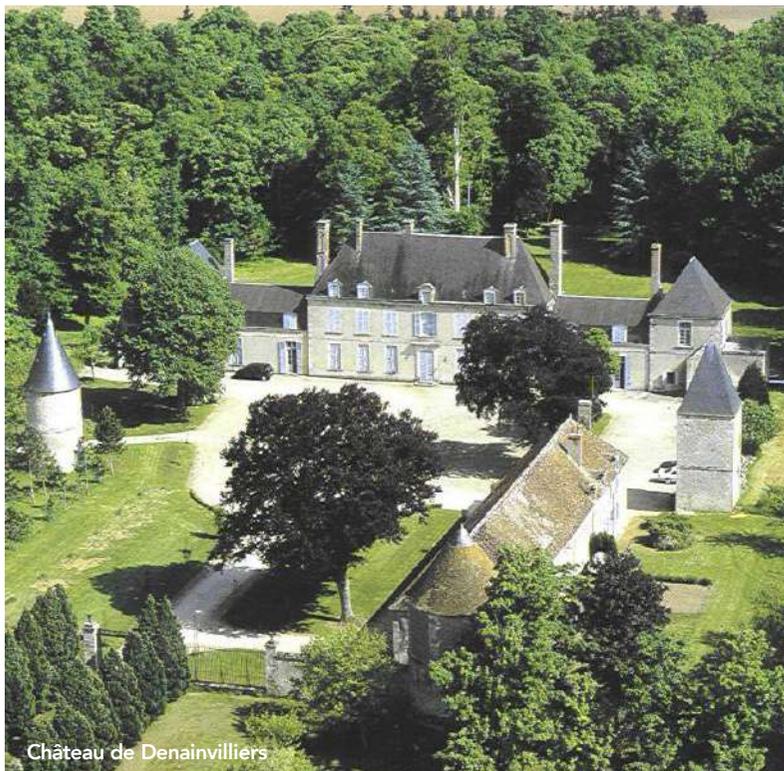
#### Chemin d'exploitation N°12, Dadonville-Bourg

Ce chemin est remarquable de par ses limites marquées par des murs de clôture de part et d'autre.

#### Rue des jardins

La rue des jardins est typique des villages de Beauce : les murs de clôture ou pignons des bâtiments sont implantés à l'alignement de la voie. Leur maçonnerie est constituée de pierres calcaires.

Cette typologie de rue caractéristique de la Beauce a pratiquement disparu de l'ensemble urbain de Pithiviers, c'est pourquoi, il serait bon de préserver les caractéristiques de la rue des jardins et toutes les rues présentant cette particularité (des murs de clôture en dur).



Château de Denainvilliers

### Château de Denainvilliers

Le Château de Denainvilliers est en partie classé monument historique (façades et toitures du château, intérieurs du rez-de-chaussée du château, cage d'escalier du château avec son cadran solaire, les communs en totalité, les façades et les toitures du moulin "à la polonaise).

Certains éléments sont inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques (chambre ovale, murs et piliers de l'entrée, tour ronde du XIV<sup>ème</sup> siècle, tour carrée du XVII<sup>ème</sup> siècle).

Ce château de style Louis XIII a été édifié entre 1620 et 1638 par Claude Duhamel sur le site d'un ancien château féodal. Il est composé d'un corps central ouvrant sur la cour d'honneur d'un côté, sur le parc de l'autre, et encadré de deux pavillons latéraux. De la construction primitive il reste la tour à droite en regardant le château. Les constructions datent des XVII<sup>ème</sup>, XVIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècles. Ce château était la propriété du scientifique Henri-Louis Duhamel du Monceau au XVIII<sup>ème</sup> siècle.

Afin de préserver l'ensemble du château et de ses bâtiments annexes, une protection au titre de l'article L 123-1-7 pourrait être appliquée sur les éléments qui ne sont pas classés monument historique.

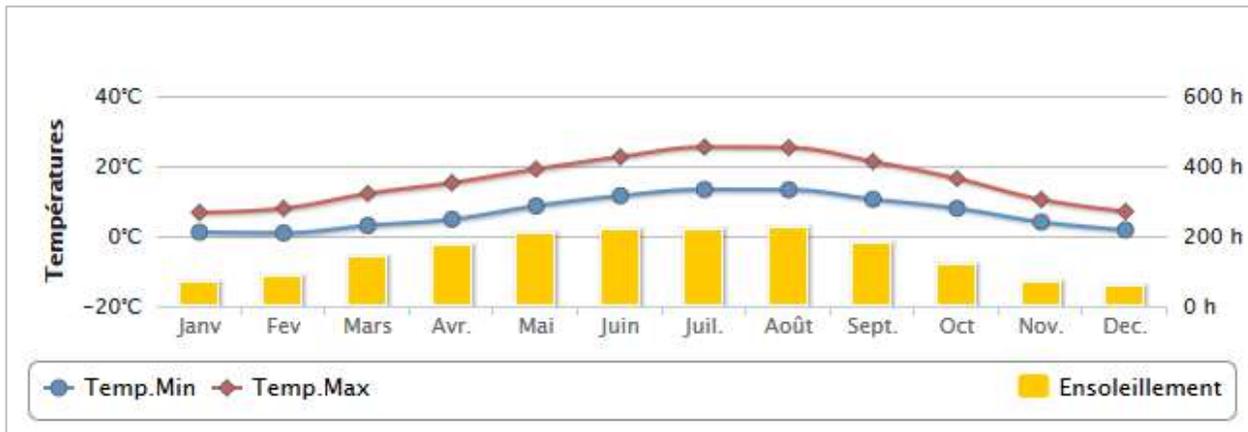
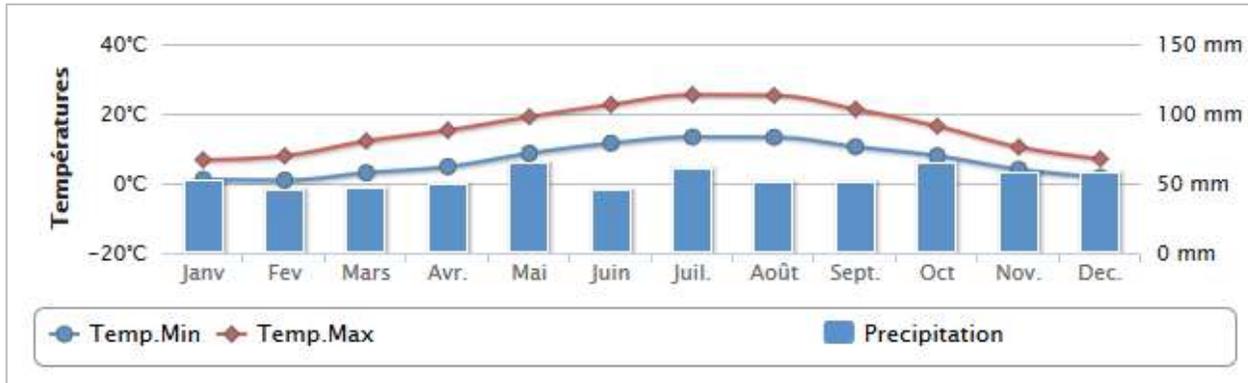
### Plaques commémoratives de la déportation

Des plaques commémoratives de personnes mortes en déportation à Auschwitz pendant la seconde guerre mondiale ont été apposées dans différentes rues de Dadonville, pour faire mémoire. Place des déportés, lieu dédié, une plaque des déportés a été installée ainsi que rue Abel Carpentier (dédiée à Henri Gaget et à sœur Cécile Painchaut) et rue de Javersy (dédiée à Pierre Roux).



## **COMPOSANTES DU MILIEU PHYSIQUE**

## COMPOSANTES DU MILIEU PHYSIQUE - CLIMATOLOGIE

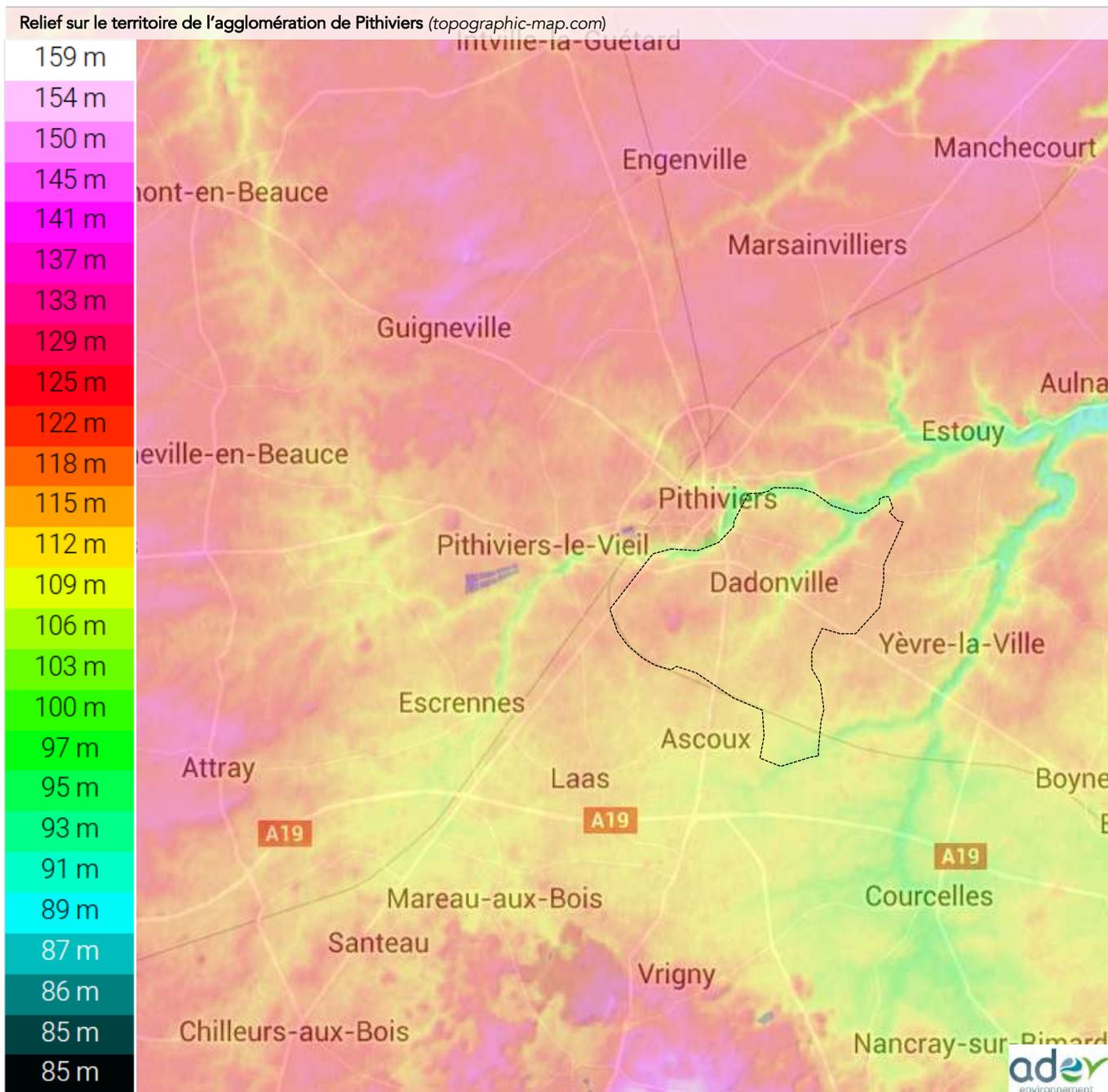


Rose des Vents



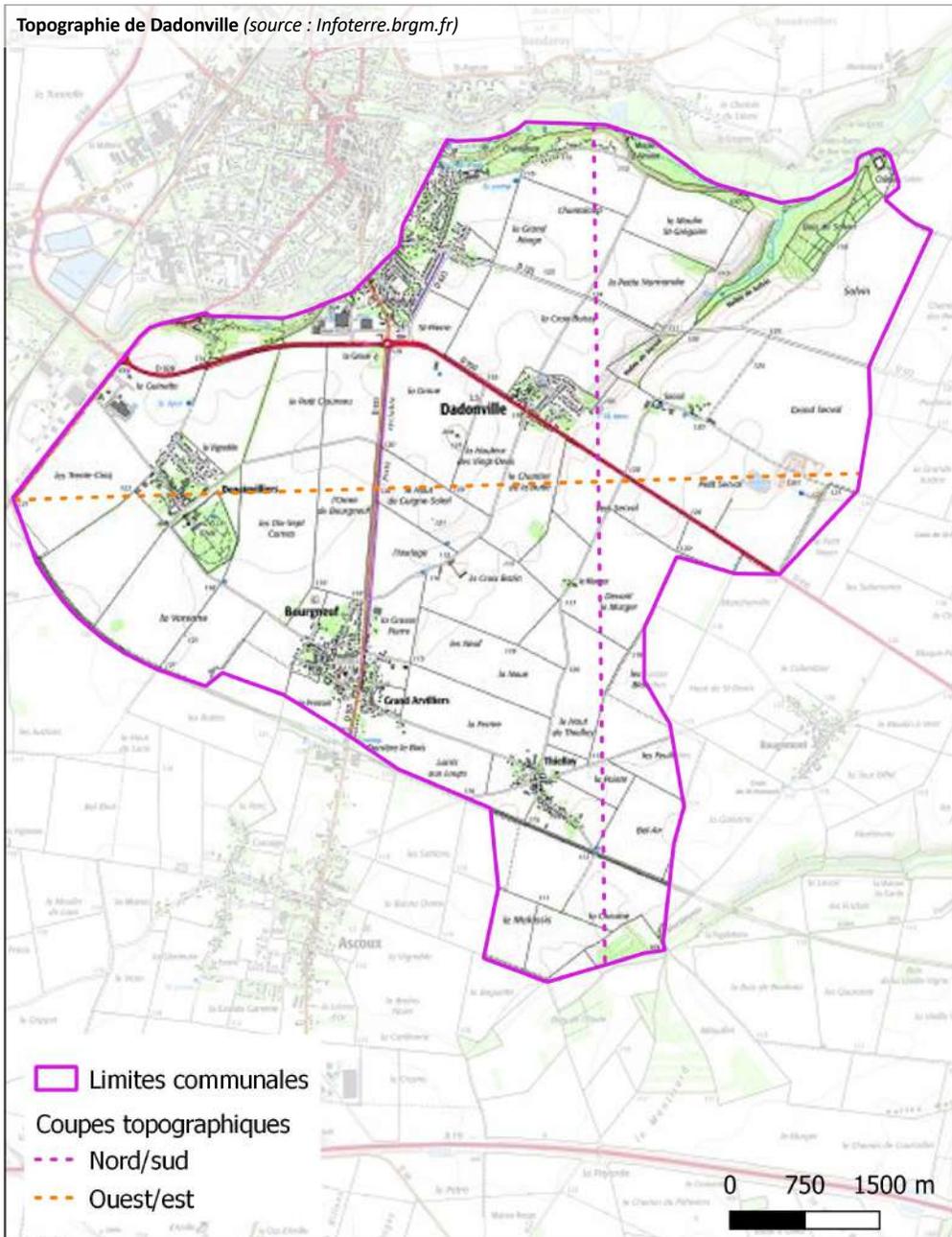
- La station météorologique de référence pour le commune de Pithiviers est la **Station d'Orléans (40 km)**.
- Avec une composante océanique altérée, le climat de la région Centre est modulé par l'éloignement de l'océan et une influence continentale occasionnelle. Du point de vue thermique, la région est divisée entre une moitié Est connaissant des hivers froids sans excès et des étés chauds mais supportables, et une moitié ouest avec des hivers plus cléments et des été plus doux. En limite sud du Bassin Parisien et nord du Massif Central, la répartition des précipitations est contrastée et dépendante de la présence de relief. L'ouest de la région est globalement plus sec.
- **Caractéristiques du climat de Pithiviers - Station d'Orléans**
  - Mois le plus chaud : juillet
  - Mois le plus froid : février
  - Mois le plus humide : octobre
  - Mois le plus sec : février
- La station de mesure de vent de référence pour le commune de Dadonville est la Station de Pithiviers.
- **Régime des vents** : Le régime des vents observé sur Pithiviers est issu de calcul de probabilité relative au données présentes à proximité. Le vent est à dominante sud-ouest. La vitesse du vent est généralement comprise entre 0 et 19 km

## COMPOSANTES DU MILIEU PHYSIQUE - TOPOGRAPHIE



- L'agglomération de Pithiviers se situe sur un plateau d'une altitude moyenne de 115 mètres, entaillé par la vallée de l'Œuf et des vallées sèches dont les talwegs se situent autour de 95 mètres.
- Le plateau occupe la majorité du territoire de l'agglomération. Il y culmine à 131 mètres au nord de Pithiviers-le-Vieil et s'abaisse doucement vers le sud-est où se situe la vallée de Martinvault en limite sud de Dadonville, qui s'oriente vers la vallée de la Rimarde. Le plateau est légèrement modelé entre 120 et 125 m selon les endroits.
- La vallée de l'Œuf, orientée sud-ouest à nord-est, coupe le territoire de l'agglomération en son milieu. Le profil de la vallée est dessiné par des coteaux convexo-concaves assez marqués. Les points les plus bas de l'agglomération y sont relevés dans le fond de vallée : 95 m en bas de Pontournois, ou à Solvins.
- Le plateau est aussi découpé par d'autres vallées sèches ou vallons (Secval, Segray) moins marqués, façonnés pendant les grandes glaciations par la fonte des neiges. La vallée de Secval est relayée à l'aval par la vallée de Solvins, drainée par la noue de Solvins.

Topographie de Dadonville (source : Infoterre.brgm.fr)



Profil topographique de la commune de Dadonville sur l'axe nord-sud (source : geoportail.com)

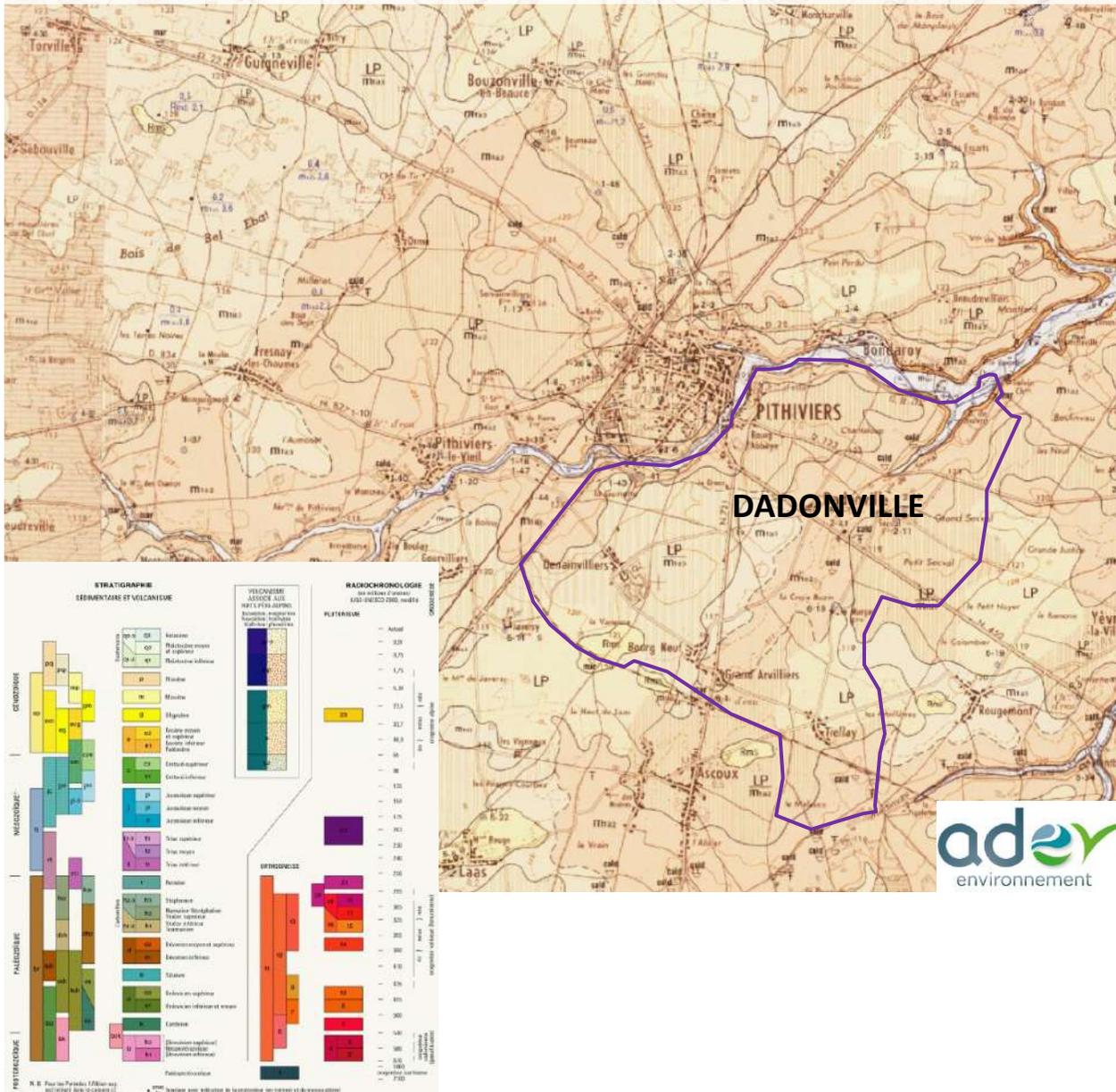


Dénivelé positif : 47 m - Dénivelé négatif : -40 m  
 Pente moyenne : 2 % - Plus forte pente : 15 %



Dénivelé positif : 39 m - Dénivelé négatif : -40 m  
 Pente moyenne : 1 % - Plus forte pente : 24 %

Géologie de la région de Dadonville (source : Infoterre.brgm.fr)

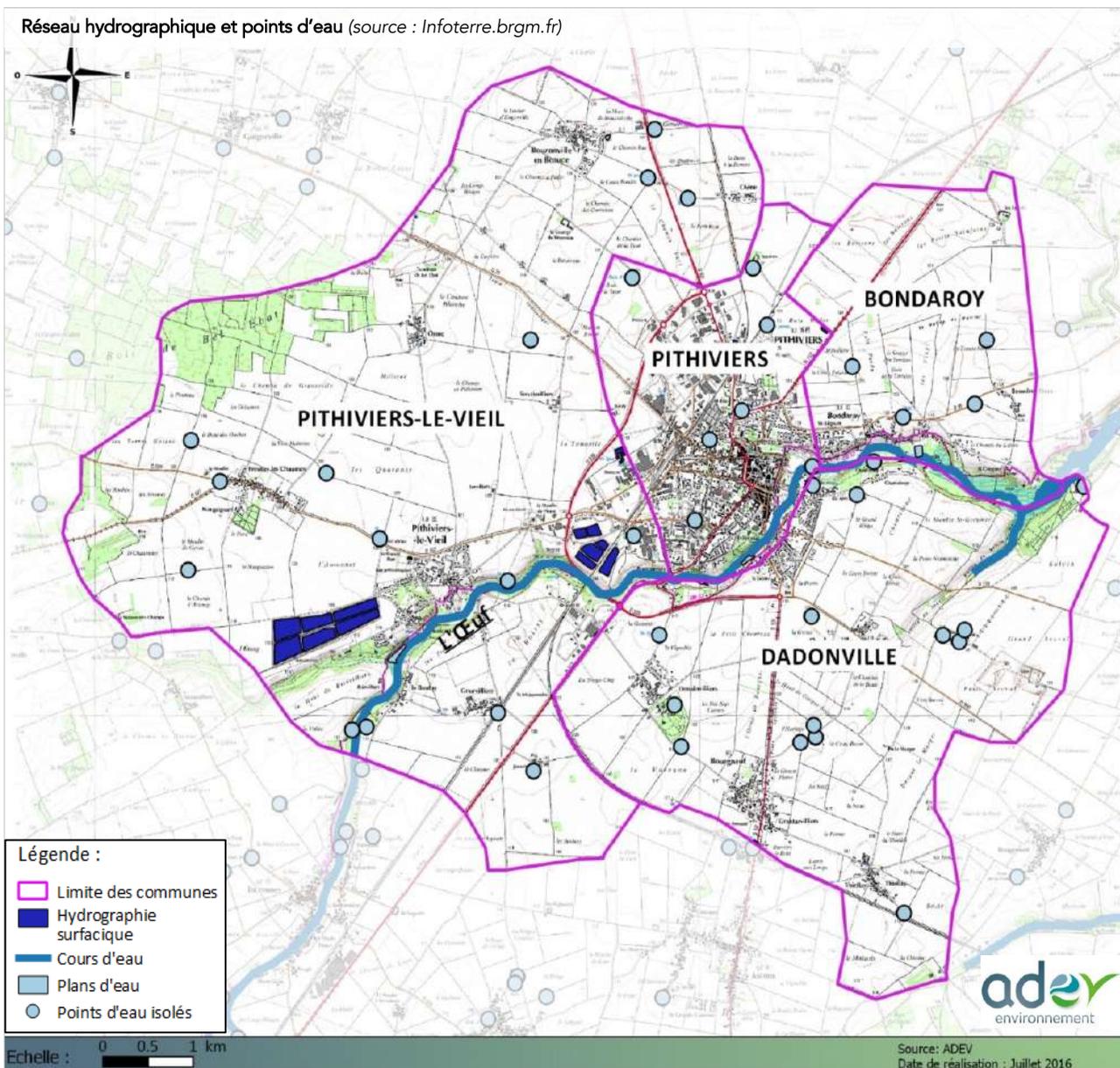


La série stratigraphique de la région de Pithiviers comprend la succession suivante, de haut en bas :

- le limon des plateaux, formation d'âge Quaternaire, et d'épaisseur généralement inférieure au mètre,
- le calcaire de Pithiviers (faciès des calcaires de Beauce de l'Aquitainien supérieur) dont l'épaisseur maximale atteint 30m. C'est un ensemble de calcaires d'origine lacustre montrant une alternance sans ordre logique de faciès tendres, alvéolaires ou indurés,
- la « molasse » du Gâtinais (Aquitainien inférieur) ; le terme de molasse consacré par l'usage est en réalité impropre, il s'agit d'un complexe de calcaires tendres, de marnes et d'argiles mameuses dont l'épaisseur est voisine de 10m dans la région de Pithiviers,
- le calcaire d'étampes (Stampien supérieur), présente, sur 30m d'épaisseur moyenne, des calcaires généralement indurés,
- les sables de Fontainebleau (formation marine du Stampien inférieur), il s'agit de sables blancs fins, intercalés de bancs de grès. L'épaisseur reconnue dans un forage à Pithiviers-le-Vieil (à l'ouest de la Malterie) est de 40m, au-dessous se situe le calcaire de Brie (Sannoisien).

A l'affleurement ne sont représentés que les limons des plateaux et le calcaire de Pithiviers (un petit liseré de molasse de Gâtinais se voit toutefois à la base du coteau de Bondaroy). A cette structure, on ajoutera les alluvions déposées par la rivière l'Œuf qui sont à dominante vaso-tourbeuse.

## COMPOSANTES DU MILIEU PHYSIQUE - HYDROGRAPHIE



- Le territoire est traversé par l'Œuf, rivière qui devient l'Essonne plus à l'aval suite à sa confluence avec la Rimarde.
- L'Œuf prend sa source au nord de la forêt d'Orléans, dans la commune de Chilleurs-aux-Bois, à une quinzaine de kilomètres au sud de l'agglomération de Pithiviers. Il naît juste en-dessous de la ligne de séparation des eaux de la Loire et de la Seine, à proximité du col d'Esse à 140 m d'altitude. En amont de l'agglomération, il reçoit les eaux de la Varenne à Mareau-aux-Bois, puis celles de la Laye de Chilleurs (ou Laye du Sud) et de la Laye de Neuville (ou Laye du Nord) à l'entrée d'Escrennes. Le ru de Montvilliers et quelques sources l'alimentent au niveau de Pithiviers-le-Viel. Jusqu'alors, l'Œuf suivait une orientation nord-sud mais au niveau de Pontournois se courbe selon une orientation sud-ouest à nord-est. Il est canalisé dans sa traversée de Pithiviers et continue à être alimenté par divers rus et noues : le Val Saint-Jean au sud-est de Pithiviers, la noue de Solvins au nord-est de Dadonville et plusieurs sources à Bondaroy notamment. En aval de Bondaroy, à l'entrée d'Aulnay-la-Rivière, l'Œuf reçoit la Rimarde et prend le nom d'Essonne.
- Dans l'agglomération de Pithiviers le lit mineur de l'Œuf est étroit : sa largeur varie mais reste toujours inférieure à 10 m. Dans sa partie canalisée (depuis le passage de la voie ferrée au sud de la sucrerie à l'ouest de Bondaroy) l'Œuf mesure en général 4 à 6 m. A Bondaroy, le lit majeur varie entre 190 et 320 m. Il appartient en partie à Dadonville. A Pithiviers-le-Viel, le lit majeur varie entre 180 m et 65 m (au niveau du méandre de Pontournois). A Pithiviers, le lit majeur s'élargit progressivement d'ouest en ouest : il varie ainsi entre moins de 100 m au niveau de Pontournois et 190 m environ en contrebas du centre-ancien et au niveau du Val saint Jean et de la Vallée de Saint-Aignan. Il appartient en partie à Dadonville.
- Dadonville partage ainsi le lit majeur de l'Œuf avec les communes de Pithiviers et Bondaroy. Le lit majeur de l'Œuf y varie ainsi entre moins de 100 m de large au sud-est et plus de 300 au nord est.
- De nombreux plans d'eau existent, notamment au niveau de la vallée de l'Œuf. Les points d'eau sont nombreux sur le territoire, ils correspondent à des réservoirs, châteaux d'eau, stations d'épuration, mares, etc.

L'Œuf au niveau de Bondaroy (Adev Environnement)

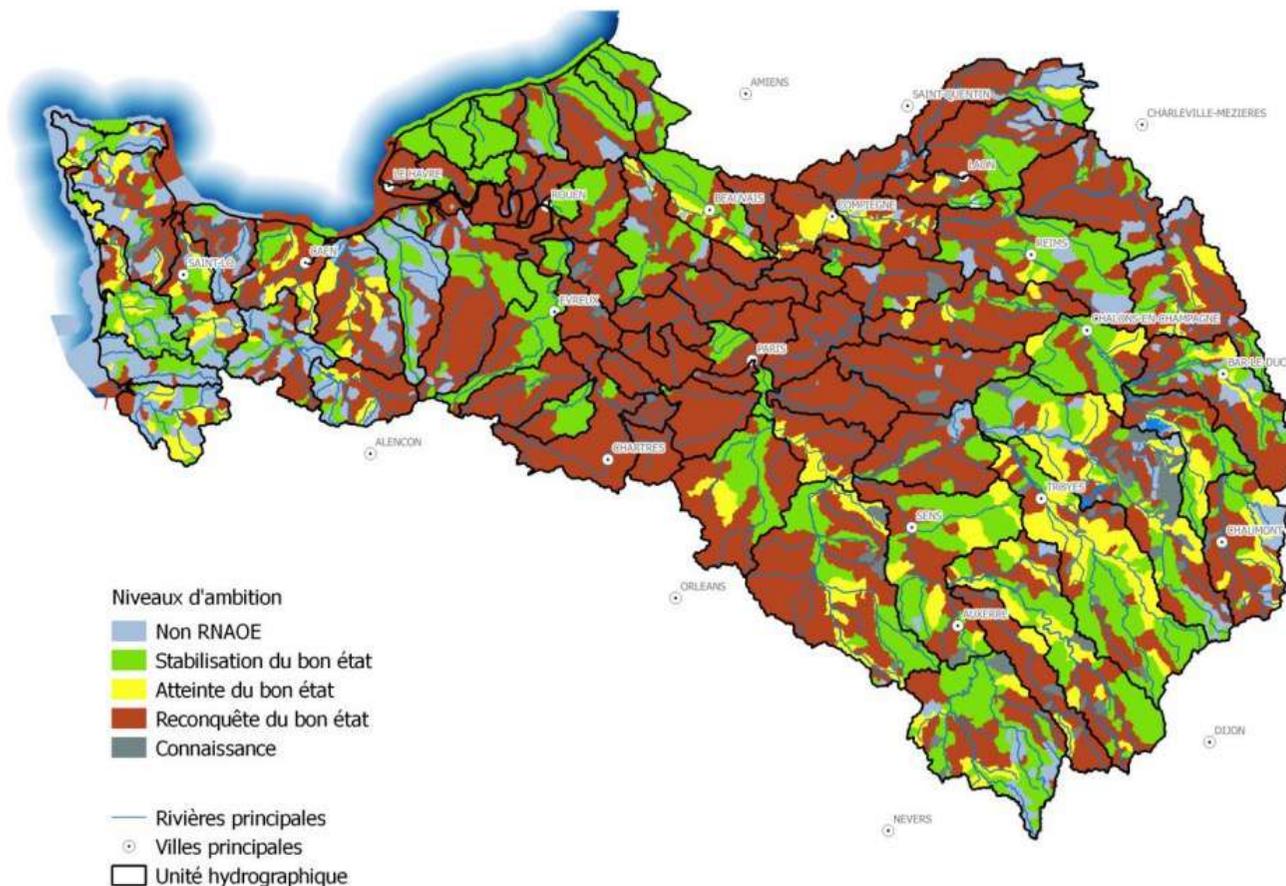


- Un seul cours d'eau traverse la région de Pithiviers, il s'agit de L'Œuf. L'Œuf prend sa source en forêt d'Orléans dont elle draine les sables. Après sa confluence avec la Rimarde, elle change de nom pour devenir l'Essonne, affluent de la Seine.
- Cette rivière traverse d'une part le territoire communal de Pithiviers puis il passe ensuite en limite de commune entre Pithiviers/Dadonville et Bondaroy/Dadonville.

L'Œuf au niveau de Pithiviers-le-Vieil (Adev Environnement)



Niveau d'ambition du SDAGE (source : SDAGE bassin de la Seine et des cours d'eau côtiers normands)



Le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (Sdage) réglementairement en vigueur est le Sdage 2010-2015 suite à l'annulation de l'arrêté du 1er décembre 2015 adoptant le Sdage du bassin de la Seine et des cours d'eau côtiers normands 2016-2021 et arrêtant le programme de mesures (PDM) 2016-2021.

L'annulation a été prononcée par jugements en date des 19 et 26 décembre 2018 du Tribunal administratif de Paris, à la demande d'UNICEM régionales, de chambres départementales et régionales d'agriculture, ainsi que de fédérations départementales et régionales des syndicats d'exploitants agricoles.

L'annulation est fondée sur l'irrégularité de l'avis de l'autorité environnementale. En effet, à l'époque, le préfet coordonnateur de bassin, qui a approuvé le Sdage, a également signé l'avis de l'autorité environnementale, en application du droit national en vigueur. Cette organisation administrative a, depuis, été jugée non conforme au principe d'indépendance de l'autorité environnementale prévu par la directive européenne relative à l'évaluation des plans et programmes.

Ainsi, le comité de bassin, présidé par François SAUVADET, a adopté le 14 octobre 2020 un avant-projet du Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) 2022-2027 du bassin Seine-Normandie. Ce document de référence trace pour 6 ans les politiques publiques pour atteindre "le bon état" des eaux du bassin Seine-Normandie. Le cap est fixé : atteindre l'objectif de 52% des masses d'eau superficielle en bon état écologique et au moins 32% de masses d'eau souterraines en bon état chimique d'ici 2027, grâce à des mesures ciblées et estimées à 6,2 Milliards d'euros sur 6 ans.

## COMPOSANTES DU MILIEU PHYSIQUE - HYDROLOGIE

Périmètre du SAGE Nappe de Beauce (source : SAGE Nappe de Beauce)



La commune de Dadonville est comprise dans le périmètre du **SAGE Nappe de Beauce**.

Le SAGE de la nappe de Beauce et de ses milieux aquatiques associés a été approuvé par arrêté inter préfectoral le 11 juin 2013.

Le Sage est un dispositif de planification et de gestion de la ressource en eau et des milieux aquatiques à l'échelle d'une unité hydrographique cohérente (bassin versant, aquifère). Il fixe des objectifs généraux d'utilisation, de protection quantitative et qualitative de la ressource en eau.

Depuis la LEMA, la portée juridique du SAGE est renforcée : les documents d'urbanisme – Scot et PLU – doivent être compatibles avec ses dispositions. Mais le règlement du SAGE est aussi désormais directement opposable aux tiers, publics ou privés, pour tout ce qui touche aux installations, ouvrages, travaux et activités définis dans la nomenclature eau.

Le complexe aquifère des calcaires de Beauce, communément appelé « Nappe de Beauce » s'étend sur environ 9 500 km<sup>2</sup> entre la Seine et la Loire.

Il concerne :

- 2 grands bassins hydrographiques : Loire Bretagne et Seine Normandie
- 2 régions : Centre et Ile de France
- 6 départements : Loiret, Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Yvelines, Essonne, Seine-et-Marne
- 681 communes
- 1,4 millions d'habitants

## Etat écologique des cours d'eau

### Légende

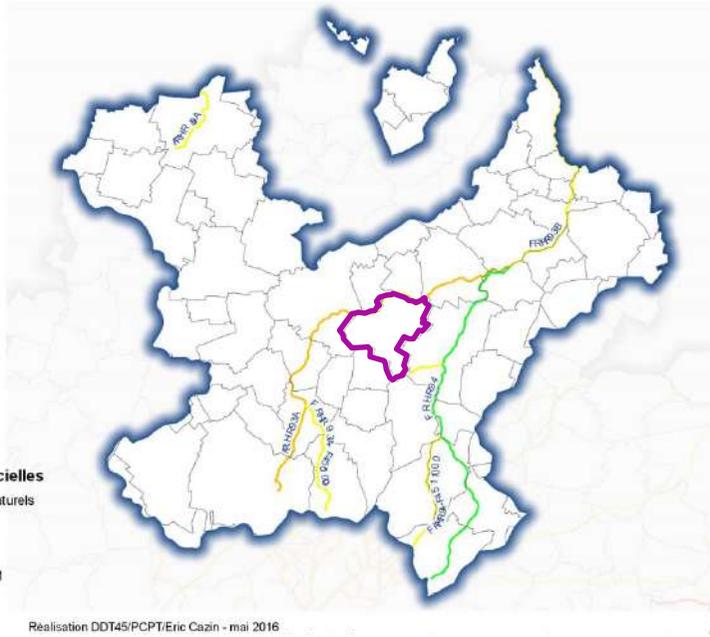
#### Limites administratives

□ Communes

#### PAOT 2016-2018

#### Etat des masses d'eau superficielles

Etat écologique des cours d'eau naturels  
 — bon  
 — moyen  
 — médiocre  
 Etat écologique des MAE et MEFM



Réalisation DDT45/PCPT/Eric Cazin - mai 2016

## Etat biologique des cours d'eau

### Légende

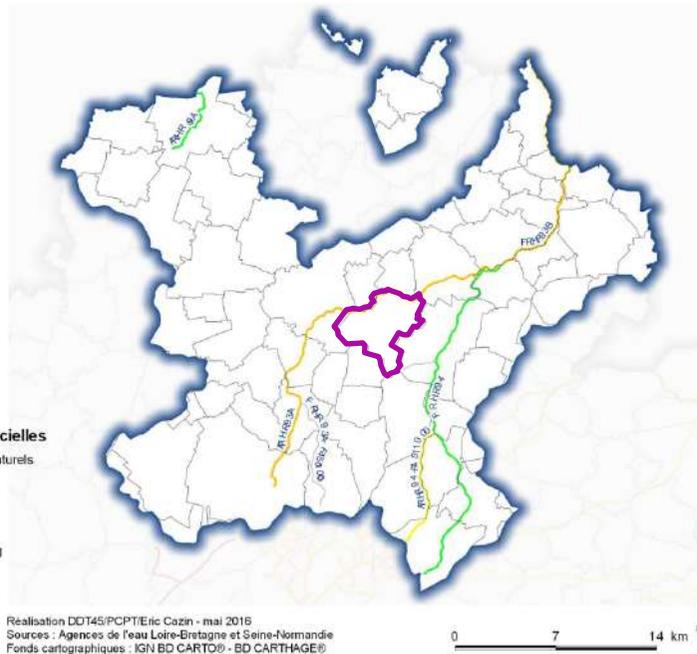
#### Limites administratives

□ Communes

#### PAOT 2016-2018

#### Etat des masses d'eau superficielles

Etat biologique des cours d'eau naturels  
 — bon  
 — moyen  
 — médiocre  
 — Non renseigné  
 Etat biologique des MAE et MEFM



Réalisation DDT45/PCPT/Eric Cazin - mai 2016  
 Sources : Agences de l'eau Loire-Bretagne et Seine-Normandie  
 Fonds cartographiques : IGN BD CARTO® - BD CARTHAGE®

- La qualité écologique de l'œuf (masse d'eau FRHR93A – L'œuf de sa source jusqu'au confluent de la Rimarde est **médiocre**.

Les paramètres déclassants sont les paramètres nutriments, qui montrent l'incidence des rejets industriels ou domestiques (notamment le dioxyde d'azote et l'ammonium).

- La qualité biologique de l'œuf (masse d'eau FRHR93A – L'œuf de sa source jusqu'au confluent de la Rimarde est également **médiocre**.

D'un point de vue biologique, en se basant sur la méthode de l'IBGN associé à la présence de macro-invertébrés dans l'eau, la rivière l'œuf est classée comme en état médiocre.

La méthode de l'IBD repose sur l'identification et le dénombrement des espèces présentes au sein d'un échantillon. D'après cette méthode, la masse d'eau est classée en état moyen.

- La qualité physico-chimique de l'œuf (masse d'eau FRHR93A – L'œuf de sa source jusqu'au confluent de la Rimarde est **mauvaise**.

Les paramètres déclassants sont liés à la présence de nutriments dans l'eau ainsi qu'à une saturation en oxygène mauvaise.

## Etat physico-chimique des cours d'eau

### Légende

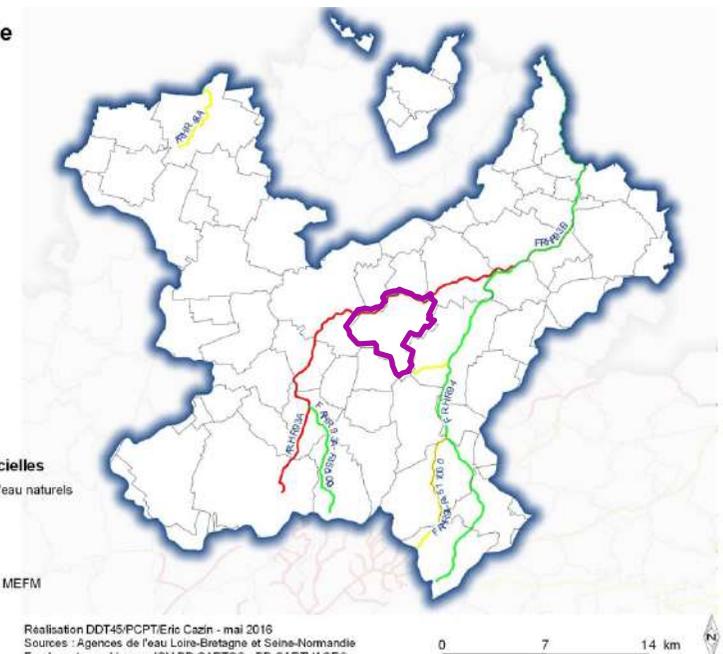
#### Limites administratives

□ Communes

#### PAOT 2016-2018

#### Etat des masses d'eau superficielles

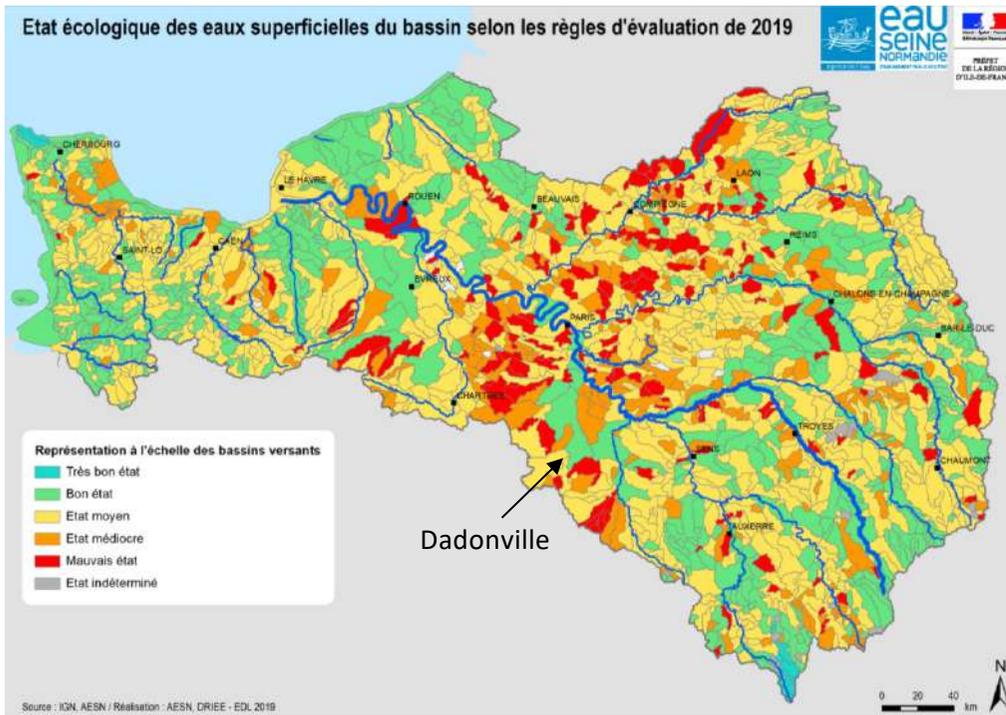
Etat physico-chimique des cours d'eau naturels  
 — bon  
 — moyen  
 — médiocre  
 — mauvais  
 Etat physico-chimique des MAE et MEFM



Réalisation DDT45/PCPT/Eric Cazin - mai 2016  
 Sources : Agences de l'eau Loire-Bretagne et Seine-Normandie  
 Fonds cartographiques : IGN BD CARTO® - BD CARTHAGE®

## COMPOSANTES DU MILIEU PHYSIQUE - HYDROLOGIE

(source : Système d'information sur l'eau du Bassin Seine-Normandie)



L'état des lieux du bassin a été mis à jour en 2019. Il servira de base à l'élaboration du Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux et du programme de mesures 2022-2027.

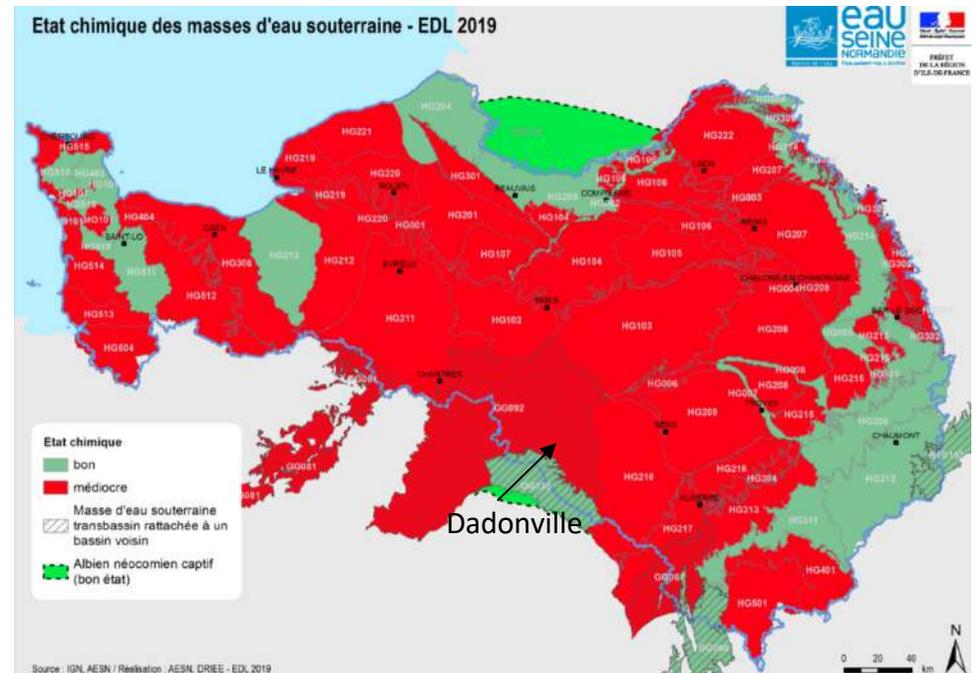
Cet état des lieux indique que la commune de Dadonville se situe sur une masse d'eau dont l'état écologique est moyen.

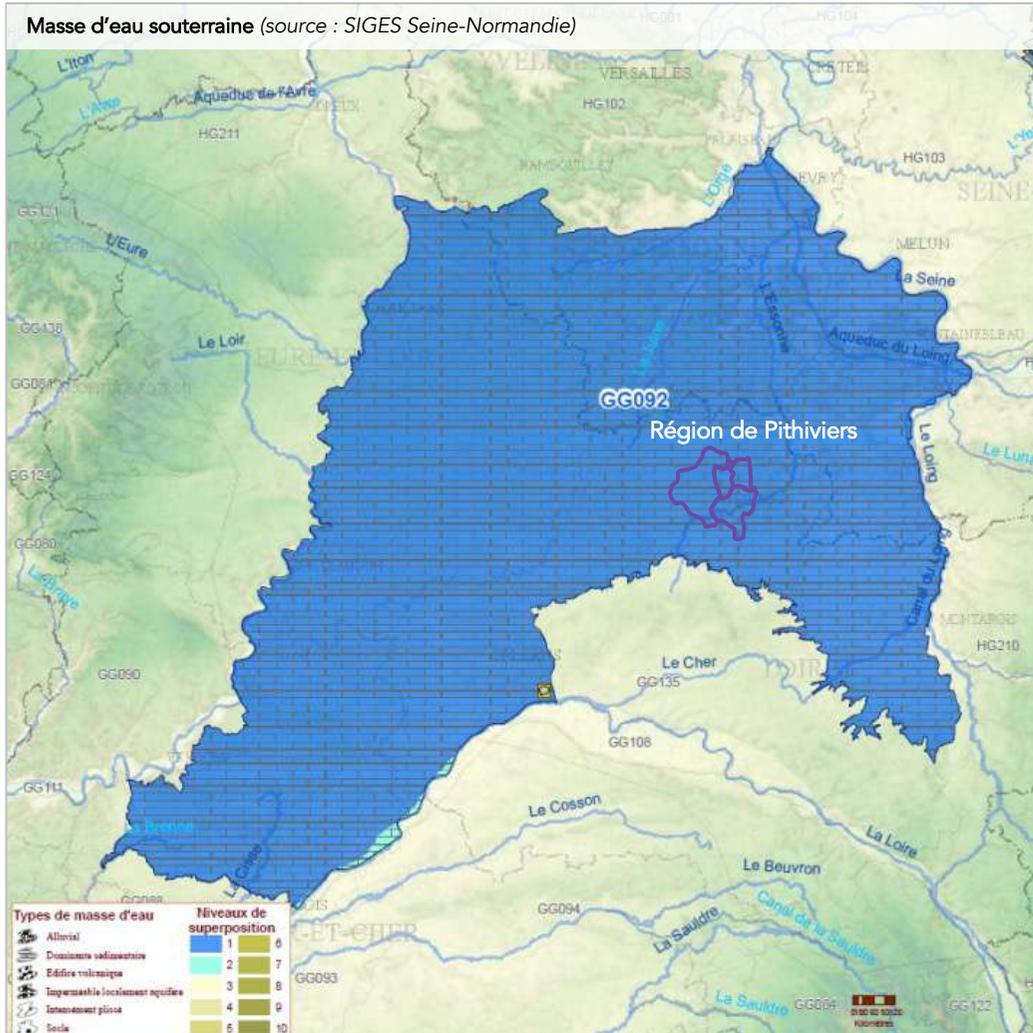
Les paramètres déclassants sont liés à la présence de nitrates, de pesticides et à la morphologie.

La commune de Dadonville est également localisé au sein d'une **Zone de Répartition des Eaux (ZRE)**. Ce sont des zones où est constatée une insuffisance des ressources par rapport au besoin.

D'une manière générale, le bassin Seine Normandie présente un état chimique des masses d'eau souterraine en médiocre. Ainsi, au niveau de la commune de Dadonville, le constat est le même, la masse d'eau GG092 – calcaires libres de Beauce est qualifiée d'un état chimique **médiocre**.

Cette qualification est lié au paramètre nitrates.



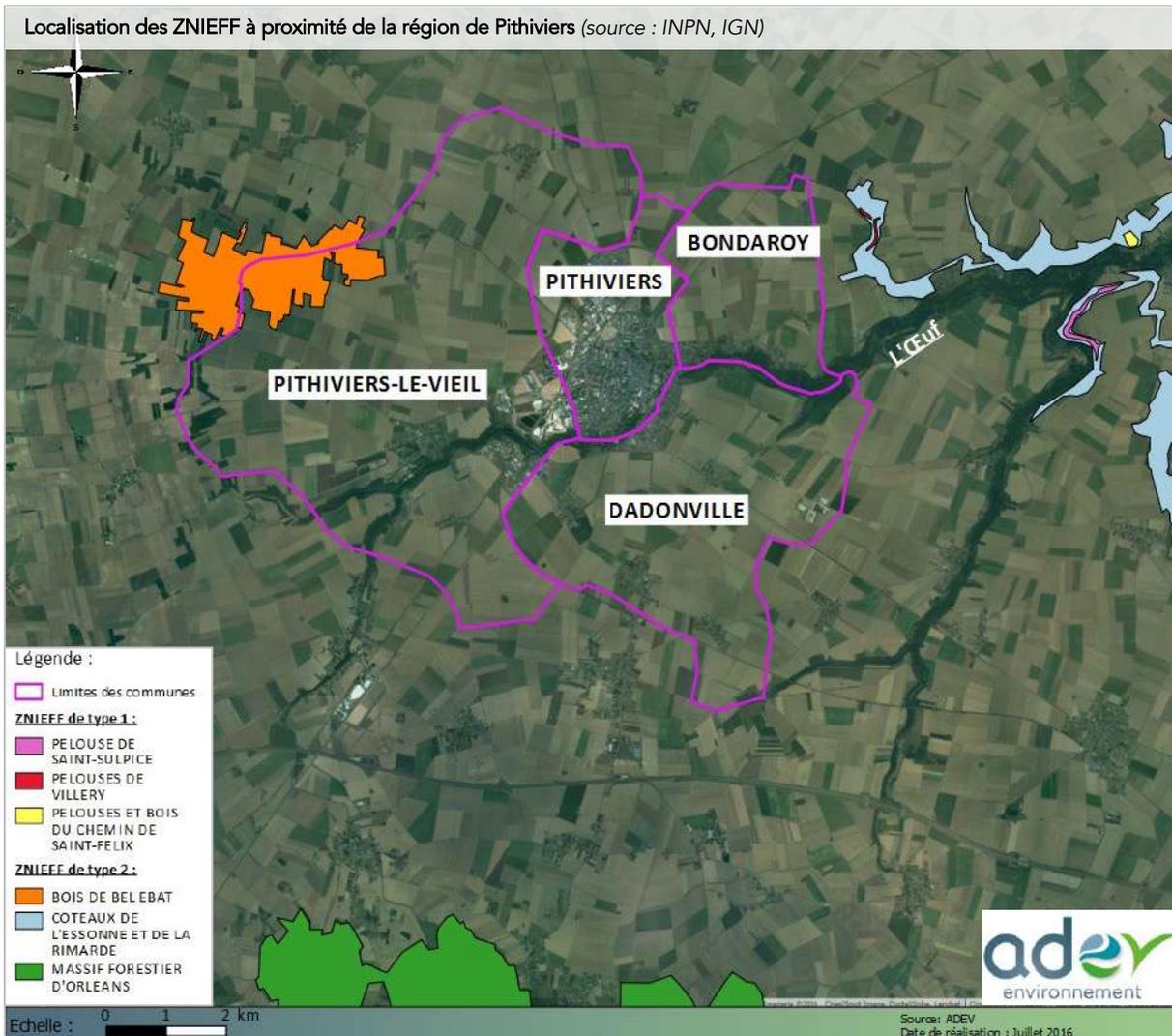


- La région de Pithiviers se situe sur une masse d'eau souterraine importante, étendue sur plusieurs départements :
  - **Code national** : GG092
  - **Nom** : Calcaires tertiaires libres de Beauce
  - **Niveau** : 1
  - **Type** : Dominante sédimentaire non alluviale
  - **Écoulement** : Entièrement libre
  - **Superficie totale de l'aire d'extension** : 8216 km<sup>2</sup>
- **Description** : La nappe de Beauce est située dans un système multicouche, très épais en son centre (190m) reposant pour partie sur la craie, surmonté d'une zone non saturée importante (jusqu'à 60m). Elle réagit avec retard aux précipitations montrant des cycles pluriannuels. Cette nappe est largement exploitée et a connu des conflits d'usage au début des années 90, période où la nappe sensible aux déficits pluviométriques répétés, avait du mal à se reconstituer. La baisse de son niveau s'était alors répercutée sur les eaux superficielles provoquant des assèchs sur l'amont des cours d'eau. La baisse naturelle de la nappe est accentuée par les prélèvements qui croissent avec l'intensité de la sécheresse (irrigation). Les outils de gestion mis en place pour répondre à ce problème quantitatif (gestion volumétrique en fonction du niveau de la nappe) et les années pluvieuses successives depuis 1999 ont contribué à une forte remontée de la nappe. L'élaboration du modèle hydrodynamique devrait permettre aux acteurs locaux, notamment via le SAGE Nappe de Beauce, d'ajuster au mieux les actions entreprises pour le maintien du bon état quantitatif de la nappe.
- **Usages/prélèvements** : La nappe de Beauce est intensément exploitée par plus de 4 000 forages, à très forte majorité agricole. Lorsque les débits s'avèrent insuffisants dans le réservoir des Calcaires de Pithiviers/Orléanais, ils descendent jusqu'au réservoir sous-jacent des Calcaires d'Etampes, ou de la craie en bordure du bassin.
- **Qualité de l'eau** : Eau bicarbonatée calcique, avec un pH > 7 et une dureté moyenne de 20 à 30°. La teneur en nitrates est élevée à peu près partout lorsque le réservoir affleure. La teneur en fer et manganèse est significative en domaine captif. Fond hydrogéochimique localement marqué par l'arsenic et le sélénium.
- La nappe est identifiée comme « Nappe fortement vulnérable »

(Source : Système d'Information pour la Gestion des Eaux Souterraines en Seine-Normandie)



## **COMPOSANTES DU MILIEU NATUREL**



## Définition et portée des ZNIEFF

- Les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) constituent une base de connaissance permanente des espaces naturels dont l'intérêt repose soit sur l'équilibre et la richesse des écosystèmes, soit sur la présence d'espèces faunistiques ou floristiques rares et menacées.
- Les ZNIEFF peuvent être de deux types :
  - Les ZNIEFF de type 1 correspondent à des zones d'intérêt biologique remarquable au titre des espèces ou des habitats de grande valeur écologique,
  - Les ZNIEFF de type 2 sont constituées de grands ensembles naturels, riches et peu modifiés, offrant des potentialités biologiques importantes.
- 3 ZNIEFF de type 1 et 3 ZNIEFF de type 2 recensées à proximité de Dadonville:
  - 40030814 : « Pelouses de Villery » de type 1 située à 1,5 km à l'Est de Bondaroy.
  - 240003865 : « Pelouses de Saint-Sulpice » de type 1 située à environ 5,6km à l'Est du projet.
  - 240000546 : « Pelouses et Bois du chemin de Saint-Félix » de type 1 située à environ 7,7km à l'Est de Bondaroy.
  - 240000547 : « Bois de Bel Ebat » de type 2 en partie sur le territoire communal de Pithiviers-le-Vieil.
  - 240030654 : « Coteaux de l'Essonne et de la Rimarde » de type 2 à 500m du territoire de Bondaroy.
  - 240003955 : « Massif forestier d'Orléans » de type 2 à environ 7 km des communes concernées.

Habitat concerné (ADEV Environnement)



Cardoncelle mou (©Ghislain118)



Teucrium montanum (©Barbara Studer)



Nombre d'espèces recensées (source INPN)

	Protégés (PN, PR)	Liste Rouge France (CR, EN et VU)	Déterminantes ZNIEFF
Phanérogames : 11		1	10

### La ZNIEFF « Pelouses de Villery » de type 1

Cette ZNIEFF est composée de trois secteurs distincts. Le premier, au sud, correspond à un long coteau récemment ré-ouvert et orienté vers l'ouest, d'une superficie d'environ 1.75 ha. Le second secteur, qui est un coteau de taille plus modérée (0.25 ha), est localisé au nord du précédent et est orienté vers le sud. Ces deux secteurs sont principalement composés de pelouses du Mesobromion erecti. Le dernier secteur est orienté vers le sud-ouest et comprend une zone ouverte occupée par des pelouses du Xerobromion erecti et une zone plus fermée colonisée par des fourrés calcicoles (environ 1 ha). Ce site abrite 10 espèces déterminantes dont une protégée en région Centre (*Carduncellus mitissimus*). L'intérêt de la zone provient de sa surface notable tout d'abord (3ha), de son état de conservation plutôt bon et de la gestion qui y est pratiquée (déboisement important pour une reconquête des pelouses calcicoles) qui garantit la pérennité de cette ZNIEFF pour les années à venir.

- Superficie : 2,87 ha
- Habitats déterminants : 31.81211 - Fruticées médio-européennes à Prunelliers et Troènes ; 34.322 - Pelouses semi-sèches médio-européennes à Bromus erectus ; 34.332 - Pelouses médio-européennes du Xerobromion
- Activités humaines : Gestion conservatoire

Enjeux patrimoniaux : Ecologique / Floristique / Phanérogames



Gomphocère tacheté (©P.A. Rault)



### La ZNIEFF « Pelouses de Saint-Sulpice » de type 1 (1/2)

Ces formations calcicoles se localisent sur le versant Est de la vallée de la Rimarde, au niveau de la confluence avec l'Essonne. Elles appartiennent aux formations des coteaux de l'Essonne (cuesta entre la Beauce et le Gâtinais, au pied de laquelle coulent les rivières).

Il s'agit d'une zone de pelouses et de bois calcicoles. Le milieu est désormais très fermé et les pelouses proprement dites ne subsistent qu'à l'état relictuel au sein des fruticées et des boisements. Ces coteaux servaient dans le passé de remises à moutons, ce qui en assurait un entretien plus ou moins régulier.

Seules les parties les plus sèches (*Alyso alyssoidis-Sedion albi* et *Xerobromion erecti*) restent encore bien ouvertes, la partie la plus intéressante se localisant au Sud de la zone (dite "Prairie de Petiton"). Néanmoins le cortège floristique reste remarquable même si certaines espèces sont observées en un petit nombre de pieds. On doit souligner la présence de *Polygala calcarea* et *Carduncellus mitissimus* en un nombre important d'individus, et de *Carex halleriana*, *Coronilla minima*, *Linum leonii*, *Adonis annua* et *Inula hirta* qui sont ici en limite Ouest de répartition.

Le nombre d'espèces déterminantes élevé justifie la prise en compte de cet ensemble dans l'inventaire des ZNIEFF. Son intérêt paysager est également à signaler. Cet ensemble remarquable de la vallée de l'Essonne justifierait une action de gestion conservatoire.



La ZNIEFF « Pelouses de Saint-Sulpice » de type 1 (2/2)

Du fait de sa complexité biologique, notamment pour la Flore et pour les insectes, la ZNIEFF de type 1 « Pelouses de Saint-Sulpice » révèle un enjeu patrimonial fort au niveau régional.

- Superficie : 12,37 ha
- Habitats déterminants : 31.81211 - Fruticées médio-européennes à Prunelliers et Troènes ; 31.881 - Landes à Genévriers ; 34.11 - Pelouses médio-européennes sur débris rocheux ; 34.322 - Pelouses semi-sèches médioeuropéennes à Bromus erectus ; 34.332 - Pelouses médio-européennes du Xerobromion ; 83.3112 - Plantations de Pins européens
- Activités humaines : Chasse

Enjeux patrimoniaux : Ecologique / Faunistique / Insectes / Floristique / Phanérogames

Nombre d'espèces recensées (source INPN)

	Protégées (PN, PR)	Liste Rouge France (CR, EN et VU)	Déterminantes ZNIEFF
Oiseaux : 1	1		
Oiseaux : 1	1		3
Phanérogames : 38	5		38
Cryptogames : 2			2

Habitat concerné (ADEV Environnement)



Bupleurum falcatum (©S. Filoche)



Polygala calcarea (©Hans Hillewaert)



### La ZNIEFF « Pelouses et Bois du chemin de Saint-Félix » de type 1

Cette zone appartient aux formations calcicoles des coteaux de l'Essonne. Elle se situe en vis-à-vis de la pelouse de Saint-Sulpice, au nord de la vallée. Elle occupe une petite butte à moins d'un kilomètre du bourg d'Aulnay-la-Rivière et face au hameau de Farault.

Ce site abrite des pelouses relictuelles (habitats 3411, 34322, 34332) en cours de fermeture par la fruticée. Des plantations de Pins sylvestres ont par ailleurs été réalisées sur la zone. 10 espèces déterminantes, dont 2 protégées, ont pu être observées sur le site.

- Superficie : 3,87 ha
- Habitats déterminants : 34.322 - Pelouses semi-sèches médioeuropéennes à Bromus erectus ; 34.332 - Pelouses médio-européennes du Xerobromion
- Activités humaines : Sylviculture

Enjeux patrimoniaux : Ecologique / Faunistique / Floristique / Phanérogames

Nombre d'espèces recensées (source INPN)

	Protégées (PN, PR)	Liste Rouge France (CR, EN et VU)	Déterminantes ZNIEFF
Oiseaux : 1	2	1	
Phanérogames : 38	2		10

Habitat concerné (ADEV Environnement)



*Boletus radicans* (©Daniel Sugny)



*Helianthemum apenninum* (©P. Gourdain)



Nombre d'espèces recensées (source INPN)

	Protégées (PN, PR)	Liste Rouge France (CR, EN et VU)	Déterminantes ZNIEFF
Phanérogames : 9	3		8
Cryptogames : 5			4

## La ZNIEFF « Bois de Bel Ebat » de type 2

Il s'agit d'un boisement assez vaste d'un seul tenant, situé en contexte de Champagne beauceronne et classé à l'origine pour son intérêt faunistique. Ces bois sont composés de chênaies-charmaies calcaires et de quelques pinèdes semblant être issues de régénération.

Les allées et les lisières abritent différents milieux calcaires thermophiles intéressants tels que des ourlets calcicoles très secs du *Geranium sanguinei*, des pelouses sèches du *Mesobromion erecti* ou des friches annuelles du *Caulalidion lappulae*.

Outre la présence de ces milieux, l'intérêt du site est renforcé par la présence de différentes espèces déterminantes et protégées réparties de façon éparse sur le boisement.

Du fait de sa complexité biologique, le « Bois de Bel Ebat » nous révèle un enjeu patrimonial fort au niveau régional.

- Superficie : 362,37 ha
- Habitats déterminants : 34.32 - Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides ; 34.41 Lisières xéro-thermophiles
- Activités humaines : Pas d'activités marquantes

Enjeux patrimoniaux : Ecologique / Floristique / Champignons / Phanérogames

Habitat concerné (ADEV Environnement)



Viola rupestris (©M. Bartoli)



Ephippiger ephippiger (©JM. Mourey)



Nombre d'espèces recensées (source INPN)

	Protégées (PN, PR)	Liste Rouge France (CR, EN et VU)	Déterminantes ZNIEFF
Oiseaux : 1	1		
Insectes : 4	1		3
Phanérogames : 70		1	69
Cryptogames : 5			5

La ZNIEFF « Coteaux de l'Essonne et de la Rimarde » de type 2

Les coteaux de l'Essonne et de la Rimarde dans le Loiret correspondent à la limite géomorphologique entre la Beauce et le Gâtinais. Les affleurements calcaires favorisent une flore et une faune thermophiles sur un linéaire de côte relativement allongé entre Pithiviers et Malesherbes.

Les éléments singuliers et typiques de la flore sont notamment l'Aster amelle (station très localisée), le Carex de Haller, le Lin de Léon, la Violette des rochers ou encore le Petit Pigamon. La fermeture des pelouses par les arbustes puis la forêt conduit à une certaine banalisation de sites décrits dans l'inventaire de première génération.

Les coteaux de l'Essonne et de la Rimarde sont un des espaces les plus intéressants du Loiret sur le plan biologique et écologique et géologique, tant pour les habitats naturels et les espèces d'intérêt patrimonial qu'ils abritent que pour le rôle fonctionnel qu'ils jouent.

- Superficie : 1812,71 ha
- Habitats déterminants : 31.81211 - Fruticées médio-européennes à Prunelliers et Troènes ; 31.881 - Landes à Genévriers ; 34.11 - Pelouses médio-européennes sur débris rocheux ; 34.322 - Pelouses semi-sèches médio-européennes à Bromus erectus ; 34.332 Pelouses médio-européennes du Xerobromion.
- Activités humaines : Sylviculture, chasse

Enjeux patrimoniaux : Ecologique / Faunistique / Insectes / Floristique / Champignons / Phanérogames

Massif forestier d'Orléans



Cistude d'Europe (©François Rose)



Caprimulgus europaeus (© François Rose)



Myotis myotis (© Florian Picaud)



### La ZNIEFF « Massif forestier d'Orléans » de type 2 (1/2)

La forêt d'Orléans repose pour l'essentiel sur des terrains de nature comparable à celle des terrains de la Sologne (Burdigalien) épanchés sur le coteau de Beauce. Les formations végétales sont donc plutôt acidoclines à acidiphiles avec des secteurs secs et d'autres très humides.

L'intérêt dépasse les contours complexes du massif domanial et s'étend également aux lisières et enclaves privées qui le prolongent. Les espèces typiques de la flore se localisent surtout dans les espaces ouverts (allées, chemins forestiers) et les quelques enclaves non forestières (carrière du Grand Cas).

Les étangs intraforestiers et périaforestiers jouent par ailleurs un rôle important pour l'avifaune.

- Superficie : 36086,95 ha
- Habitats déterminants : 22.313 - Gazons des bordures d'étangs acides en eaux peu profondes ; 31.1 - Landes humides ; 34.42 - Lisières mésophiles ; 35.1 Pelouses atlantiques à Nard raide et groupements apparentés ; 37.21 - Prairies humides atlantiques et subatlantiques
- Activités humaines : Sylviculture, chasse, tourisme et loisirs, gestion conservatoire

*Anacamptis laxiflora* (©Florian Picaud)



*Leucorrhinia pectoralis* (©Thibaut Rivière)



**La ZNIEFF « Massif forestier d'Orléans » de type 2 (2/2)**

Le Massif forestier d'Orléans qui est la plus grande Forêt Domaniale de France, dispose de plusieurs modalités de protection. Une Zone de Protection Spéciale (ZPS) ainsi qu'une Zone Spéciale de Conservation (ZSC) ont été délimitées dans le but de préserver les espèces et les habitats qui y sont inféodés.

Du fait de sa complexité biologique, le « Massif forestier d'Orléans » nous révèle un enjeu patrimonial très fort au niveau régional. Sa présence à seulement 7km environ des communes concernées par le PLU laisse supposer qu'il puisse y avoir des mouvements et des échanges biologiques avec les Habitats présents au sein du périmètre d'étude ou en périphérie.

Enjeux patrimoniaux : Ecologique / Faunistiques / Insectes / Poissons / Amphibiens / Reptiles / Oiseaux / Mammifères / Floristique / Champignons / Bryophytes / Ptéridophytes / Phanérogames

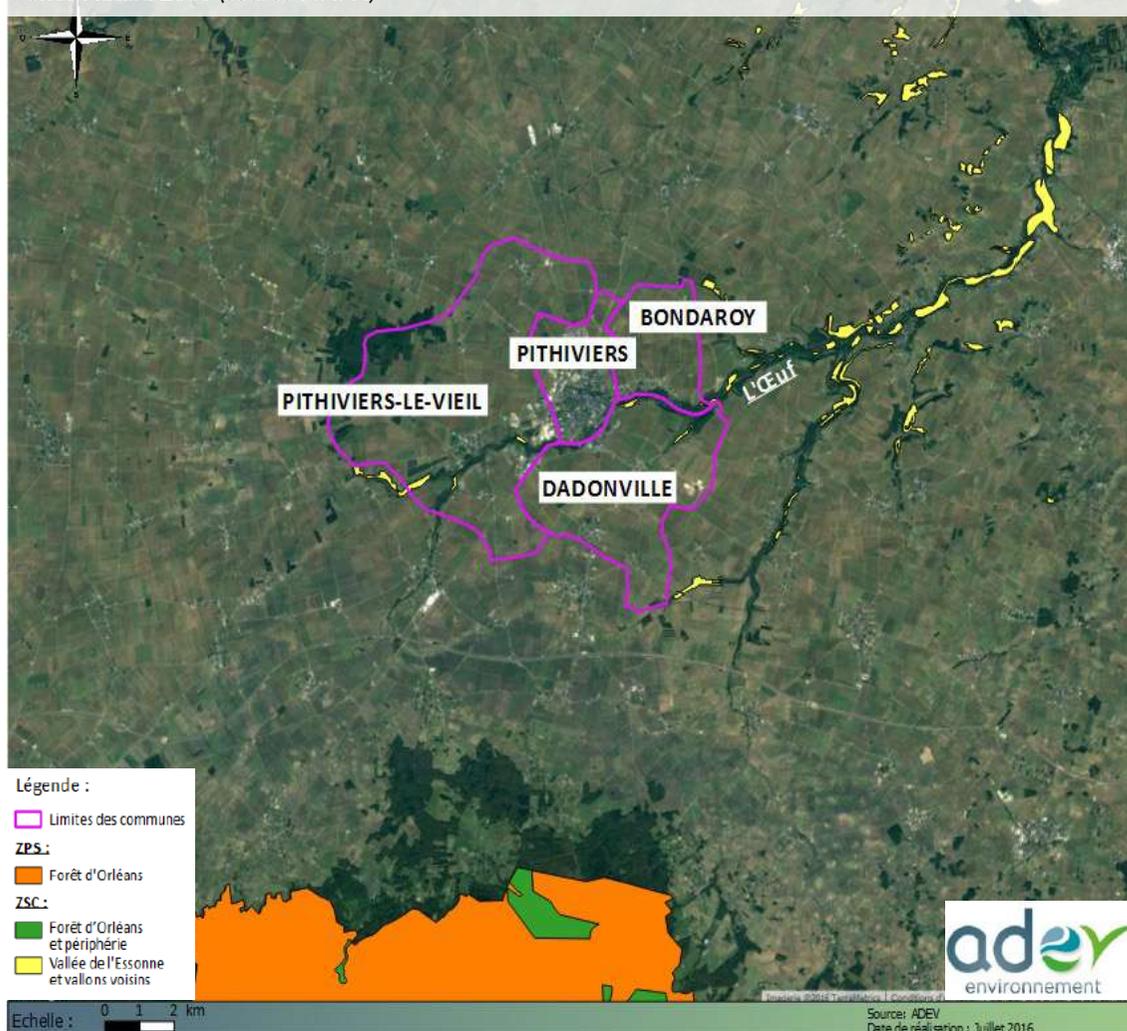
Nombre d'espèces recensées (source INPN)

	Protégées (PN, PR)	Liste Rouge France (CR, EN et VU)	Déterminantes ZNIEFF
Oiseaux : 34	20	6	29
Mammifères : 6	5		6
Poissons : 2	1	2	2
Insectes : 15	3		15
Reptiles : 1	1		1
Amphibiens : 1	1		1
Phanérogames : 78	28		74
Ptéridophytes : 6	5		6
Cryptogames : 1			1

*Triton marbré* (©Hichem machouk)



Sites Natura 2000 (source : INPN)



Le réseau Natura 2000 est un réseau européen de sites riches du point de vue de la biodiversité. Les objectifs sont de préserver les espèces et les habitats menacés et/ou remarquables sur le territoire européen tout en permettant aux activités économiques locales de perdurer. Tous les pays européens ont désignés un certain nombre de sites destinés à faire partie de ce réseau qui doit donc former un ensemble cohérent à l'échelle de l'Europe.

La région de Pithiviers est directement concernée par un site Natura 2000. Il s'agit de :

- La Zone Spéciale de Conservation « **Vallée de l'Essonne et vallons voisins** ». (Directive Habitats 1992)

Ce site Natura 2000 s'étend sur 21 communes. L'ensemble formé par les coteaux et les vallées constitue l'entité la plus étendue et la plus remarquable du Loiret au titre de la flore calcicole. On recense plusieurs espèces en limite de leur répartition (Cardoncelle douce, Baguenaudier). Les fonds de vallée renferment plusieurs vastes mégaphorbiaies et stations marécageuses. Outre les espèces thermophiles sur les pelouses, on note aussi la présence d'espèces Est européennes également en limite de répartition comme l'Inule hérissée et les Pétasites. A noter par ailleurs, un très important cortège mycologique, lichénique et entomologique.

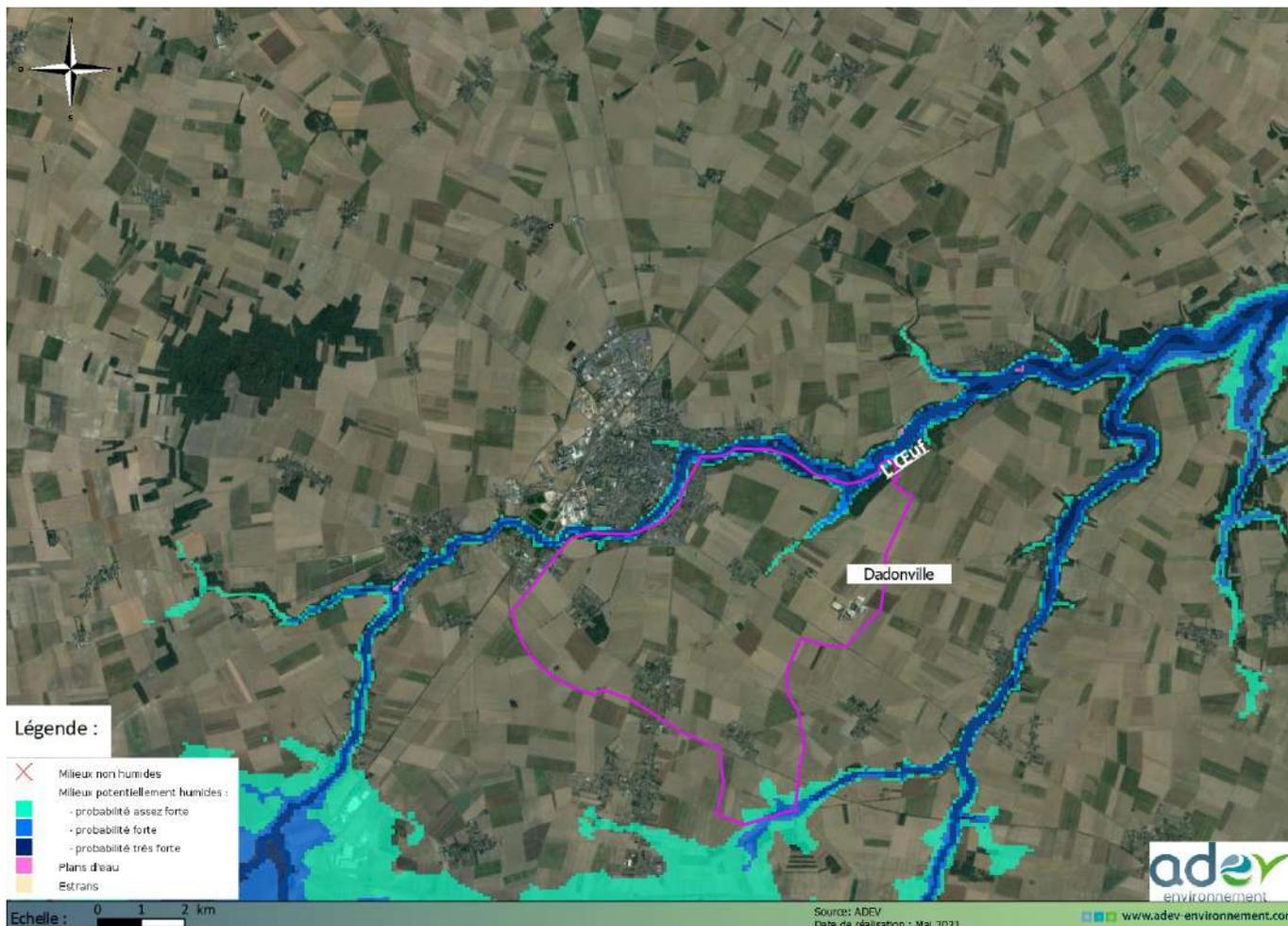
Deux autres sites Natura 2000 se trouvent à proximité immédiate du périmètre d'étude. Il s'agit de :

- La Zone de Protection Spéciale « **Forêt d'Orléans** »
- La Zone Spéciale de Conservation « **Forêt d'Orléans et périphérie** »

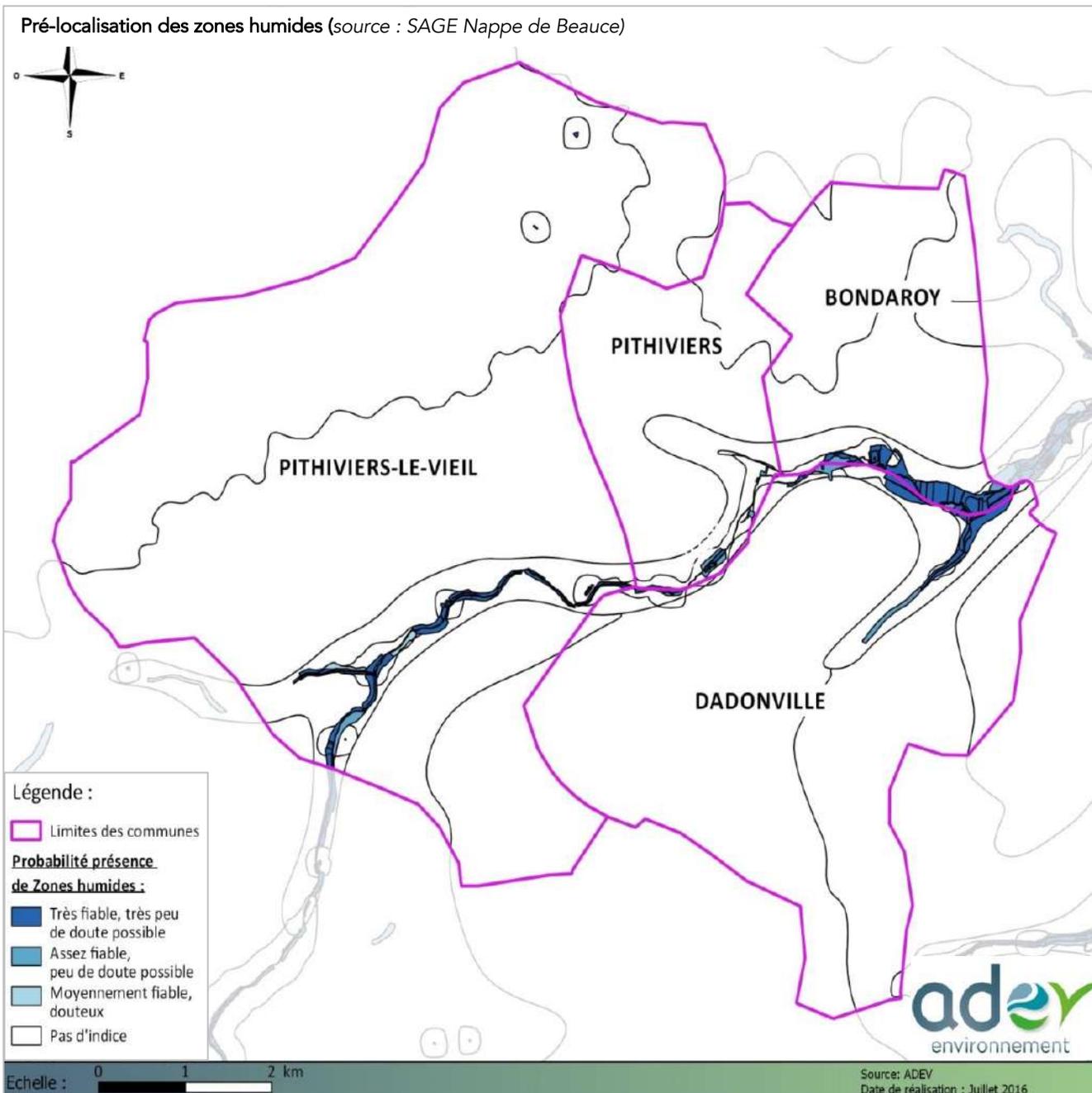
Ces deux sites situés à environ 11km du périmètre d'étude sont en interconnexion. Les espèces faunistiques et floristiques que l'on retrouve dans cette forêt justifie les désignation de ces deux sites Natura 2000. En effet, La Forêt d'Orléans est d'un grand intérêt avifaunistique, notamment avec la nidification du Balbuzard pêcheur, de l'Aigle botté et du Circaète Jean-le-Blanc. La zone présente également un intérêt pour les chiroptères, amphibiens et insectes.

Les étangs constituent des sites d'étape migratoire importants pour plusieurs espèces. En termes d'habitats, l'intérêt réside dans la qualité des zones humides (étangs, tourbières, marais, mares). La richesse floristique est grande, et la zone présente un intérêt élevé pour les bryophytes, lichens et champignons.

Pré-localisation des zones humides (source : INRA d'Orléans (US InfoSol) et d'AGROCAMPUS OUEST à Rennes (UMR SAS))

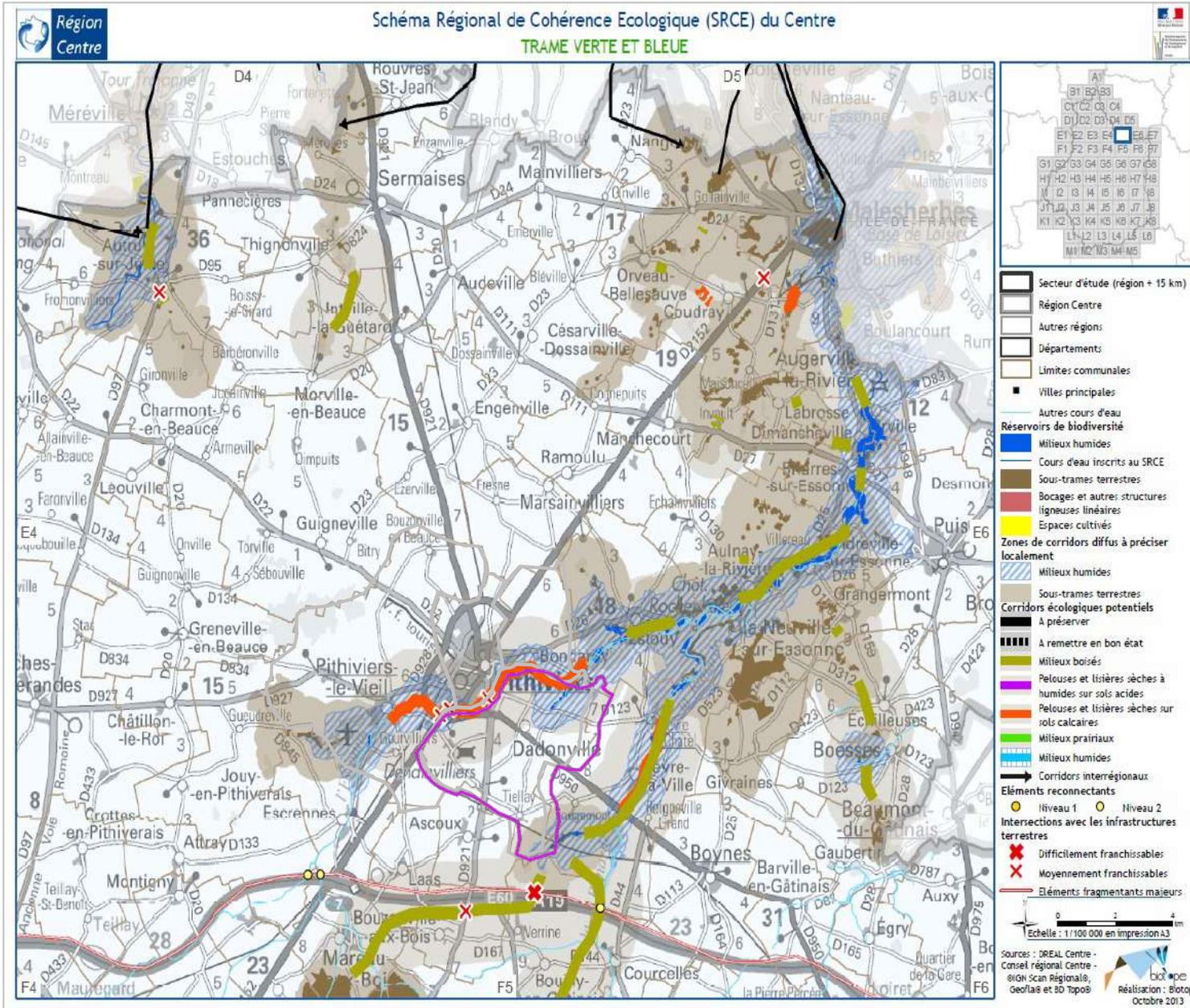


- Aucun inventaire sur les zones humides n'a été réalisé dans la région Centre par la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement). Certaines DREAL ont réalisé un recensement des zones humides d'une superficie de plus d'un hectare sur chaque commune de leur périmètre d'intervention.
- Les zones humides sont reconnues pour leur impact bénéfique sur la qualité de l'eau en créant un effet tampon entre les parcelles et les cours d'eau. Elles contribuent ainsi à limiter les pollutions diffuses. On considère qu'elles ont un certain rôle dans la régulation des débits des cours d'eau, et donc dans la prévention des petites inondations et le soutien des débits estivaux. Par ailleurs leur valeur biologique, paysagère et patrimoniale est indéniable.
- Sollicitées par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, deux équipes de l'INRA d'Orléans (US InfoSol) et d'AGROCAMPUS OUEST à Rennes (UMR SAS) ont produit une carte des milieux potentiellement humides de la France métropolitaine.
- Cette carte modélise les enveloppes qui, selon les critères géomorphologiques et climatiques, sont susceptibles de contenir des zones humides au sens de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié. Les enveloppes d'extension des milieux potentiellement humides sont représentées selon trois classes de probabilité (assez forte, forte et très forte).
- Cela permet de mettre en évidence que la commune de Dadonville est concernée au sud de son territoire par des zones humides potentielles mais également au nord.



- Une localisation des zones humides probables sur le SAGE Nappe de Beauce. Celle-ci permet d'identifier les enveloppes de forte probabilité de présence de zones humides.
- Sur la commune de Dadonville, certaines parties des territoires communaux sont concernées par une zone humide. Ces milieux sont à préserver de toute urbanisation ou activité susceptible de les détruire.
- La zone Natura 2000 « Vallée de l'Essonne et vallons voisins » abrite potentiellement des zones humides, notamment en fond de vallée.

# COMPOSANTES DU MILIEU NATUREL – CONTINUITES ECOLOGIQUES (TRAME VERTE ET BLEUE)

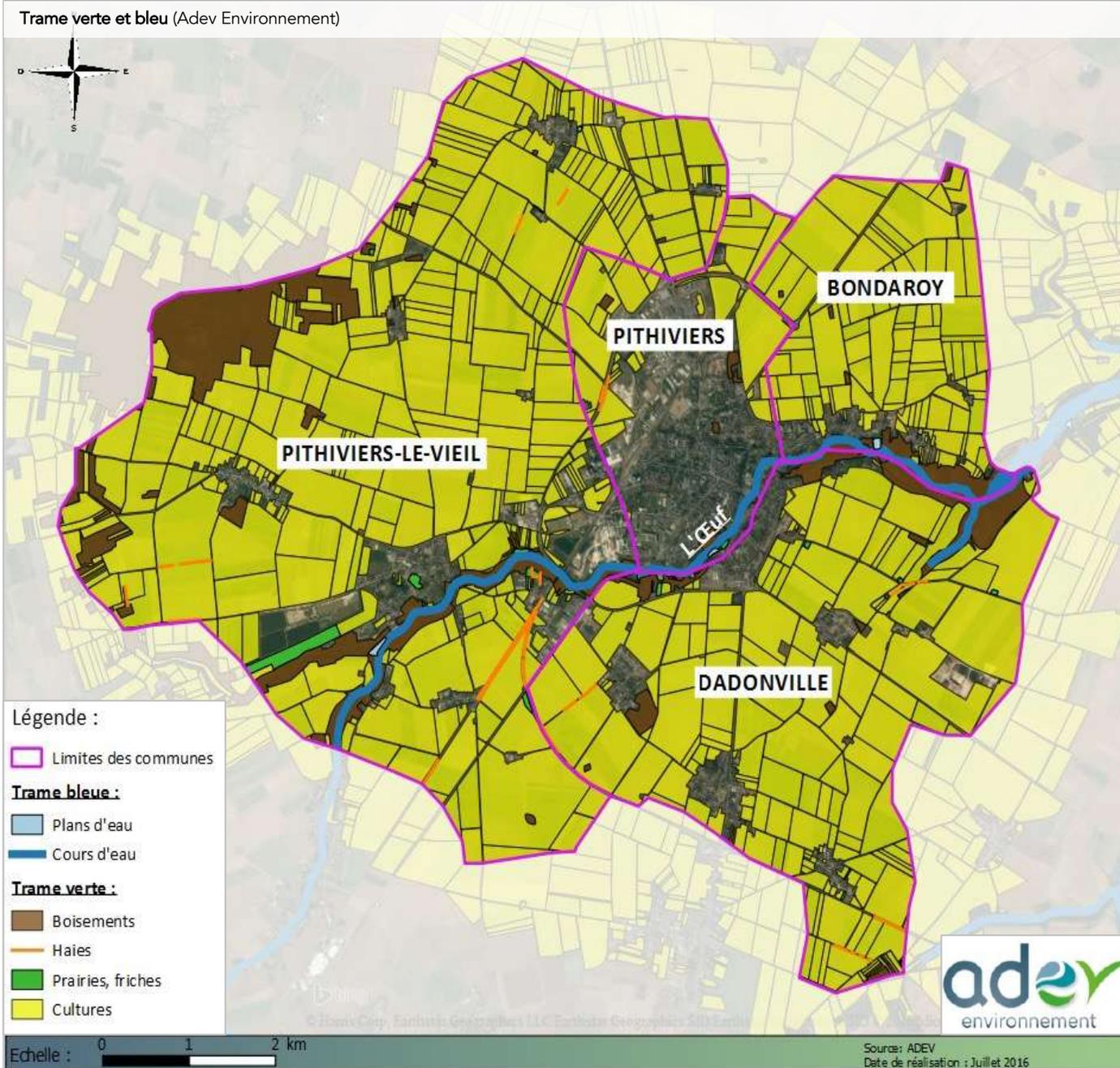


Le schéma régional de cohérence écologique (SRCE) est un document cadre élaboré dans chaque région, mis à jour et suivi conjointement par la région (Conseil régional) et l'état (préfet de région) en association avec un comité régional Trame verte et bleue. Son contenu est fixé par le code de l'environnement aux articles L. 371-3 et R. 371-25 à 31 et précisé dans les orientations nationales pour la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques.

A l'échelle régionale :

- Le SRCE identifie la Vallée de l'Euif comme corridor diffus. Ce corridor traverse l'ensemble des communes et s'étend sur plusieurs kilomètres de part et d'autres du lit de la rivière.
- Le SRCE identifie également les corridors calcaires à préserver correspondant aux pelouses et lisières sèches qui traversent le territoire des communes au niveau de la Vallée de l'Euif.

## COMPOSANTES DU MILIEU NATUREL – CONTINUITES ECOLOGIQUES (TRAME VERTE ET BLEUE)

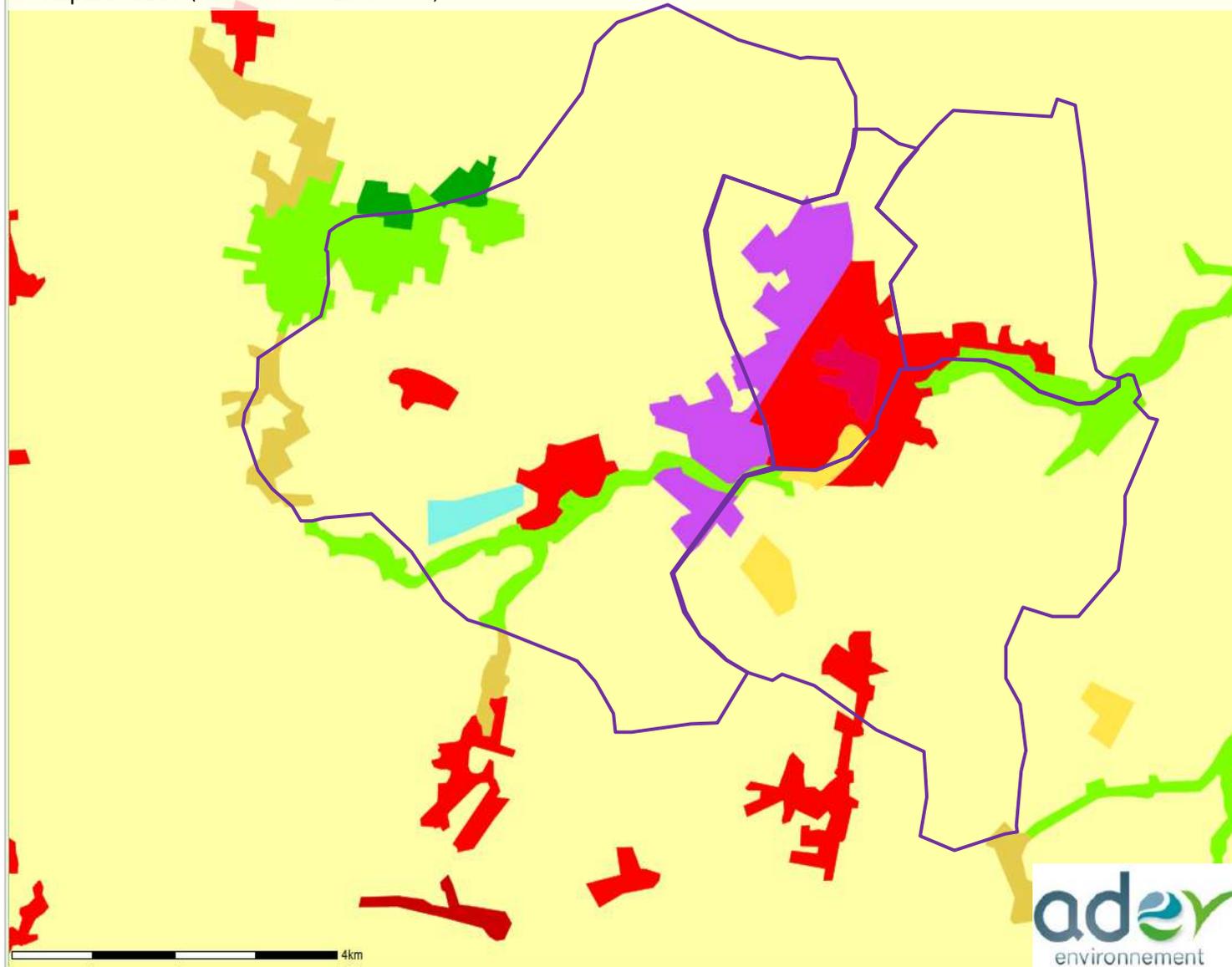


A l'échelle communale, la continuité écologique se fait difficilement en dehors de la Vallée de l'Œuf. En effet, le réseau de haie permettant de créer des liens écologiques entre différentes entités telles que les boisements est faible. Les grandes cultures, majoritairement présentes ont façonné le paysage et ont créé des zones isolées qui ne communiquent que très peu entre elles.

Plusieurs discontinuités écologiques existent également avec notamment :

- La Zone urbanisée de Pithiviers avec sa zone commerciale, industrielle et son espace bâti qui constitue un frein au déplacement de la faune.
- Les différentes départementales qui créent des ruptures écologiques.
- La voie ferrée qui traverse la commune de Pithiviers et qui passe en limite sud entre Pithiviers-le-Vieil et Dadonville peut également créer des ruptures écologiques.

Occupation du sol (source : Corine Land Cover)



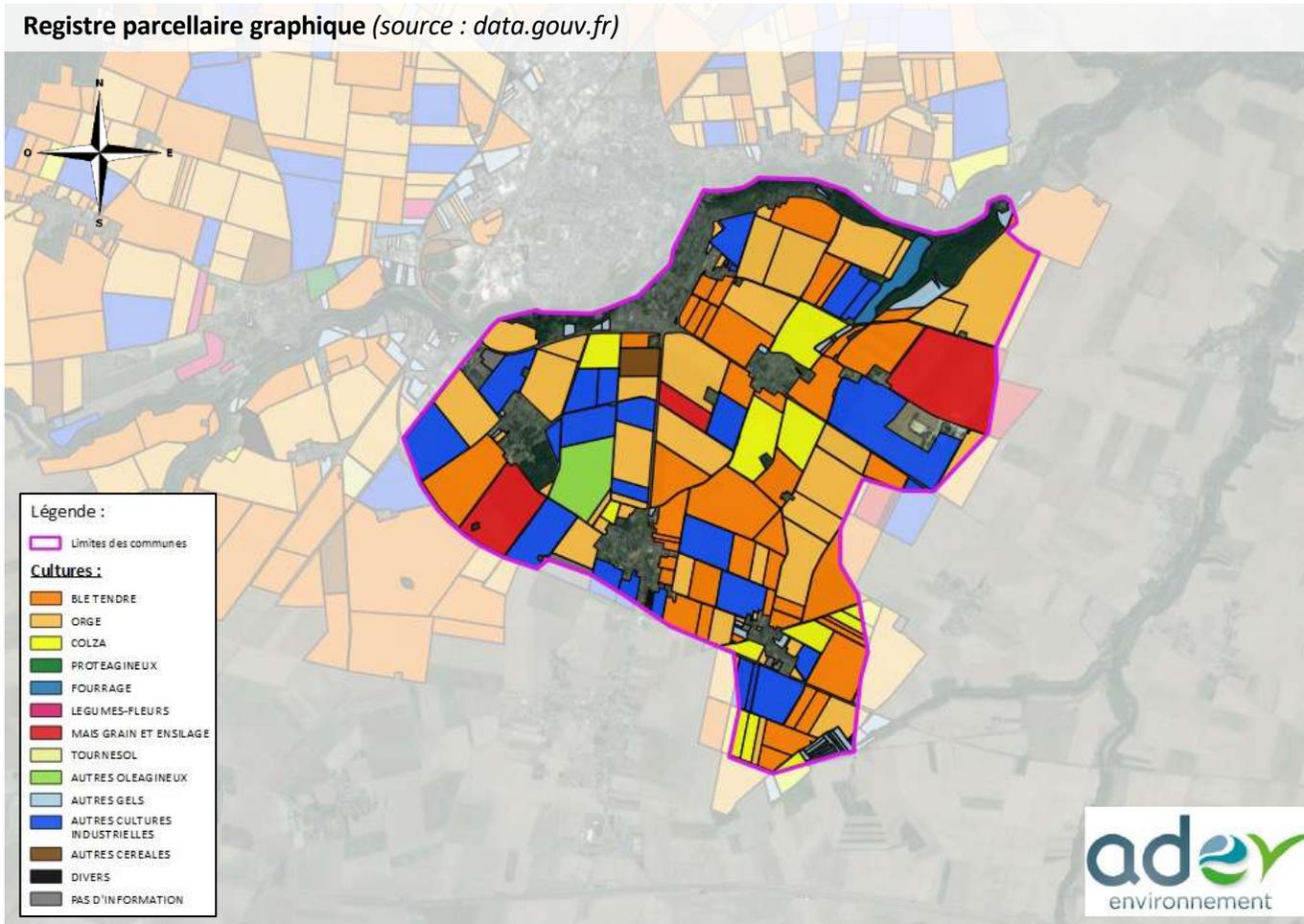
- L'agglomération de Pithiviers est occupée en majeure partie par des terres arables (paysage de grandes cultures). La Vallée de l'Œuf ainsi que le Bois de Bel Ebat rassemblent une surface non négligeable de forêts mélangées, notamment sur le territoire de Pithiviers-le-Vieil.
- La commune de Dadonville est occupée en majeure partie par des terres arables (paysage de grandes cultures). La Vallée de l'Œuf ainsi que le boisement au nord de la commune rassemblent une surface non négligeable de Forêts. Enfin la zone urbanisée est assez conséquente. Elle concerne les tissus urbains continus et discontinus. Cela fait de la commune de Dadonville une ville où les espaces agricoles sont largement dominants face aux espaces urbanisés. Quelques zones naturelles persistent mais elles restent très minoritaires.

- 111 - Tissu urbain continu
- 112 - Tissu urbain discontinu
- 121 - Zones industrielles ou commerciales
- 211 - Terres arables hors périmètres d'irrigation
- 242 - Systèmes culturaux et parcellaires complexes
- 243 - Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants
- 312 - Forêts de conifères
- 313 - Forêts mélangées
- 512 - Plans d'eau

Les terres de Dadonville sont essentiellement exploitées pour la culture de céréales (plus de 60% de la surface agricole de la commune).



Ci-dessus : Blé tendre, culture majoritaire de la commune de Bondaroy (ADEV Environnement)



## COMPOSANTES DU MILIEU NATUREL – CONTEXTE ECOLOGIQUE : LA FLORE

**Anacamptis pyramidalis** (©ADEV Environnement)



**Carthamus mitissimus** (©ADEV Environnement)



**Cephalanthera damasonium** (© J.-C. de Massary)



Les inventaires botaniques réalisés sur les communes de Pithiviers, Pithiviers-le-Vieil, Bondaroy et Dadonville montrent une richesse écologique importante concernant la Flore.

Plusieurs espèces protégées et déterminantes ZNIEFF ont été recensées ce qui apporte une valeur patrimoniale importante à l'ensemble des communes. Comme vu précédemment dans les inventaires ZNIEFF, les principales espèces protégées à prendre en compte sont les suivantes :

- **Cardoncelle mou**, (*Carthamus mitissimus*) qui est une plante vivace de 30 à 80 centimètres de hauteur (article 1)
- **épipactis pourpre noirâtre** (*Epipactis atrorubens*) plante herbacée vivace de la famille des Orchidaceae (article 1)
- **Céphalanthère à grandes fleurs** ou **Helléborine blanche** (*Cephalanthera damasonium* (Mill.) Druce). C'est une orchidée terrestre européenne Elle est protégée dans 4 régions françaises. (article 1)
- **Orchis pyramidal** (*Anacamptis pyramidalis*) qui colonise les sols calcaires, les pelouses, les prairies sèches et bien exposées (article 1).

On retrouve sur le territoire d'étude pour la flore un enjeu patrimonial assez fort.

### Nombre d'espèces recensées (source INPN)

	Protégées (PN, PR)	Liste Rouge France (CR, EN et VU)	Déterminantes ZNIEFF
TOTAL : 283	13	20	37
Avant et après 2000 : 52	0	0	0
Uniquement après 2000 : 204	0	0	0
Uniquement avant 2000 : 27	13	20	37

Lucarne cerf-volant (©Florian Picaud)



Busard Saint-Martin (© Thibaut Rivière)



Les inventaires de la Faune sur le territoire des communes de Pithiviers, Pithiviers-le-Vieil, Bondaroy et Dadonville sont insuffisants. Cependant, la vallée de l'Œuf est susceptible d'accueillir un cortège faunistique important, notamment pour l'avifaune. Les milieux agricoles, composés essentiellement de grandes cultures sont relativement pauvres en espèces mais ces milieux accueillent le Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*), inscrit à l'Annexe 1 de la Directive Oiseaux et la Perdrix grise (*Perdix perdix*).

L'Œuf abrite plusieurs espèces de poissons protégés nationalement (Article 1) comme la Bouvière (*Rhodeus amarus*) ou encore la Lamproie de Planer (*Lampetra planeri*).

Le cortège d'insectes semble intéressant puisque l'ensemble des communes se situent à proximité de plusieurs milieux attractifs avec notamment des pelouses calcicoles localisées sur les versants de la vallée de l'Œuf. Le Lucarne cerf-volant (*Lucanus cervus*) y a notamment été recensé.

On retrouve sur notre territoire d'études pour la faune un enjeu patrimonial modéré.

Perdrix grise (©Thibaut Rivière)

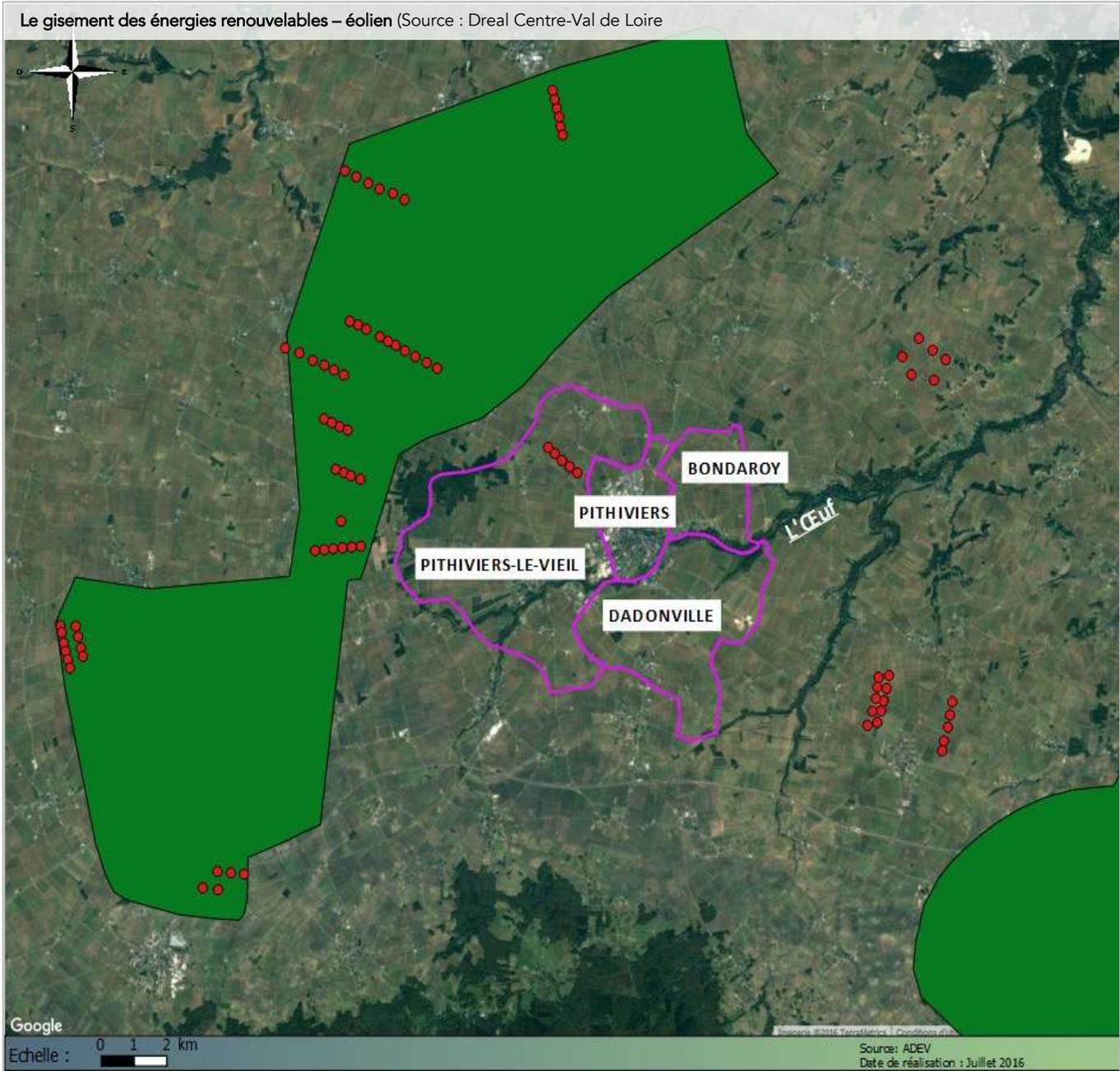


Lézard des murailles (© Florian Picaud)





## **ENERGIE**

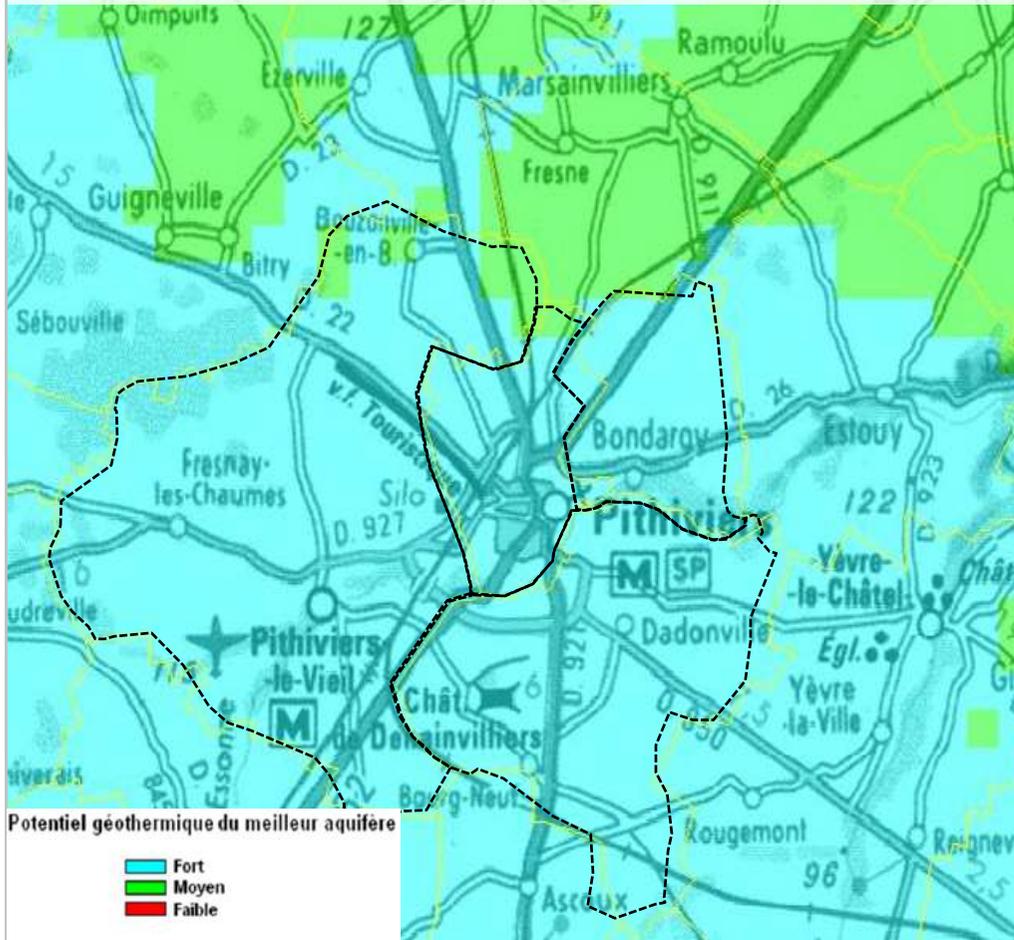


- Le secteur du Nord Loiret est propice au développement de l'énergie éolienne. En effet, il souffle un vent régulier sur les plaines de Beauce. De plus, il est possible d'implanter des éoliennes tout en restant à bonne distance des habitations (distance réglementaire minimale : 500 m). De nombreux projets éoliens sont en fonctionnement ou en construction dans la région Centre.
- Le secteur de Pithiviers ne possède aucune zone dite favorable pour les gisements éoliens. Cependant, 2 parcs éoliens existent dans le périmètre du PLU, le premier sur la commune de Pithiviers-le-Vieil et le second sur la commune de Dadonville. Le contexte peu boisé des différentes communes semble peu contraignant au vu du développement de cette énergie.
- L'ensemble de l'énergie produite via les 5 éoliennes est redistribuée directement dans le réseau afin d'alimenter l'agglomération de Pithiviers au niveau du poste au lieu-dit des Trois Fermes sur Pithiviers-le-Vieil, près de Servainvilliers. En fonction du vent, la production d'électricité est suffisante ou non pour alimenter l'ensemble de l'agglomération.

Parc éolien de Pithiviers-le-Vieil (Adev Environnement)



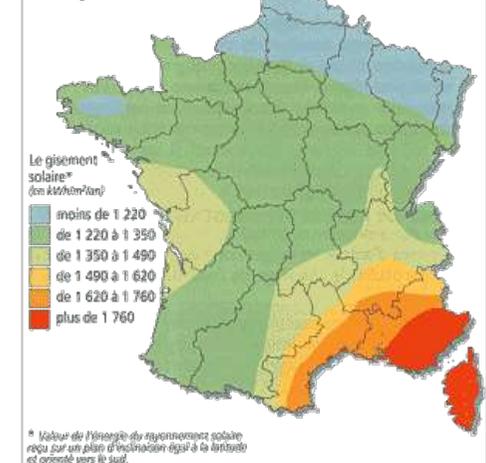
Le gisement des énergies renouvelables – Géothermie (Source : <http://www.geothermie-perspectives.fr> (BRGM/ADEME))



- Le bassin parisien possède des aquifères continus à la fois peu profonds et profonds présentant un potentiel certain pour la géothermie. L'agglomération de Pithiviers possède un potentiel fort sur la plus grande partie de son territoire, excepté à l'extrême nord.
- Les techniques actuelles (capteurs horizontaux et verticaux) permettent aujourd'hui la réalisation de pompes à chaleur (très basse énergie géothermale) consistant en un échange thermique entre le sous-sol immédiat et l'air ambiant quel que soit le site et ses contraintes.
- La région Centre-Val de Loire présente un potentiel moyen (de l'ordre de 1 220 à 1 350 kWh/m<sup>2</sup>), qui, même s'il ne la positionne pas au tout premier rang, ne doit pas être négligé. Il correspond, en effet, à une couverture pour un foyer type de plus de 50% des besoins pour la production d'eau chaude sanitaire, et jusqu'à 40% des besoins de chauffage (plancher basse température).
- Même si l'ensoleillement moyen annuel est plus faible au nord de la Loire que dans le Sud de la France, l'énergie du soleil peut en revanche y être utilisée sur une plus grande période (saison de chauffe plus longue) et il suffit d'installer seulement 15 à 20 % de surface de capteurs supplémentaires pour capter la même quantité d'énergie que dans le sud de la France.
- Les conditions d'ensoleillement sur l'agglomération de Pithiviers permettent d'envisager la mise en place de production d'énergie solaire photovoltaïque ou thermique.

Aucun autre gisement (hydraulique, biogaz,...) n'a été identifié dans le secteur de Pithiviers pour la production d'électricité à partir des sources d'énergie renouvelable.

Le gisement solaire en France (ADEME)



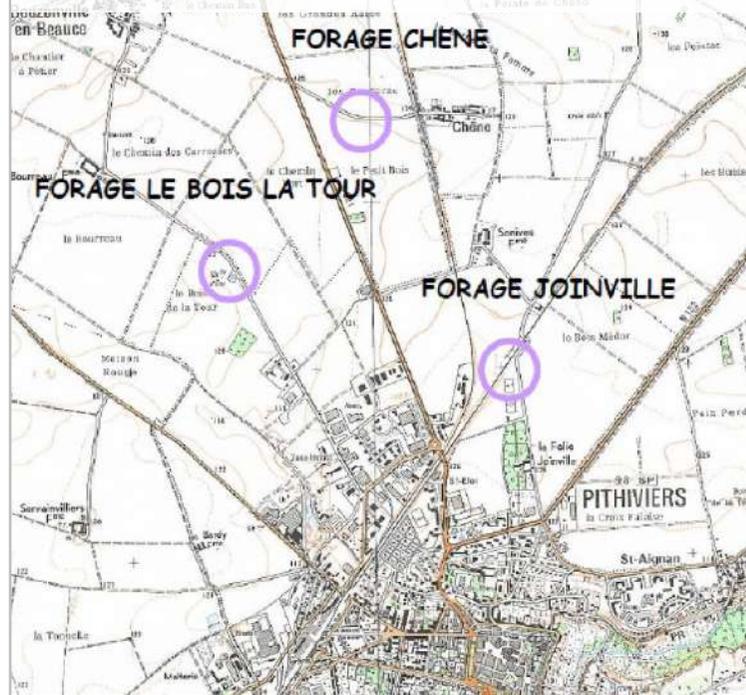


## **CADRE DE VIE**

**Château d'eau de Bondaroy** (source : ADEV Environnement)



**Localisation des forages pour l'eau potable de l'agglomération de Pithiviers** (source : Ville de Pithiviers)



Les Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) définissent les orientations fondamentales pour une gestion équilibrée de l'eau à l'échelle des grands bassins hydrographiques français. De ce fait, ils définissent le cadre des SAGE et ont un rôle de guide dans leur élaboration et leur application. Dans le cadre des travaux de révision du SDAGE Seine-Normandie, quatre enjeux principaux ont été identifiés à l'issue de l'état des lieux du bassin versant visant la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau :

- Protéger la santé et l'environnement et améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques,
- Anticiper les situations de crise, inondations et sécheresses.

Ces deux premiers enjeux doivent permettre de répondre aux objectifs fixés par la directive cadre sur l'eau (DCE), ce qui nécessite un certain nombre de moyens développés dans les deux enjeux suivants :

- Favoriser un financement ambitieux et équilibré,
- Renforcer, développer et pérenniser les politiques de gestion locale.

La région de Pithiviers se situe à la jonction de différentes nappes et dépend de l'Agence de l'Eau Seine Normandie. Les grands ensembles aquifères qui constituent cette ressource sont les suivants :

- la nappe des calcaires de Beauce (captée)
- la nappe des calcaires de Champigny (probablement captée)

Sur le territoire de l'étude, l'eau destinée à la consommation humaine provient exclusivement de ressources souterraines. L'agglomération de Pithiviers possède 3 forages pour l'alimentation en eau potable. Ils sont situés au nord de l'agglomération avec les capacités de production suivantes (en 2022):

- Bois la Tour : 300 m<sup>3</sup>/h, 580 000 m<sup>3</sup>/an
- Chêne : 130 m<sup>3</sup>/h, 910 000 m<sup>3</sup>/an
- Joinville : 150 m<sup>3</sup>/h, 1 000 000 m<sup>3</sup>/an

Il y a un enjeu important concernant la qualité de la nappe d'eau sous-jacente.

**Station d'épuration de Pithiviers – Gué aux Dames** (source : Ville de Pithiviers)



**Ci contre : STEP à Dadonville (Denainvilliers)** (source : ADEV Environnement)



La commune de Pithiviers dispose d'une station de traitement de type RBS (Réacteur Biologique Séquentiel). Elle a une capacité de 35 000 EH et date de 2008. La station d'épuration est composée des ouvrages suivants :

- Bassin tampon de 600 m<sup>3</sup> ;
- Traitement biologique par boues activées aération prolongée (type RBS) avec déphosphatation biologique couplée à une déphosphatation physico-chimique ;
- Traitement biologique des graisses ;
- Traitement des boues par centrifugation ;\*
- Traitement de l'air vicié par désodorisation de type physicochimique.

Pithiviers dispose d'un assainissement collectif qui se compose d'un réseau séparatif :

- 38,17 km de réseau eaux usées, 6 postes de refoulement
- 30,17 km de réseau eaux pluviales, 1 poste de refoulement

En plus de la station d'épuration de Pithiviers, il existe trois autres stations. Deux d'entre elles sont situées sur le territoire communal de Dadonville et une autre est située sur le territoire de Pithiviers-le-Vieil. Elles permettent notamment de prétraiter les effluents des habitations individuelles.

COMMUNE	Capacité nominale	Charge entrante (2019)	Milieu récepteur	Devenir des boues de STEP
Dadonville	400 EH	291 EH	Nappe de Beauce	Epandage
Dadonville (Denainvilliers)	350 EH	381 EH	Nappe de Beauce	Absence de données
Pithiviers	35000 EH	31 151 EH	L'Oeuf	Epandage
Pithiviers-le-Vieil	1350 EH	392 EH	L'Oeuf	Epandage

## CADRE DE VIE – GESTION DES DÉCHETS

Centre de Valorisation Énergétique à Pithiviers – BGV (ADEV Environnement)



Collecte des déchets ménagers à Dadonville (ADEV Environnement)



Collecteur de verres à Bondaroy (ADEV Environnement)



Décharge sauvage proche de Bondaroy (ADEV Environnement)



Pour le Loiret, le plan d'élimination des déchets et assimilés a été approuvé par arrêté préfectoral du 18/02/1997 et modifié le 16/01/2001.

A l'échelle de l'agglomération, la collecte des ordures ménagères est assurée par SITOMAP. Puis SITOMAP confie à Beauce Gâtinais Valorisation (B.G.V) :

- Le tri, déchets issus de la collecte,
- L'incinération avec valorisation énergétique des autres déchets ménagers.

Le ramassage des ordures ménagères sur Pithiviers a lieu 3 fois par semaine en centre-ville et 2 fois en périphérie. Le volume de déchets collectés à Pithiviers est de 2500 tonnes. Le ramassage s'effectue via des sacs et conteneurs avec des camions compartimentés prévus pour les conteneurs (produits recyclables SITOMAP).

L'ensemble des déchets est acheminé vers le centre de valorisation énergétique de Pithiviers (BGV). L'ensemble des habitations est desservi en porte à porte. SITOMAP assure la collecte sélective des déchets ménagers en la confiant à une société privée. La fréquence des ramassages est semblable à celle des ordures ménagères. Le volume collecté est de 400 tonnes à Pithiviers et est réalisé en porte à porte. Les déchets collectés sont le papier et le carton.

Ces derniers sont acheminés vers le centre de tri BGV. Une collecte du verre par benne d'apport volontaire existe. La déchetterie de Pithiviers, installée route de Bouzonville, accueille les déchets ménagers et assimilés qui sont recyclés et valorisés.

Unité de compostage SOCCOIM à Dadonville (source : [Loiret.gouv.fr](http://Loiret.gouv.fr))



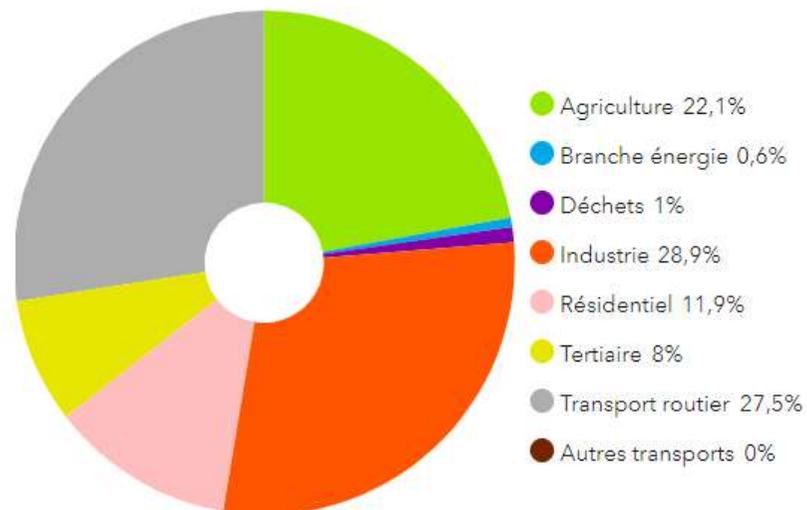
Concernant la gestion des déchets organiques, il existe une unité de compostage (SOCCOIM SAS – Solière du Gâtinais) dans l'agglomération de Pithiviers. Elle est localisée au Nord-est de la commune de Dadonville, implantée à proximité de la carrière CRAMBES au lieu dit « Le Petit Secval ».

Depuis 2005, le site a l'autorisation de traiter par compostage 10 à 12 000 tonnes de déchets organiques par an. En 2009, les tonnages traités sur l'installation ont engendré un dépassement de la production de compost de 130 t, soit une production moyenne 10.35 T/j au lieu des 10 T/j autorisées dans le cadre du régime de déclaration. La présente demande porte sur l'augmentation de la capacité de traitement de la plateforme à 25 000 tonnes /an. Les déchets valorisés sur l'unité proviennent des syndicats intercommunaux des régions de Pithiviers et d'Artenay et de quelques industriels du Loiret et de l'Île de France. Les boues proviennent de station d'épuration du Loiret et de l'Essonne. Dans le cadre de l'extension de la Solière du Gâtinais, les déchets organiques valorisés proviendront du département du Loiret, de la région centre (45, 41, 28, 37, 36, 18) et des départements limitrophes (91, 89, 77, 78) ainsi que de l'Île de France (77, 78, 91, 92, 93, 94, 95).

Déchets admis sur la plate-forme de compostage :

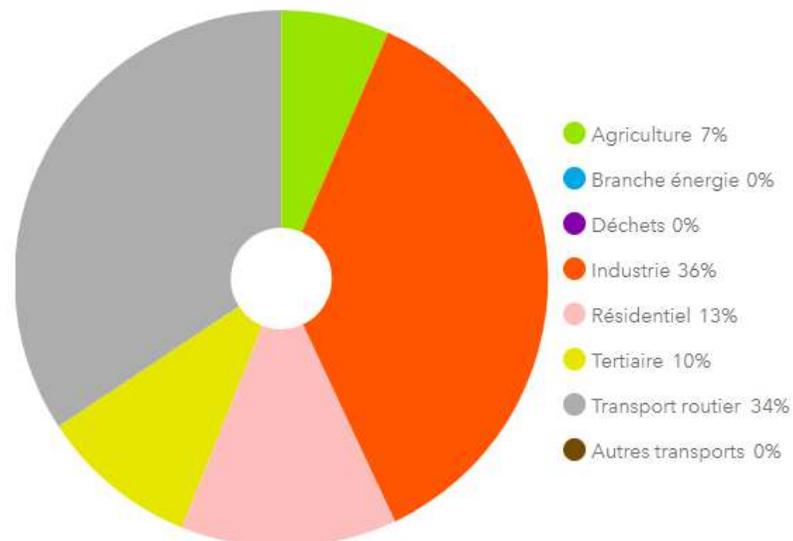
- **Matières organiques d'origine agricole** : fumier, fientes, matières stercoraires, lisiers,...
- **Matières organiques d'origine végétale** : déchets verts et ligneux, rebuts de fabrication de l'industrie, paille, bois,...
- **La fraction fermentescible des ordures ménagères et assimilées** collectées sélectivement (FFOM) : relief de repas, épilchures, petits déchets de jardins, fromage, viandes, poissons, crustacés....
- **La fraction fermentes cible collectée auprès des marchés**, grandes et moyennes surfaces : déchets des rayons fleurs, fruits, légumes, pâtisserie, panaderie, fromagerie, charcuterie, poissonnerie,...
- **Les déchets organiques issus d'installations classées** et composés essentiellement de matières animales et végétales.
- **Les boues de stations d'épuration urbaines** dont la qualité est conforme aux valeurs seuils définies dans l'arrêté du 7 janvier 2002, annexe II, tableaux 1a et 1b.
- **Les boues de stations d'épuration industrielles** dont la qualité est conforme aux valeurs seuils définies dans l'arrêté du 7/1/2002.

GES : 224 595 teqCO<sub>2</sub>.



Contributions des secteurs d'activités aux émissions de gaz à effet de serre pour l'année 2018 sur le territoire de la CC du Pithiverais (source : Lig'Air\_V3.0/mars 2021)

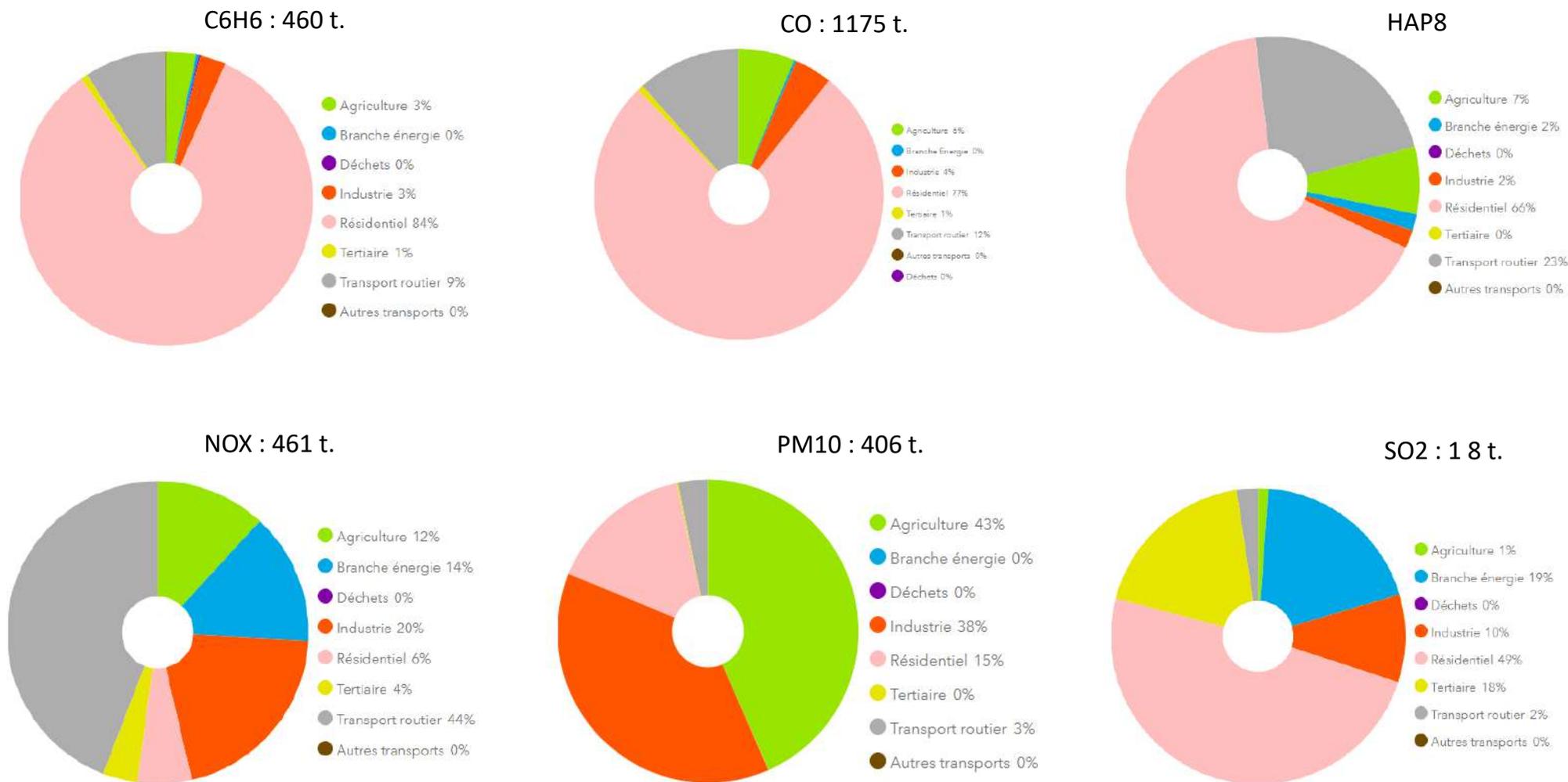
CO<sub>2</sub> : 175 176 tonnes.



Contributions des secteurs d'activités aux émissions de CO<sub>2</sub> pour l'année 2018 sur le territoire de la CC du Pithiverais (source : Lig'Air\_V3.0/mars 2021)

- En 2018, les émissions de gaz à effet de serre du territoire du Pithiverais s'élèvent à 224 595 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> (soit 1,29% des émissions régionales de GES). Le secteur du transport routier constitue le premier secteur émetteur sur le territoire (61 658 teqCO<sub>2</sub>), suivi par le secteur de l'industrie (64 879 teqCO<sub>2</sub>), de l'agriculture (49 736 teqCO<sub>2</sub>) et les secteurs résidentiels et tertiaire. *Au niveau régional, le principal secteur émetteur est le Transport routier (35% des émissions).*
- Sur le territoire, environ 78 % des émissions de GES sont émis directement sous forme de CO<sub>2</sub> (dioxyde de carbone). Les contributions aux émissions totales du N<sub>2</sub>O (protoxyde d'azote) et CH<sub>4</sub> (méthane), sont respectivement de 17,24 % et 2,82 % tandis que les gaz fluorés représentent 1,95%.
- A l'échelle de la commune de Dadonville, les émissions de GES pour l'année 2018 s'élèvent à 10523 teqCO<sub>2</sub>, soit 4,69 % des émissions du Pithiverais.
- Sur le territoire du Pithiverais, 175 176 tonnes de CO<sub>2</sub> ont été émises en 2018. Le principal secteur émetteur est le Transport routier (34%), vient ensuite l'industrie (36%), puis le résidentiel (13%) et le tertiaire (10%).
- En fonction du type d'énergie, ces émissions sont dues pour 54 % aux produits pétroliers, pour 38 % au Gaz Naturel et pour 5 % à l'électricité,
- A l'échelle de la commune de Dadonville, les émissions de CO<sub>2</sub> pour l'année 2018 s'élèvent à 6522 tonnes, soit 3,72 % des émissions du Pithiverais.

Les émissions de Polluants à Effets Sanitaires (PES) sur le territoire du Pithiverais s’élèvent en 2018 à 461 tonnes pour les oxydes d’azote (NOx), 406 tonnes pour les particules en suspension (PM10), 18 tonnes pour le dioxyde de soufre (SO2), 460 tonnes pour le benzène (C6H6), 1175 pour le Monoxyde de Carbone (CO). La part d’émissions de chaque secteur d’activité sur le territoire varie en fonction du polluant considéré. Le secteur des transports routiers est le plus gros contributeur des émissions de NOx, avec 44% à l’échelle de la Communauté de commune du Pithiverais. Alors que le secteur de l’agriculture apparait comme le plus gros contributeur des émissions de PM10 à l’échelle intercommunale. Toutefois, le secteur résidentiel apparaît comme l’émetteur majoritaire pour 4 d’entre elles, à savoir le SO2, le C6H6, le HAP8 et le CO.



**Ci-dessus :** Contributions des secteurs d’activités aux émissions de PES sur le territoire du Pithiverais en 2018 (source : Lig’Air\_Mars 2021)



## **RISQUES NATURELS ET NUISANCES**

Arrêtés portant reconnaissance de catastrophes naturelles (source : Géorisques)

### Arrêtés portant reconnaissance de catastrophes naturelles sur la commune

Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain : 1

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le Journal Officiel du
45PREF19990151	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999

Inondations et coulées de boue : 1

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le Journal Officiel du
45PREF20161015	28/05/2016	05/06/2016	08/06/2016	09/06/2016

Mouvements de terrain : 1

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le Journal Officiel du
45PREF20190008	01/07/2016	30/09/2016	17/09/2018	20/10/2018

- Le risque majeur se caractérise par de nombreuses victimes, un coût important de dégâts matériels, des impacts sur l'environnement : la vulnérabilité mesure ces conséquences. Le risque majeur est donc la confrontation d'un aléa avec des enjeux.

- Les risques majeurs recensés sur la commune de Dadonville sont les suivants :

- Mouvement de terrain
- Mouvement de terrain - Affaissements et effondrements liés aux cavités souterraines (hors mines)
- Mouvement de terrain - Tassements différentiels
- Transport de marchandises dangereuses

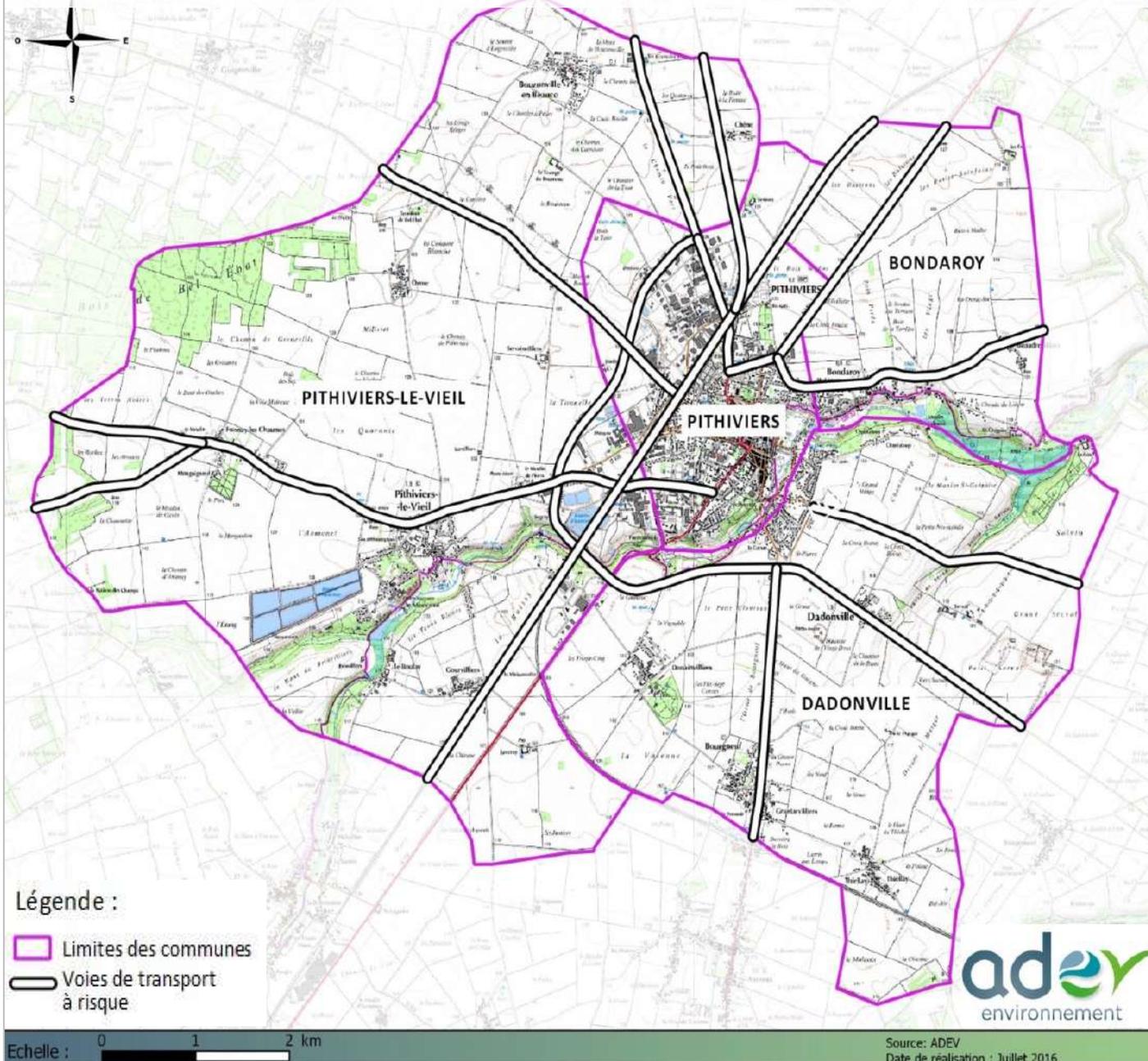
- La commune de Dadonville n'est pas concernée par un Plan de Prévention de Risques Naturels ou par un Plan de Prévention de Risques Technologiques.

- 3 arrêtés portant reconnaissance de catastrophes naturelles ont été pris sur la commune à la suite d'inondations, de coulées de boue et de mouvements de terrains (1999), d'inondations et coulées de boue (2016) et de mouvements de terrain (2016).

4 Risques Majeurs

3 arrêtés portant reconnaissance de catastrophes naturelles

Risques technologiques liés aux transports (source : ADEV Environnement, IGN)



- Les principaux risques technologiques au sein de l'agglomération de Pithiviers concernent les voies de transport. Les risques de transport de matières dangereuses est consécutif à un potentiel accident se produisant lors du transport et qui pourrait entrainer des conséquences graves pour la population, les biens et l'environnement.
- Ce risque affecte les principaux axes routiers du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais, en l'autoroute A19, la RN152, les RD2152, RD928, RD950, etc. Le réseau ferroviaire présent sur le Pays est aussi concerné par le transport de matières dangereuses.
- Sur la commune de Dadonville, ce risque affecte les RD950 et RD921.
- On retrouve sur notre territoire d'étude un **risque technologique lié au Transport de Matières Dangereuses**
- La commune n'est pas concernée par le risque lié à la présence de canalisation de matières dangereuses.

## Sites BASIAS (source : Géorisques)



- Sites Basias (XY du centre du site)
- Sites Basias (XY de l'adresse du site)

- Le BRGM ne recense aucun site pollué ou potentiellement pollué sur la commune. D'autre part, aucun secteur d'information sur les sols n'est recensé dans la commune.
- Par ailleurs, la base de données BASIAS est un inventaire des anciens sites industriels et activités de services. Certains sites peuvent être potentiellement pollués.
- On compte 6 sites BASIAS à Dadonville. Localisés dans la moitié nord de la commune, il s'agit de dépôts de liquide inflammables, de station service, de dépôt de produits agrochimiques et d'une décharge d'ordures ménagères.

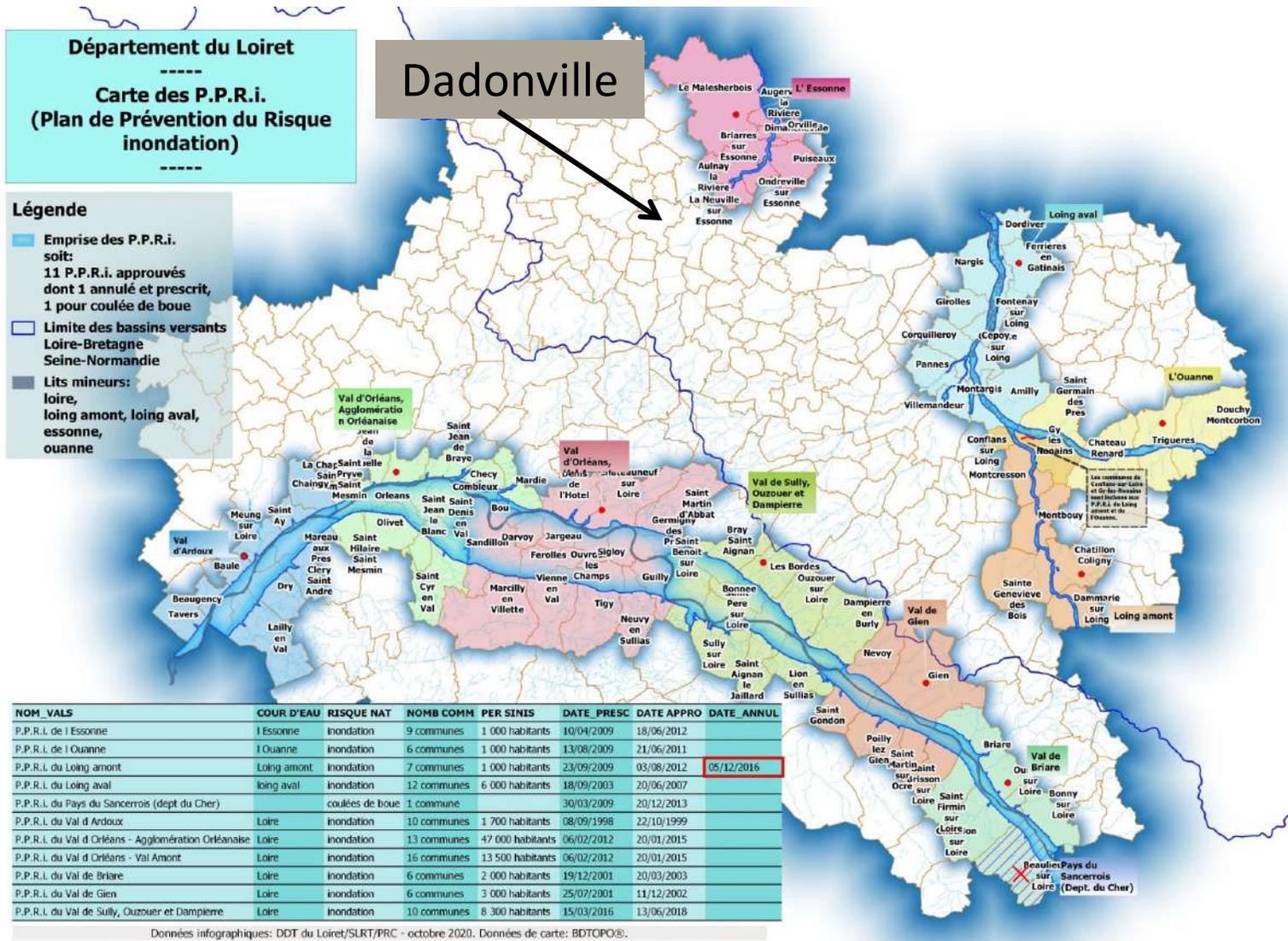
N° Identifiant	Raison(s) sociale(s)	Nom(s) usuel(s)	Etat d'occupation du site
<a href="#">CEN4500352</a>	MORISSEAU Raymond (Ent)	Dépôts d'engrais et de liquides inflammables	Activité terminée
<a href="#">CEN4500941</a>	LITTORALE (Sté, La)	Dépôt de produits agrochimiques-liquides inflammables-chaudronnerie.	Activité terminée
<a href="#">CEN4501226</a>		Décharge d'ordures ménagères	Ne sait pas
<a href="#">CEN4502302</a>	DUPUIS André	Station service	En activité
<a href="#">CEN4502303</a>	MERCIER (Ets)	Dépôt de liquides inflammables	En activité
<a href="#">CEN4502303</a>	MERCIER (Ets)	Dépôt de liquides inflammables	En activité

SITOMAP classé site BASIAS à Pithiviers (source : ADEV Environnement)



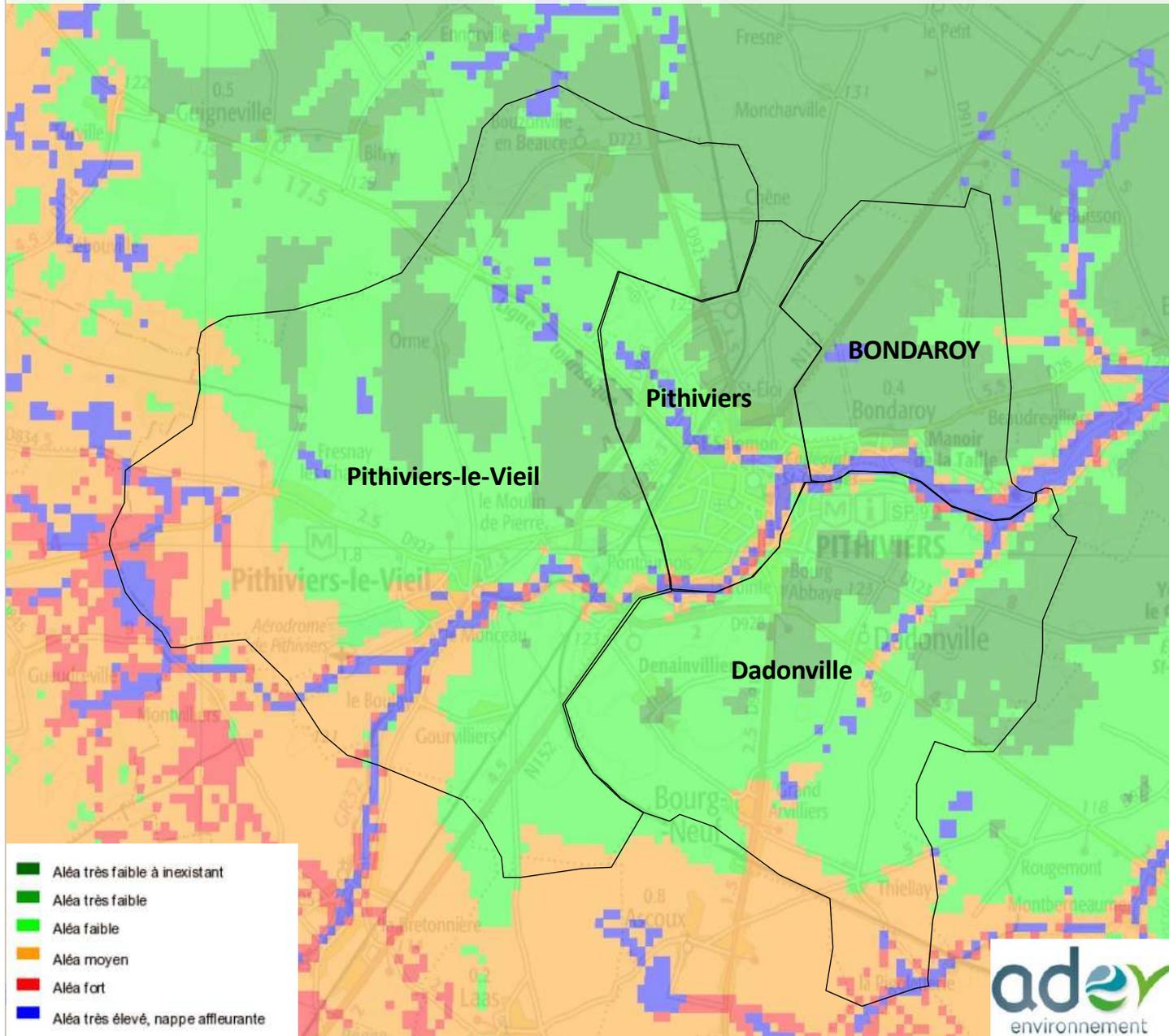
# RISQUES NATURELS – INONDATIONS

Plan de Prévention des Risques d'Inondation (P.P.R.I.) (source : Loiret.gouv.fr)



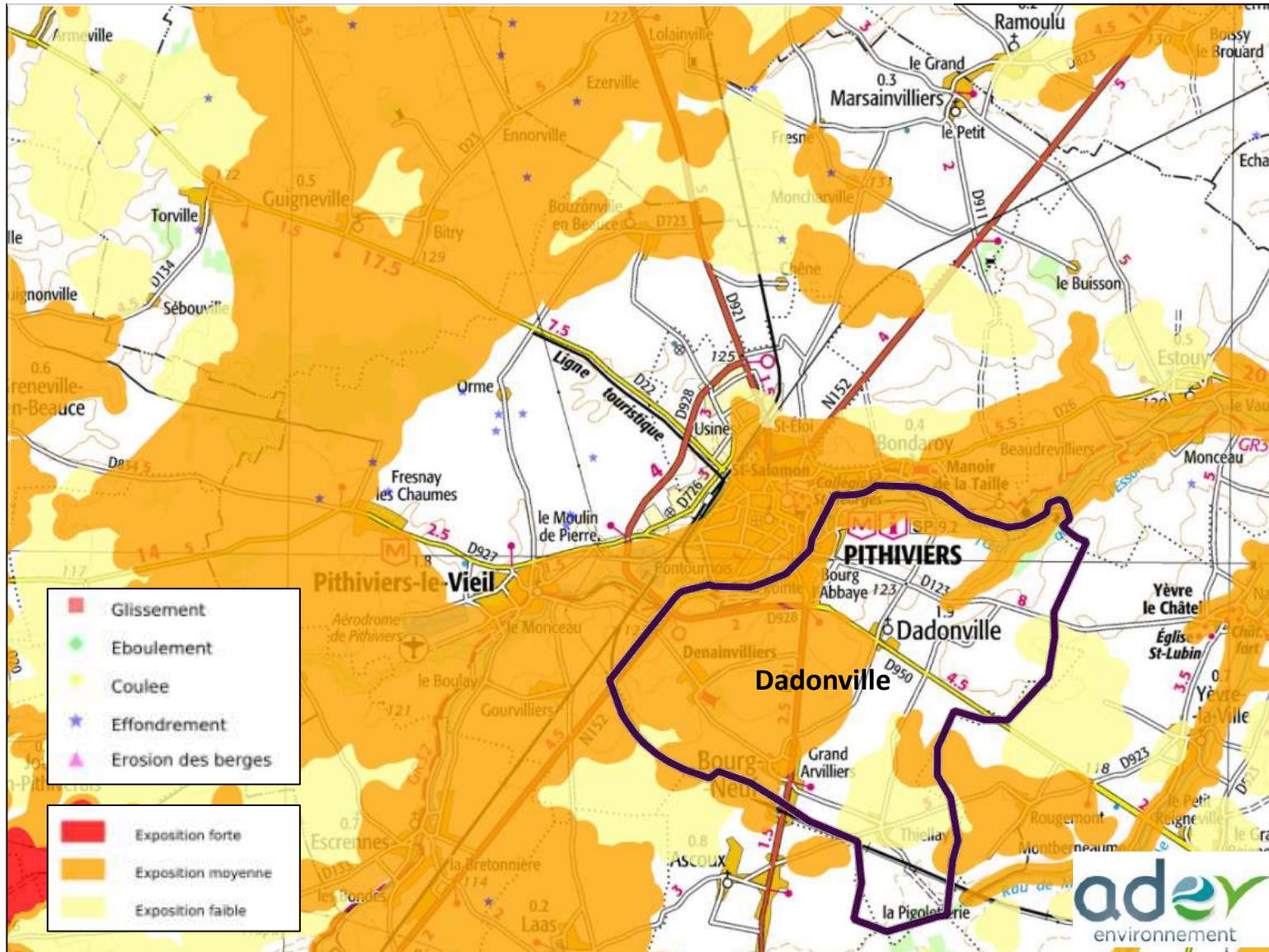
- Le Plan de Prévention du Risque Inondation (P.P.R.I.) est un document qui réglemente l'urbanisation dans les zones soumises aux risques d'inondation.
- L'agglomération de Pithiviers n'appartient à aucun P.P.R.I. En effet, les P.P.R.I. du Loiret se concentrent sur les abords de la Loire et des rivières tels que l'Essonne ou le Loing.
- L'inondation passagère du fait d'intempéries exceptionnelles ne sont pas écartées.
- Risque faible concernant les inondations par les crues

Risques d'inondation par remontée de nappe (source : BRGM)

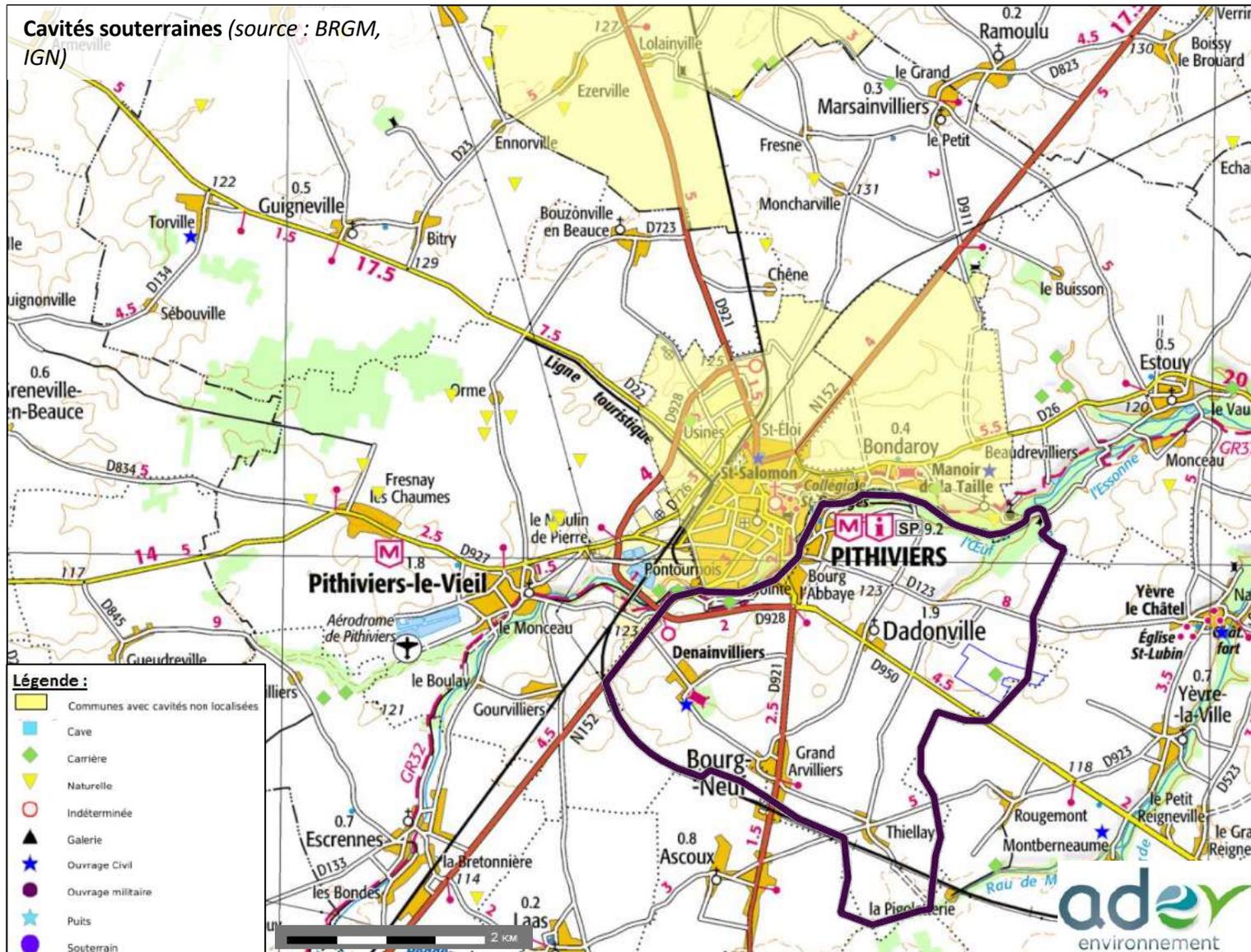


- L'agglomération de Pithiviers est en contact plus ou moins direct avec la rivière de l'Œuf ce qui fait de la région une zone qui peut être soumise à des risques d'inondations par remontée de nappe dans les sédiments.
- Ceci dit, la grande majorité du territoire ne révèle aucun risque (ou très peu) d'inondation par les sédiments. Une grande partie de la surface du territoire révèle une sensibilité faible à très faible.
- Risque faible concernant les inondations par remontée de nappe; L'extrême sud du territoire présente cependant un aléa moyen.

Risque retrait-gonflement des argiles et mouvements de terrain (source : Géorisques.gov.fr)



- Les mouvements de terrain concernent l'ensemble des déplacements du sous-sol et du sol. Ils peuvent être d'origine naturelle ou occasionnés par l'homme. L'aléa de l'agglomération de Pithiviers est de faible à moyen.
- Le phénomène de retrait gonflement des argiles est de par sa lenteur et sa faible amplitude sans danger pour l'homme, mais peut avoir des conséquences importantes sur les bâtiments à fondations superficielles (fissurations...). Un arrêté de catastrophe naturelle pour « Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain » a été pris le 29/12/1999, suite aux événements survenus entre le 25 et le 29 décembre 1999.
- Le service géologique régional Centre du BRGM a réalisé une étude relative au phénomène de retrait gonflement des argiles dans le Loiret.
- Cette étude indique par exemple que 36% du territoire communal de Pithiviers est classé en aléa moyen, et 6% en aléa faible.
- Risques moyens concernant les argiles

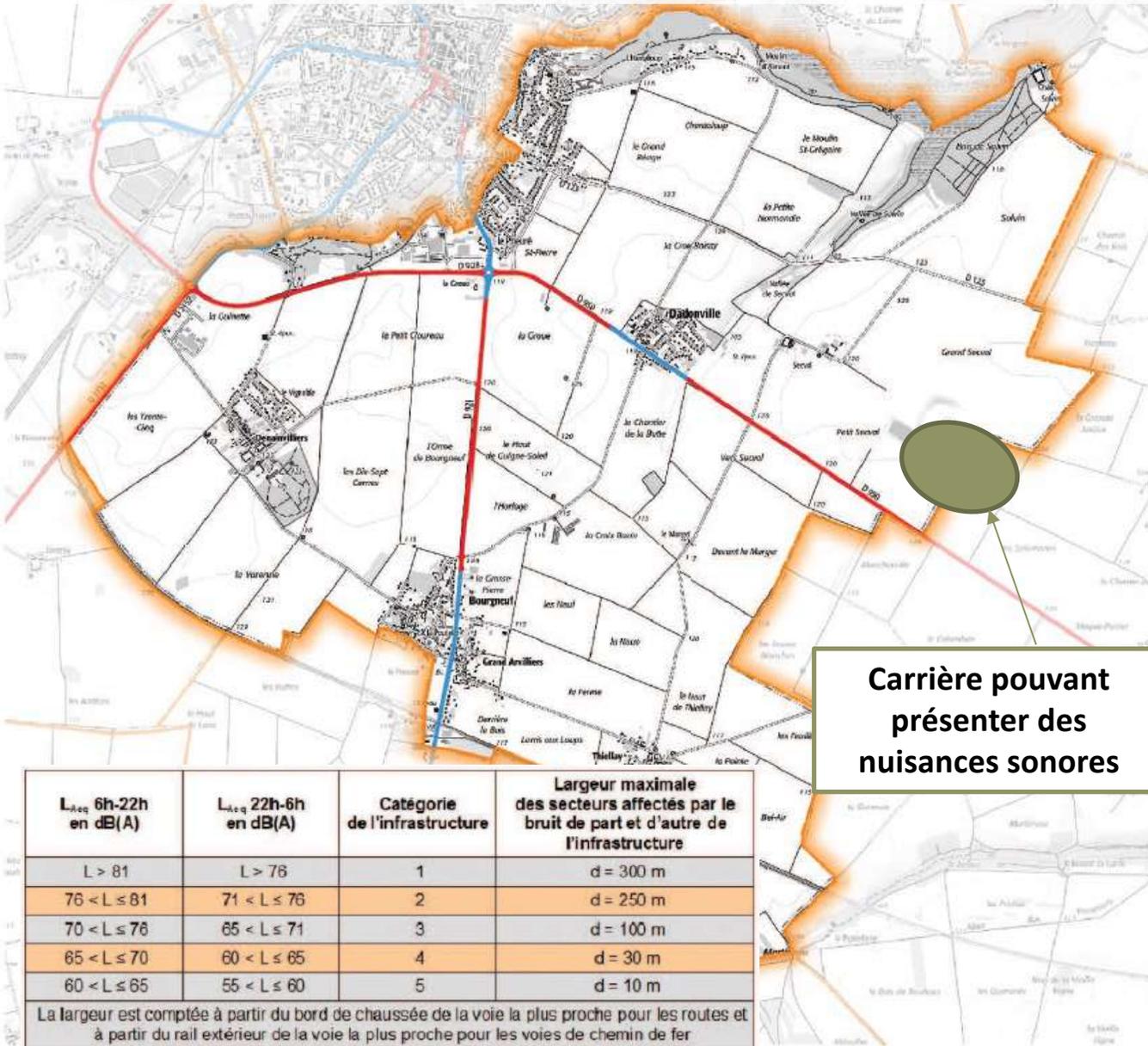


Le service géologique régional Centre du BRGM a réalisé une étude de recherche sur la présence de cavités souterraines dans le Loiret d'origine naturelle ou anthropique et les désordres associés

A Dadonville, on relève 3 cavités souterraines : deux carrières, un ouvrage civil.

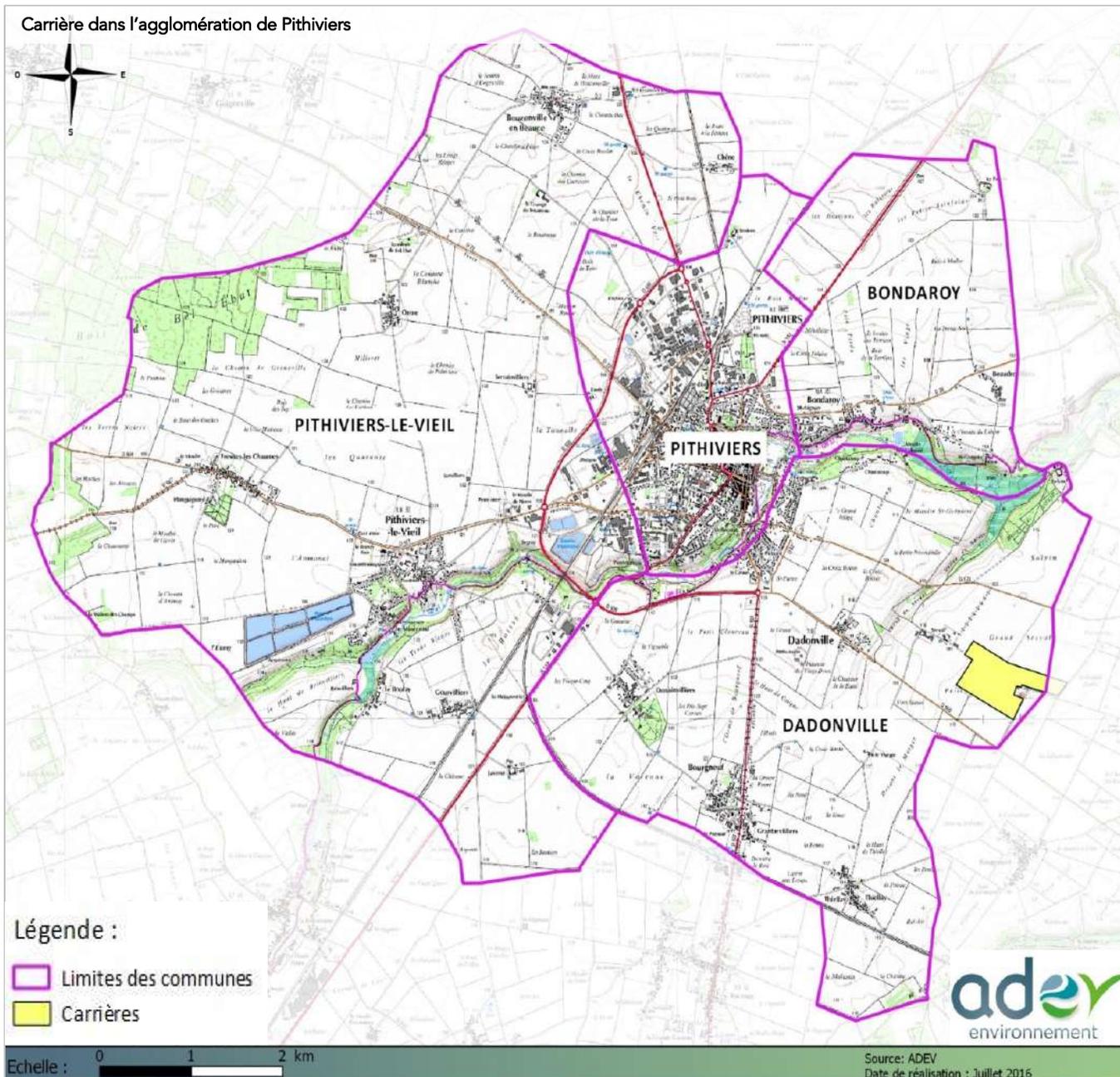
Ces cavités représentent un risque humain, notamment par l'effondrement possible de celles-ci.

## Classement sonore des infrastructures de transports terrestres (source : Direction départementale des Territoires Loiret)



- Les communes de l'agglomération de Pithiviers sont soumises à des sources sonores d'origines diverses, notamment liées au trafic routier (RD2152, RD921, RD928, RD 950...) et aux diverses activités urbaines.
- L'arrêté préfectoral du 2 mars 2017 relatif au classement sonore des infrastructures de transport recense les infrastructures classées à ce titre.
- La commune de Badonville est concernée par les RD2152, RD950 et RD921, des axes de catégorie 3 à 4 avec un secteur concerné par le bruit de 100 à 30 mètres.

**Carrière pouvant présenter des nuisances sonores**



- Une carrière existe au sein de l'agglomération de Pithiviers. Elle se situe précisément sur la commune de Dadonville. Il s'agit de CRAMBES SAS, cette entreprise est spécialisée dans la fabrication de produits minéraux non métalliques.
- Cette carrière peut représenter une nuisance sonore non négligeable pour les habitants de Dadonville et notamment pour le lieu-dit « Secval », situé au Nord-ouest de la carrière.

Nuisances sonores modérées

CRAMBES SAS à Dadonville (ADEV Environnement)

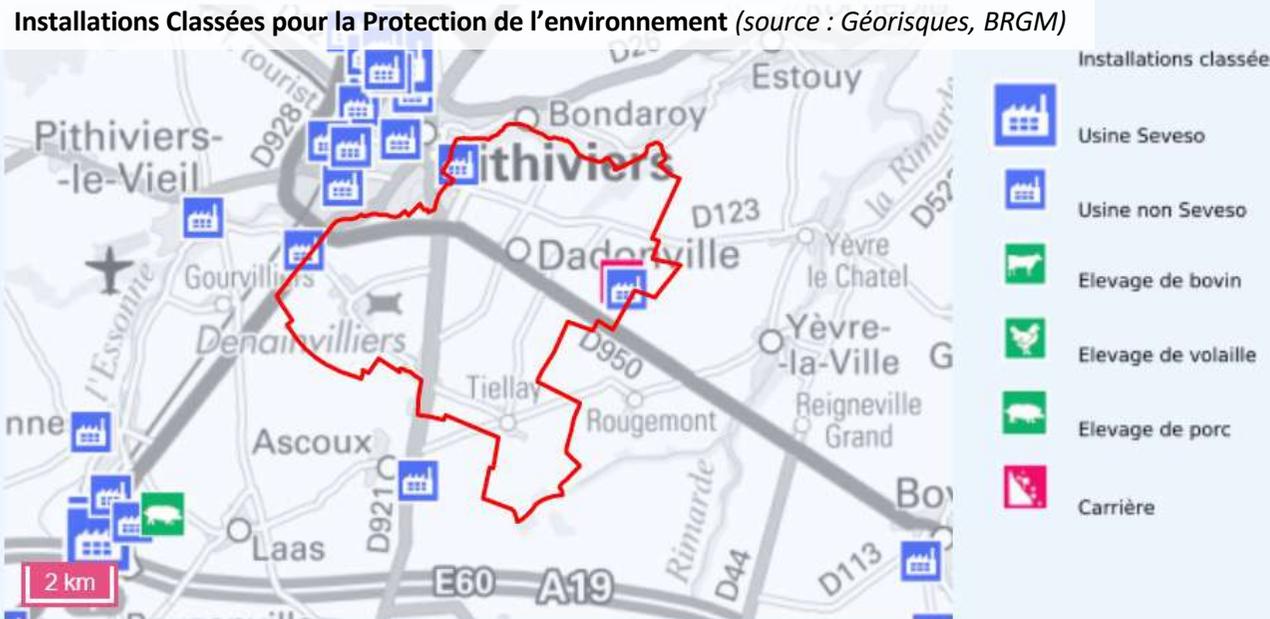


**Installations classées sur le territoire :**

Nom	Activité
CRAMBES	Carrière
MONCELARD VOLAILLES (EARL) HARDOUIN (Estouy)	Elevage de volailles
SAVIA CENTRE (ex CRAMBES)	Carrière

- Le territoire de Dadonville ne recense aucune entreprise classées SEVESO ni aucun Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT).
- 3 Installations Classées pour la Protection de l'Environnement relevant du régime d'autorisation sont recensées sur le territoire de Dadonville.
- Il s'agit : d'exploitation de carrières et d'un élevage de volailles.
- Il existe une société rejetant des polluants sur le territoire, il s'agit de la SOCCOIM, Traitement et élimination des déchets.

Nuisances industrielles modérées



## VULNÉRABILITÉ AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

### Impacts du changement climatique (source : PCAET)

<b>Agriculture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cycles phénologiques des plantes cultivées modifiés</li> <li>- Stress hydrique accru</li> <li>- Possibilité de multiplication des bio-agresseurs</li> <li>- Rendements impactés sur leur qualités et leurs quantités</li> <li>- Conflits d'usage liés à l'eau (industriels, habitants et agriculteurs)</li> </ul>
<b>Agriculture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cycles phénologiques des plantes cultivées modifiés</li> <li>- Stress hydrique accru</li> <li>- Possibilité de multiplication des bio-agresseurs</li> <li>- Rendements impactés sur leur qualités et leurs quantités</li> <li>- Conflits d'usage liés à l'eau (industriels, habitants et agriculteurs)</li> </ul>
<b>Santé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation du pollen libéré par les végétaux et augmentation des pics de pollution (liés à la chaleur) : plus de problèmes pulmonaires</li> <li>- Raréfaction de l'eau potable</li> <li>- Apparitions de nouvelles maladies</li> <li>- Possible diminution de la qualité nutritionnelle des repas et donc affaiblissement général de la population.</li> </ul>
<b>Biodiversité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Modification des aires de répartitions des espèces, ces qui entrainera une modification des écosystèmes locaux</li> <li>- Rythme d'adaptation lent des espèces ligneuses, ce qui met en danger les espèces</li> <li>- Prolifération des espèces envahissantes et nuisibles</li> <li>- Risque accru de feux de forêt</li> <li>- Dépérissement des forêts possible</li> </ul>
<b>Bâtiments</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Phénomènes de concentration de chaleur sur les espaces urbains</li> <li>- Inconfort thermique qui s'accroît</li> </ul>
<b>Risques naturels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aléas climatiques plus intenses et plus fréquents</li> <li>- Coûts liés à la gestion du changement climatique et de ses conséquences en hausse</li> </ul>

Le territoire est déjà impacté par certains aspects :

- Risque d'inondation présent dans la vallée de l'Eufr
- Pressions foncières et imperméabilisation des sols : ruissellement urbain
- Des impacts économiques sur les biens publics/privés de plus en plus fréquents : perte de production, dégâts sur les habitats
- Saturation des réseaux d'assainissement et pollutions agricoles (baisse de la qualité des eaux).

### Aspects du changement climatique (source : PCAET)



Hausse des températures moyennes annuelles d'environ 0.3 °C par décennie depuis 1959.



Diminution du nombre de jours de gel d'environ 5 jours par décennie.



Augmentation du nombre de jours chauds d'environ 3.8 jours par décennie.



Augmentation du cumul annuel des précipitations et changement des dynamiques saisonnières.